Indian and Northern Affairs Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada

ANNUAL REPORT

1990

1991

Canada

92-02389/

TO HIS EXCELLENCY
The Right Honourable Ramon Hnatyshyn
Governor General of Canada

May It Please Your Excellency:

I have the honour to submit to Your Excellency the annual report of the Department of Indian Affairs and Northern Development for the fiscal year beginning April 1, 1990, and ending March 31, 1991.

It was a difficult and tumultuous year. There were great successes in negotiating a new accommodation with the Aboriginal peoples of Canada. There were also regrettable occasions when confrontation replaced the process of negotiation. These incidents indicate the need to move ahead quickly and creatively to build a new relationship with Aboriginal peoples.

As I noted last year, northerners and Canada's First Nations want to assume ever more authority over their own affairs. My department's most basic responsibility is to assist in this ongoing transfer of control.

I am pleased to report that great strides were made in the devolution of power again this year, and in the other directions called for in the Native Agenda, announced by the Prime Minister in September, 1990 — acceleration of the land claims process; negotiations to change the *Indian Act*; and the development of a new relationship between First Nations and government.

I would like to thank Canada's First Nations peoples, whose leadership commitment and expertise continue to grow. They, and the capable men and women of the department, have worked together to accomplish many successful initiatives over the past year.

Respectfully,

Thomas E. Siddon, P.C., M.P.
Minister of Indian Affairs and
Northern Development

Published under the authority of the
Hon. Tom Siddon, P.C., M.P.,
Minister of Indian Affairs and
Northern Development,
Ottawa, 1991.

QS-6071-000-BB-A1
Catalogue No. R1-1991
ISBN 0-662-58675-1

© Minister of Supply and Services Canada

Think Recycling!

Printed on paper containing recovered waste.

TABLE OF CONTENTS

HIGHLIGHTS 1

DEPARTMENTAL PROFILE 4

DEPUTIES' COUNCIL FOR CHANGE 6

INDIAN AND INUIT PROGRAM 7

SELF-GOVERNMENT SECTOR 7

- Policy Directorate 7

Constitution, Legislation and Federal-Provincial Relations Branch 8
- Constitution Directorate 8
- Federal-Provincial Relations Directorate 8

Community Negotiations and Implementation Branch 9
- Community Negotiations Directorate 9
- Implementation Directorate 9

INDIAN SERVICES SECTOR 10

Education Branch 10
Social Development Branch 12
Band Support and Capital Management Branch 13
- Band Support Directorate 13
- Indian Management Support 13
- Capital Management Directorate 13
- Housing Directorate 14

ECONOMIC DEVELOPMENT SECTOR 15

Canadian Aboriginal Economic Development Strategy 15
- Community Economic Development 16
- Resource Development 17
- Resource Access Negotiations 17
- Commercial Development 18
- Indian Taxation Advisory Board 18
- Research and Advocacy 19
- Indian Oil and Gas Canada 19

Policy Development Branch 19
- Labour Force Development 19

LANDS, REVENUES AND TRUSTS SECTOR 20

• LRT Review 20
Lands and Environment Branch 20
• Lands Directorate 20
• Environment Directorate 21
Registration, Revenues and Band Governance Branch 21
• Indian Registration and Band Lists Directorate 21
• Band Governance and Estates Directorate 21
• Indian Moneys Directorate 22
Treaty Policy Branch 22
• Indian Fishing Policy Directorate 22
Specific Claims Branch 22
• Litigation Support Directorate 22

POLICY AND LEGISLATION SECTOR 24

Policy Branch 24
• Special Projects Directorate 24
• Legislation Directorate 25

ADMINISTRATION PROGRAM 26

FINANCE AND PROFESSIONAL SERVICES 26

Finance Branch 26
Management Services Branch 26
• Corporate Services Directorate 26
• Quantitative Analysis and Socio-Demographic Research 28
• Access to Information and Privacy Secretariat 28
Audit Branch 28
• Technical Services 28
• Legal Services 28

HUMAN RESOURCES 29

EXECUTIVE SUPPORT SERVICES 32

COMMUNICATIONS 34

NORTHERN PROGRAM 35

NATURAL RESOURCES AND ECONOMIC DEVELOPMENT BRANCH 35

Oil and Gas Management 36
Biological Resources Division 37
Environmental Services and Research Division 37
Land Use Planning and Conservation 38

Land Management Division 38
Water Resources Division 38
Mining and Infrastructure Directorate 39
Mining Legislation and Resource Management Division 39
Mineral Economics and Project Analysis Division 39
Transportation and Infrastructure Division 39
Economic Development Section 40
North American Air Defence Modernization Project 40

CONSTITUTIONAL DEVELOPMENT AND STRATEGIC PLANNING BRANCH 41

Constitutional Development and Aboriginal Affairs Directorate 41
Circumpolar and Scientific Affairs Directorate 41
Strategic Planning Directorate 42

COMPREHENSIVE CLAIMS BRANCH 43

B.C. Task Force 43
Nisga'a 43
Conseil des Atikamekw et des Montagnais 43
Tungavik Federation of Nunavut 43
Dene/Métis 43

NORTHERN OIL AND GAS 45

REGIONAL OFFICES 46

Atlantic 47
Québec 50
Ontario 54
Manitoba 56
Saskatchewan 60
Alberta 63
British Columbia 66
Yukon Region 68
Northwest Territories Region 71

APPENDIX I 74

Budgetary Expenses 74

APPENDIX II 75

Statutes Administered 75

HIGHLIGHTS

NATIVE AGENDA

On September 25, 1990, the Prime Minister launched the Native Agenda, which aims to build a new relationship between First Nations and the Government of Canada. Major elements of the Native Agenda include speedy settlement of land claims, improving economic and social conditions on reserve, improving the relationship between Canada and Native peoples, and addressing the concerns of Native people in contemporary Canadian society.

- Progress on comprehensive and specific land claims accelerated significantly during the past year. A key development was the historic decision of the B.C. Government in October 1990 to participate in negotiations on comprehensive claims. This set the stage for the signing of the first B.C. framework agreement, the first step in comprehensive claims resolution, with the Nisga'a First Nation, on March 20, 1991. Overall, the number of comprehensive claims accepted for consideration rose to 26 from six.

- There was also good progress on specific claims. A special committee of First Nation chiefs examined specific land claims issues, and provided the government with concrete proposals to speed up the process, including the establishment of a Specific Claims Commission and other fast-tracking measures. Agreements were also reached this year on specific claims with the Teslin Band in British Columbia and the Stoney Band in Alberta.

- Negotiations were under way between DIAND, the Federation of Saskatchewan Indian Nations and the provincial government regarding treaty land entitlement, a key issue for native people on the Prairies.

- Improving on-reserve conditions is a central thrust of the Native Agenda. In March 1991, as part of the Green Plan, the government announced an increase of $250 million over six years to accelerate the provision of safe water and sewage services on-reserve. This DIAND initiative was being complemented by a $25 million initiative announced by Health and Welfare Canada for enhanced water quality monitoring and training on reserves across Canada.

- In February 1991, a $36 million plan to combat family violence on reserves over the next four years was announced and plans to improve on-reserve policing services were being developed. Housing was also a key priority. A major DIAND discussion paper on Aboriginal housing issues was prepared in partnership with Indian groups and wider consultations were proceeding with the Indian leadership on housing policy options.

- An essential building block of the new relationship between Aboriginal people and the government is the reform of the antiquated *Indian Act*. Following upon several years of work under the Lands, Revenues and Trusts Review, Indian-led working groups were making good progress

in developing proposals for the government's consideration on legislative alternatives in such areas as lands management, governance, Indian monies, taxation, forestry, elections, and law registry and gazette. The proposals are expected to come forward over the course of the coming year.

ECONOMIC DEVELOPMENT

In the first full year of the Canadian Aboriginal Economic Development Strategy (CAEDS), considerable progress was made by DIAND and its partner departments, Employment and Immigration Canada, and Industry, Science and Technology Canada. Aboriginal financial, sectoral and local development institutions were strengthened; there was great Aboriginal participation and control in the delivery of federal economic development programs and services, increased decentralization in program delivery and federal programs for economic development were harmonized. For example, DIAND:

- supported the creation of about 350 Indian- and Inuit-controlled community economic development organizations managed by, and accountable to, the Indian and Inuit communities they served;

- supported 70 resource development projects and programs, including 41 sectoral institutions with growing interests in areas such as forestry, agriculture and tourism; and

- funded 50 communities to support negotiations relating to participation in major off-reserve resource projects, attracting investment to on-reserve resource development and negotiating access to off-reserve resources.

DEVOLUTION

Transfer of responsibility for management of their affairs to Indian communities continued. Agreements on self-government were reached with four communities and a total of some 54 proposals were under active consideration. Some 588 Alternative Funding Arrangements were reached during the year with native communities. The rules governing Flexible Transfer Payment Agreements were simplified for all other bands.

Management of 21 schools was transferred to native communities, including many in Quebec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta and British Columbia.

DEVELOPMENTS AT OKA

Conflict between the Mohawk people of Kanesatake and the township of Oka, Quebec, over the use of land in the area was a major and disturbing development in 1990. The federal government purchased the land in dispute and opened negotiations to transfer it to the band. Band council elections in Kanesatake helped to stabilize the Mohawk community.

CONSTITUTIONAL DEVELOPMENTS

On November 1, 1990, the Prime Minister announced the formation of the Citizen's Forum on Canada's Future, chaired by Keith Spicer.

In making the announcement, Prime Minister Mulroney stated that "Aboriginal peoples must be full participants in the consultation process, speaking directly to their fellow Canadians about the changes they want to see. They must not, as has too often been the case in the past, be excluded from the process of change."

The Forum's mandate respecting Aboriginal issues included: the nature of the relationship among Canada's Aboriginal and

non-Aboriginal citizens; institutions which will maintain and strengthen the identity and heritage of Canada's Aboriginal citizens; and, their links to the rest of Canadian society, in the context of a modern democracy.

The Forum submitted an interim report on March 20, 1991. It indicated that the majority of participants considered that the federal government must resolve such issues as land claims and self-government with Aboriginal leadership.

The government made it clear that the Forum was not meant to limit opportunities for Aboriginal people to express their concerns. If, as a result of the Forum's work, it became evident that a separate initiative was necessary to study one or more aspects of the relationship of Aboriginal people in Canadian society, that option was open.

TUNGAVIK FEDERATION OF NUNAVUT

An Agreement-in-Principle was signed in April 1990 by the Tungavik Federation of Nunavut and the governments of Canada and the Northwest Territories. The agreement provided for Inuit participation in land and resource management, $580 million in cash and Inuit ownership of about 350,000 square kilometres, including 36,257 square kilometres with subsurface title. Progress was made in land selection and on the choice of items to be dealt with in a Final Agreement. The governments of Canada and Northwest Territories and the Inuit of the Eastern Arctic continued to work towards fulfilment of their commitment in principle to the creation of Nunavut.

ENVIRONMENTAL PROGRAMS

The department was an active participant this year in Canada's environmental Green Plan. In addition to launching the $250 million Indian Health and Water initiative, the department provided bands and Indian organizations across the country with advisory and technical support to analyze environmental problems, participate in assessment and regulatory processes, and negotiate compensation for environmental damages.

The Arctic Environmental Strategy (AES), a $100 million initiative under the Green Plan, was launched at Iqaluit. Four specific areas of action address Arctic contaminants, waste clean-up, water protection and the integration of environmental and economic objectives at the community level. The strategy is also closely linked to the Circumpolar Arctic Environmental Protection Strategy signed by the eight circumpolar countries, including Canada, this year.

HOUSING

The department provided $130 million in capital subsidies for the construction of about 3,700 new houses and the renovation of 4,000 others on reserves this year. Ministerial guarantees were provided for 255 loans, worth almost $100 million, for the construction of new houses; and 33 loans, worth almost $500,000, for renovations.

NORTHERN SCIENCE AWARD

Taamusi Qumaq, a noted linguist and ethnologist, was this year's winner of the Northern Science Award, presented annually by the Minister to an individual who has contributed significantly to knowledge and an understanding of the Canadian North.

DEPARTMENTAL PROFILE

The Department of Indian Affairs and Northern Development was created in 1966. The Minister is responsible for Indian and Inuit affairs, and for coordinating federal policies and programming for the Yukon and Northwest Territories. The department's responsibilities are to:

- fulfil the obligations of the federal government arising from treaties, the *Indian Act* and other legislation listed in Appendix II;
- provide for the delivery of basic services to status Indian and Inuit communities;
- support the economic development of Indian and Inuit communities, including the development of natural resources on their lands;
- negotiate community-based arrangements to enhance decision-making and authority for Indian communities;
- support constitutional discussions on Aboriginal issues;
- negotiate settlements of Aboriginal claims;
- provide transfer payments to the governments of the Yukon and Northwest Territories;
- support the economic development of the North and protect the northern environment, including Arctic seas;
- foster the political development of the northern territories and coordinate federal policies and programs in the North; and
- administer lands and resources in the North.

More than 70 per cent of federal expenditures on Aboriginal programs are made through the department. Most of this funding is administered at the community level where programs and services are delivered by band governments.

As the lead agency implementing the Northern Political and Economic Framework, the department coordinates all federal activities in the North, especially the transfer of provincial-type responsibilities to territorial governments; the promotion of sustainable economic development; the settlement of land claims in the North; the management and protection of Arctic lands and waters and international cooperation on circumpolar matters.

DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS AND NORTHERN DEVELOPMENT
ORGANIZATIONAL STRUCTURE

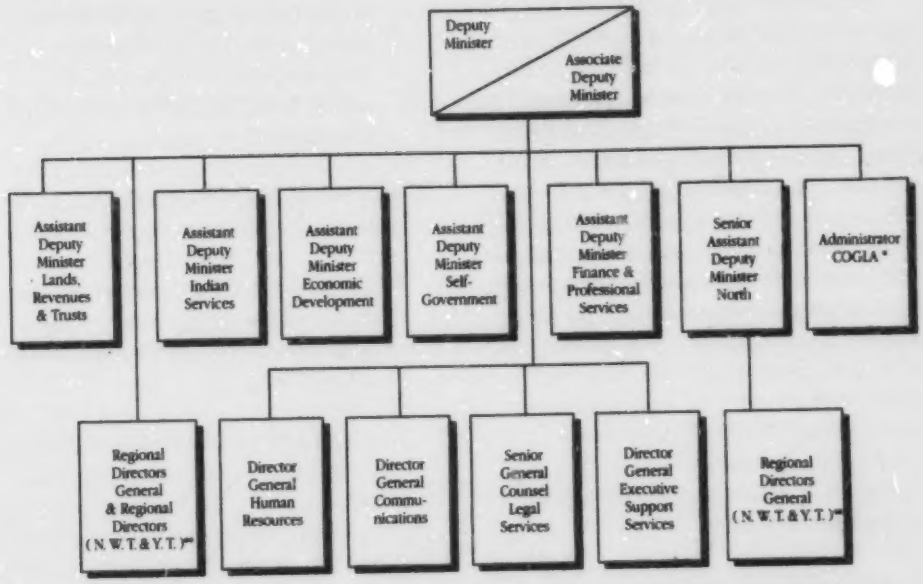

* Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) reports jointly to the Department of Indian Affairs and Northern Development and Energy, Mines and Resources.

** Northwest Territories and Yukon Territory.

DEPUTIES' COUNCIL FOR CHANGE

In December 1989, the Deputy Minister launched a comprehensive process of management improvement that included the formation of a Deputies' Council for Change, involving staff from all levels of the department, a series of ten task forces to examine and make recommendations for change on everything from internal communications to the department's mission and values, and a challenge to develop quality-of-service experiments in all organizational units.The objective was twofold: to find ways for the department to serve its public better and for employees to develop a commonly shared understanding of how the organization could and should adapt to change throughout the 1990s. Among the changes flowing from the initiative were:

- Financial, administrative and personnel decision-making were moved to regional offices.

- More than two dozen quality-of-service experiments resulted in the delivery of more cost-effective services and programs.

- A decision was taken whereby managers will be assessed annually on their management and leadership skills. Managers will also be reviewed and evaluated by their staff as part of annual performance assessments.

- A new employee orientation program was implemented with an allocation of $250,000.

- A new cross-cultural awareness program was designed to improve employee understanding of our clients. Another $250,000 was allocated for this program.

- A new incentive awards program was initiated to recognize employees who excel in their day-to-day activities. The awards recognize innovative work that improves the operations of the department as well as long-term achievements.

- A new internal communications policy was developed with an emphasis on the use of technological networks, more staff-management meetings and the encouragement of all staff to take part in leadership, team-building, and performance evaluation training programs.

- The department established a staff performance and evaluation review process that eliminated scale ratings, encouraged frequent dialogue on performance between managers and staff and demanded a narrative review of all employee performance.

- New strategies were adopted for the recruitment and retention of more Aboriginal employees within DIAND.

The initiative produced a departmental mission statement and values:

"Working together to make Canada a better place for First Nations and Northern Peoples. Serve with honour; strive for excellence."

INDIAN AND INUIT PROGRAM

SELF-GOVERNMENT SECTOR

POLICY DIRECTORATE

This directorate develops policy and provides advisory and technical assistance in support of community-based and sectoral self-government negotiations as well as research and related activities.

Policy development continued on renewable resources and the development of a fiscal arrangement policy. As well, the directorate coordinated the department's activities on Aboriginal justice issues. This work involved interdepartmental cooperation of the federal response to provincial inquiries, monitoring of ongoing tripartite activities and collaboration with other federal departments and agencies in developing federal policies on Aboriginal justice.

SELF-GOVERNMENT SECTOR

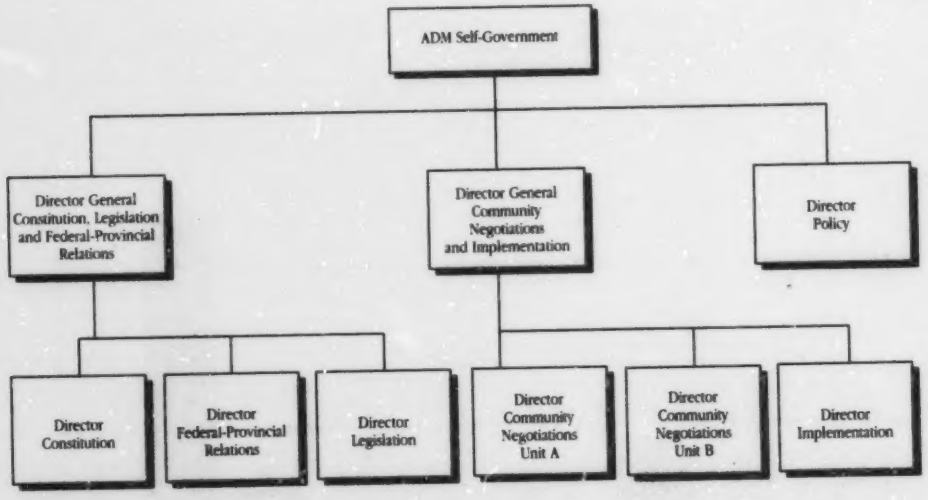

CONSTITUTION LEGISLATION AND FEDERAL-PROVINCIAL RELATIONS BRANCH

CONSTITUTION DIRECTORATE

The Constitution Directorate participated in federal delegations to the United Nations Working Group on Indigenous Populations, which is drafting a universal declaration of indigenous rights. The directorate also represented the department on Canadian delegations to the U.N. Human Rights Committee and the Committee on the Elimination of Racial Discrimination.

Aboriginal constitutional matters received attention throughout the year. Funding was provided to Aboriginal organizations relating to constitutional activities.

FEDERAL-PROVINCIAL RELATIONS DIRECTORATE

The Federal-Provincial Relations Directorate is a point of contact for regional offices and other federal departments, as well as provincial governments. It worked with provincial government offices responsible for Aboriginal affairs and coordinated information on the department's intergovernmental activities. It also assisted formal tripartite negotiations in Ontario and Nova Scotia. These negotiations provided greater autonomy for First Nations in areas of shared jurisdiction.

MARCH 31, 1991

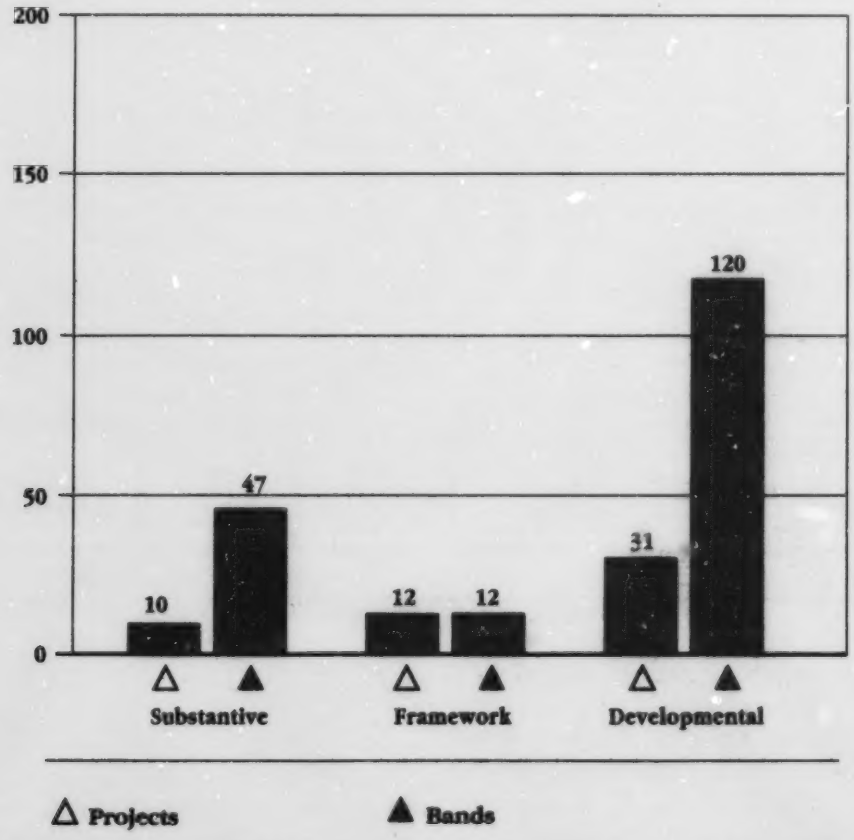

COMMUNITY NEGOTIATIONS AND IMPLEMENTATION BRANCH

COMMUNITY NEGOTIATIONS DIRECTORATE

An Agreement-in-Principle was reached with the Sawridge Band in Alberta this year on community self-government. Framework agreements were signed and substantive negotiations began with the United Indian Council of Chippewas and Mississaugas in Ontario, Siksika in Alberta and Westbank in B.C. Substantive negotiations continued with Whitefish Bay in Ontario, and with the Gitksan/Wet'suwet'en in British Columbia.

Negotiations also continued with Yukon First Nations on their land claim and the Umbrella Final Agreement and with the Nisga'a Tribal Council in B.C. The Alexander Band of Alberta withdrew from the process.

As of March 31, 1991, 54 proposals involving 180 bands were active.

IMPLEMENTATION DIRECTORATE

Final implementation agreements were signed in September 1990 with the Inuit and the Naskapi of Northern Quebec, worth $22.8 million and $1.7 million, respectively. These agreements settled the federal government's outstanding financial obligations in connection with the land claims settlements in the James Bay and Northern Quebec Agreement and in the Northeastern Quebec Agreement.

Negotiations continued with the James Bay Cree on the establishment of a new band and construction of a new village for the Oujé-Bougoumou Cree. An Agreement-in-Principle was signed, including an addendum for the creation of a $12.3 million socio-economic fund for the band.

An inquiry into the powers, duties and operations of the Cree-Naskapi Commission was conducted, as required under the *Cree-Naskapi (of Quebec) Act*. A five-year financial transfer funding agreement was renewed with the Sechelt Band in B.C.

INDIAN SERVICES SECTOR

The Indian Services Sector provides funding and services for education, social development, housing, community infrastructure and band management for Indians across Canada, and the Inuit of northern Quebec and Labrador.

EDUCATION BRANCH

The Education Branch provided a full range of education services to more than 92,000 elementary and secondary students living on reserve. These services were provided by federal schools or by provincial schools through tuition agreements, or by bands funded through contribution agreements or Alternative Funding Arrangements (AFAs). The number of schools under band control increased to 311 out of a total of 366, with another 10 schools planned for transfer in September 1991.

INDIAN SERVICES SECTOR

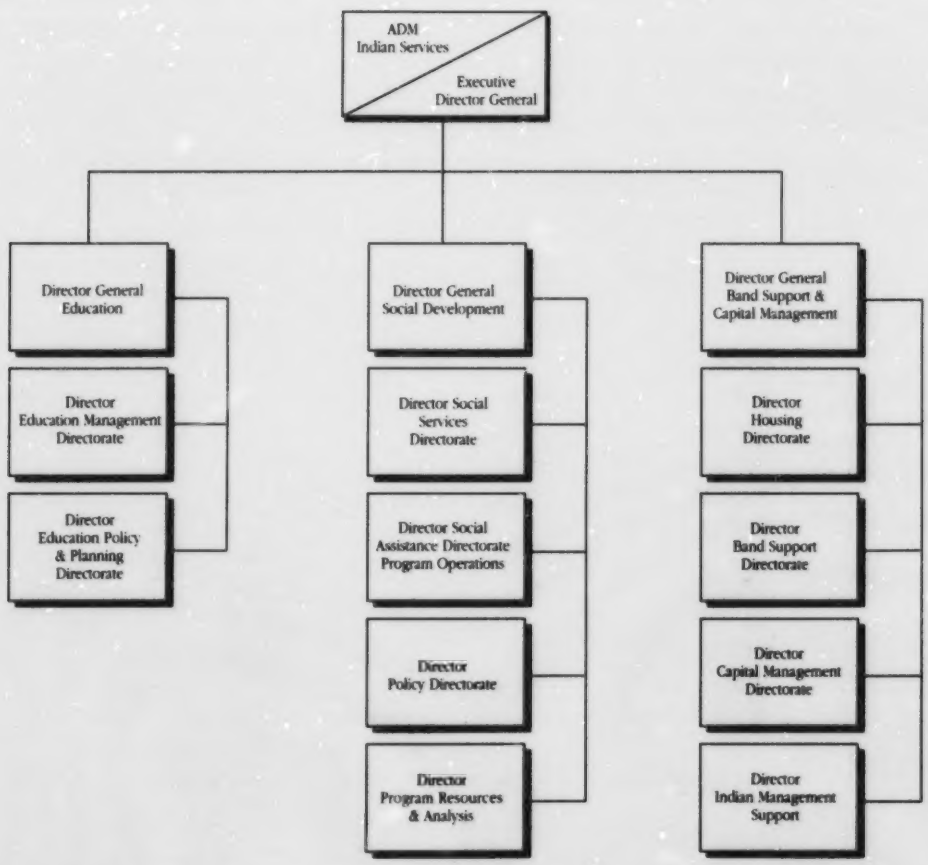

Financial assistance was provided to more than 21,000 Indian post-secondary students at a cost of about $189 million. Included in this amount were expenditures of almost $17.6 million for Indian-controlled institutions and Indian studies programs. Indian authorities managed more than 70 per cent of the program budget through contribution agreements.

The department provided $8.6 million for cultural educational services for 42 band-controlled centres, 27 Indian corporate centres and three Inuit organizations. These services included such areas as native languages, curriculum development and museology.

ENROLMENT TRENDS
By School Type
NATIONAL

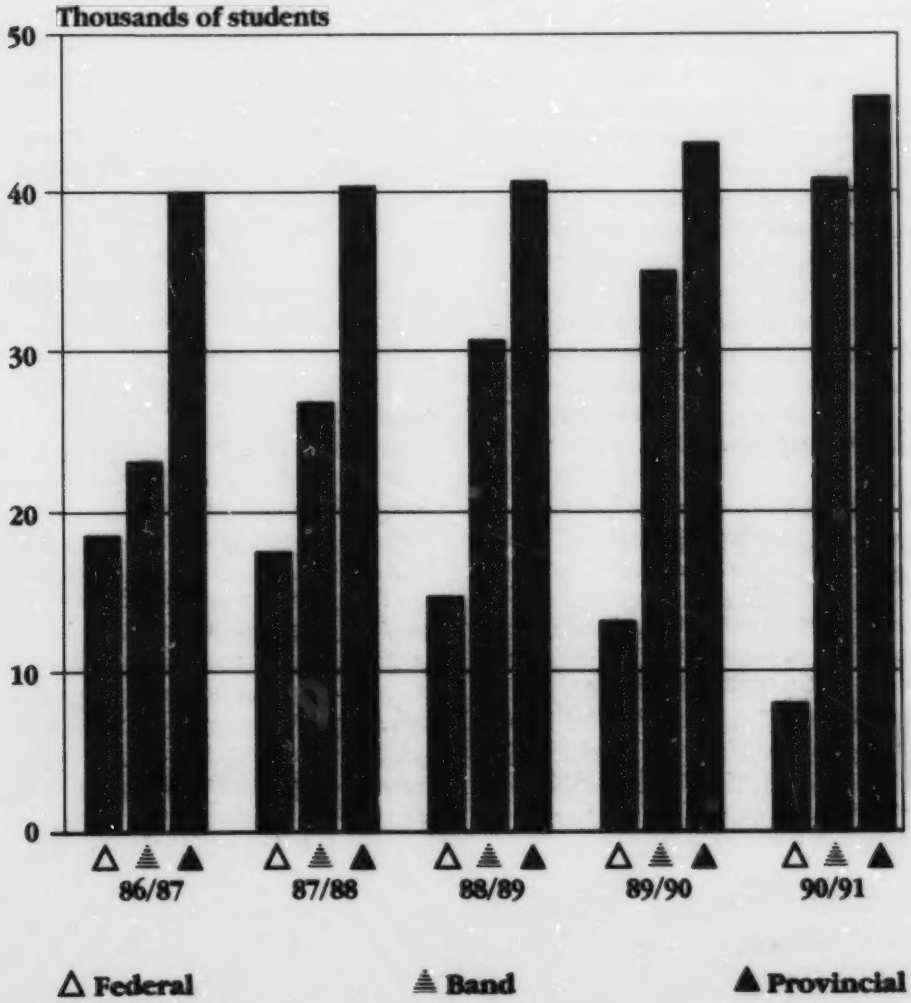

The Inuit Culture and Linguistics Section provided 16 cultural grants totalling $45,000 for Inuit cultural projects. The section also translated many official documents. The department continued to support research conducted by the Assembly of First Nations (AFN) on the transfer of education, as identified in the AFN's "National Review of First Nations Education".

The department participated with Indian administrative organizations in bilateral technical group meetings to gather data on unresolved post-secondary education policy issues. "An analysis of the First Nations Review of the DIAND Post-Secondary Student Program", was completed, focusing on child care, counselling, administration, disabled students, scholarships and incentives and residency. The report was distributed to all bands and tribal councils to give chiefs and councils an opportunity to review the results and present their positions. The post-secondary bilateral process will continue in ways that will be identified by the Indian leadership.

With the growth of Indian management of education, the department initiated a regional consultation process to ensure that post-secondary education reflects Indian priorities and objectives.

SOCIAL DEVELOPMENT BRANCH

The Social Development Branch provides social assistance, child welfare and adult care services to Indian families and individuals residing on reserves or on Crown land. This year, the program administered $623 million in benefits to band members.

Social assistance amounting to $460 million was provided to some 151,000 beneficiaries. This included $11.5 million for band-designed employment creation and training programs. Economic development and social development projects provided training in entrepreneurial skills.

Child welfare services were delivered through agreements with provincial or Indian-operated agencies. Thirty-seven child welfare agreements, covering 212 bands, were renewed. New groups were involved in developmental activities designed to create 16 organizations, serving an additional 115 bands, mainly in Saskatchewan and British Columbia. A revised program directive for Indian child and family services was distributed for comment to all bands, as well as to provincial and territorial governments. A total of $1.5 million was allocated to First Nations, over a period of two years, for the development of Indian child and family services standards.

Adult care services costing about $31 million were provided to elderly and disabled persons at home and in foster homes and institutions, including an increase to support the development of homemaker services delivered by bands. A joint DIAND/Health and Welfare Canada working group was established to collect information on adult care needs and services.

The government announced a new Family Violence Initiative on February 20, 1991, including funding of $36 million ($22 million to be administered by DIAND) over four years. The funds will be provided to Indian communities for services to families on-reserve and for training of health and social services personnel in the skills they require to deal with family violence.

In anticipation of the government's Family Violence and Child Sexual Abuse initiatives, DIAND met with Indian representatives of each region to seek ideas on the extent of the problem and to identify possible solutions. The need was expressed frequently for community-based, on-going services, administered by Indians themselves.

Within the Family Violence Initiative, DIAND and Health and Welfare Canada, with the help of an advisory committee composed of Indian and Inuit representatives, administered a $1 million contribution fund for projects in Indian and Inuit communities.

Thirty-nine projects were funded, including conferences, workshops and training programs.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT BRANCH

BAND SUPPORT DIRECTORATE

The Band Support Programs Directorate administered the transfer of about $180 million in grants and contributions to Indian governments for the management and delivery of programs. This included funds allocated under a five-year devolution plan.

Following a major re-estimation of the costs of implementing the 1985 amendments to the *Indian Act* (Bill C-31), an additional $859 million over five years was approved to help meet the costs of providing services to an expanded Indian population.

INDIAN MANAGEMENT SUPPORT

A new funding mechanism for flexible transfer payments was implemented this year. Regions negotiated these arrangements with bands, based on a model format developed at headquarters.

The Indian/Inuit Management Development Program helped bands increase their management capabilities. Band indebtedness and entry into Alternative Funding Arrangements were among the issues addressed through this program. The management capability of bands continued to improve. About three-quarters of all bands had unqualified audits during the year. Only 17 per cent of bands required financial management plans, compared to 22 per cent during the previous year.

The department continued to support the Canadian Executive Service Organization, through which volunteer consultants offer their expertise to Indian communities. In addition, 95 university students provided management and economic development advisory services to bands and tribal councils under the Indian Management Assistance Program.

CAPITAL MANAGEMENT DIRECTORATE

The Capital Management Directorate assists First Nations in establishing and maintaining facilities on reserves, including water, sanitation, electrical and fire protection systems, as well as school and community buildings. This year, 98 per cent of the capital budget of about $383 million, and 86 per cent of the associated operation and maintenance budget of some $160 million, were administered by First Nations councils or their representatives.

As of March 1990, water and sanitation services were available to 86 per cent and 79 per cent, respectively, of on-reserve housing units. As well, electricity was available to 91 per cent of communities.

Under the Green Plan, the Indian Health and Water initiative will see a $250 million investment over the next six years to improve water and sewage services on reserves.

HOUSING DIRECTORATE

The department provided $130 million in capital subsidies for the construction of about 3,700 new houses and the renovation of 4,000 others on reserve. Ministerial guarantees were provided for 255 loans, worth almost $100 million, for the construction of new houses; and about 33 loans, worth almost $500,000, for renovations.

A federal discussion paper, "Laying the Foundation of a New On-Reserve Housing Program," was released to communities and organizations, and consultations began. This paper was the result of discussions with the Assembly of First Nations, the Federation of Saskatchewan Indian Nations, the Dakota Ojibway Tribal Council and several federal departments. The paper and consultations are important steps in the evolution of a federal housing policy responsive to the needs of First Nations and reserve communities.

ECONOMIC DEVELOPMENT SECTOR

CANADIAN ABORIGINAL ECONOMIC DEVELOPMENT STRATEGY

The Canadian Aboriginal Economic Development Strategy (CAEDS) is the federal government's main means of supporting development of the economic self-reliance of Aboriginal people. Three departments are involved in the strategy:

- Industry, Science and Technology Canada is responsible for business financing and the development of Aboriginal capital corporations;
- Employment and Immigration Canada is accountable for skills development and urban employment; and
- Indian Affairs and Northern Development is concerned with community economic development and access to resources.

ECONOMIC DEVELOPMENT SECTOR

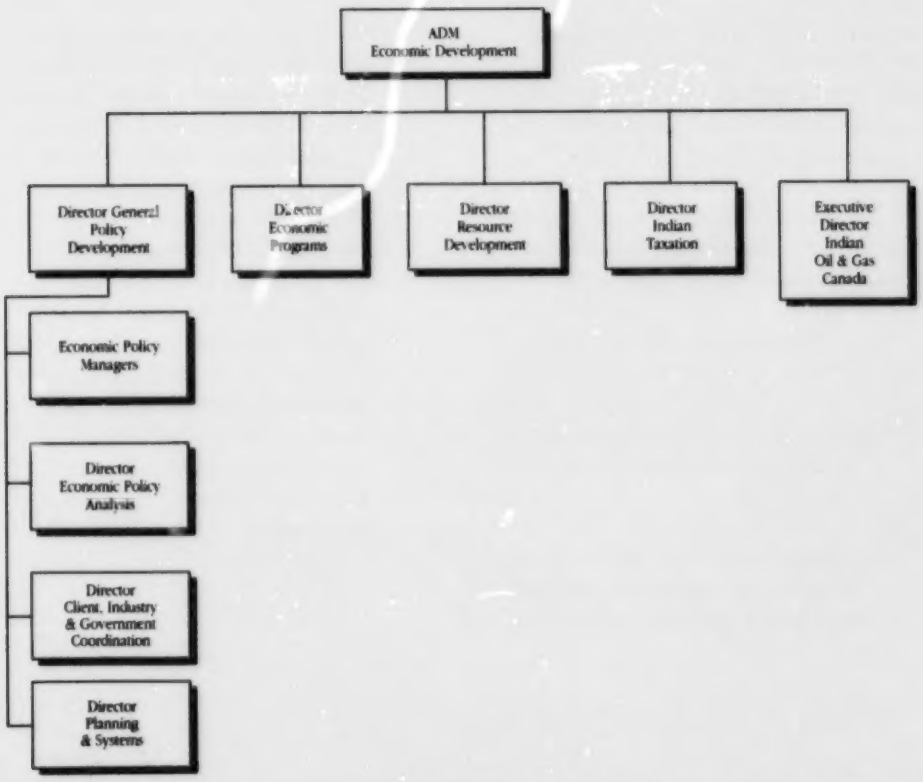

All departments are responsible for research and advocacy.

The Economic Development Sector coordinates the department's program responsibilities under CAEDS, including those relating to community economic development, regional opportunities, resource access negotiations and commercial development.

COMMUNITY ECONOMIC DEVELOPMENT

The Community Economic Development Program assists Indian, Inuit and Innu communities to establish their own capacity to manage business, employment and resource development programs and services. This program accounts for 85 per cent of DIAND's funds for CAEDS. It is divided into two components, Community Economic Development Organizations (CEDOs), which provide communities with resources to establish their own economic development programs and services; and the Regional Opportunities Program (ROP), which addresses region-wide sectoral development concerns and provides some ability to carry out research and advocacy projects of general benefit.

The Resource Access Negotiations (RAN) program provides financial support to help Indian, Inuit and Innu communities to:

- negotiate access to develop nearby (off-reserve) resources:
- attract commercial investment in developing community-owned resources; or,
- establish agreements with developers of large-scale projects that offer business and employment opportunities.

The Commercial Development program complements ISTC's Aboriginal Business Development program. It provides direct and guaranteed business loan facilities to Indian and Inuit businesses — the former when no Aboriginal Capital Corporation (ACC) is operating, the latter for on-reserve businesses.

In addition to these programs, DIAND advocates Indian and Inuit employment, business and resource development interests in the public and private sectors.

DIAND manages the investment of more than $62 million a year to help build CEDOS. Progress during the year included the following:

- more than 60 per cent of CEDOs were providing a full range of economic development services to their communities, double the capacity two years ago;
- there was a large volume of Indian and Inuit training, business and resource development project proposals, noted by ISTC, EIC and other government departments;
- about half of CEDO funds were invested as equity or seed money in employment, business and resource projects (rather than in services); and
- with help from DIAND's Research Program, CEDOs were involved in advanced strategic planning, using tools such as automated workforce inventories.

In ROP, First Nations' leaders identified regional development priorities, and thus expanded the range and self-reliance of Sectoral Development Institutions (SDIs). There were 45 SDIs in operation during the year, providing development services in agriculture, fisheries, forestry, mining, financing, training and arts and crafts. An example of the effectiveness of these initiatives is regional forestry SDIs: 12 provincial tree farm and timber sale permits were negotiated and were expected to yield 280,000 cubic metres of fibre per year.

Indian and Inuit community economic development workers formed the Council for the Advancement of Native Development Officers during the year to share information, enhance professional development and advise DIAND on CEDOs.

RESOURCE DEVELOPMENT

Through its resource development activities, the sector helps Indian, Inuit and Innu communities manage their natural resources to obtain business and employment opportunities. These activities include technical support to Indian- and Inuit-controlled development institutions, enabling them to manage on-reserve resources, obtain access to off-reserve resources and develop cooperative management arrangements with neighbouring jurisdictions. Aboriginal SDIs received $6.5 million to provide resource management and development services to their membership this year.

RESOURCE ACCESS NEGOTIATIONS

The Resource Access Negotiations Program provided contribution assistance of $1.6 million to 52 projects. These projects enabled communities to negotiate access to off-reserve natural resources, attract commercial investment to develop community-owned resources and establish agreements with private sector developers offering business and employment opportunities. This year:

- mineral developers were involved in 15 funded projects, three of which were expected to create 241 new jobs. In one of these projects, the negotiated package for a nearby mine included an equity position, a scholarship fund, direct employment and business contracts;

- six projects received assistance to negotiate broad agreements with provincial governments for access to, and co-management of, resources such as wildlife, forestry and fisheries.

A recently completed mineral inventory of Indian reserves was distributed to all Indian bands during the year. The inventory provides communities with information on the mineral potential of their lands. This year, Indian bands received revenues of about $1 million from minerals permits and leases. A number of permits were issued for the sale of Indian reserve timber, providing bands with $4.6 million.

COMMERCIAL DEVELOPMENT

The Commercial Development Program complements ISTC's Aboriginal Business Development Program. Program staff support Indian and Inuit business development projects by helping them gain access to debt financing programs. Program staff advocate, and provide advice to, Indian- and Inuit-controlled development institutions.

Forty-seven business loan guarantees, worth $2.1 million, and 11 direct loans, worth about $550,000, were approved during 1990-91. Aboriginal capital corporations (ACCs) replaced DIAND in the provision of direct lending services in many parts of the country. The entire Yukon direct loan portfolio, totalling $1.1 million, was sold at fair market value to Dana Naye Ventures, and direct loan administration and collection was contracted out to three ACCs.

DIAND implemented a "one window" approach to business financing with ISTC during the year. This eliminated confusion about where to apply for business financing. As a partner with ISTC in supporting Aboriginal business development, commercial development staff participated in 19 Aboriginal board meetings which approved $55 million to 726 Aboriginal business projects under ISTC programs.

INDIAN TAXATION ADVISORY BOARD

In 1988, amendments to the *Indian Act* extended the taxing powers of Indian bands to interests in conditionally surrendered or "designated" lands. The Indian Taxation Advisory Board was established to implement these amendments and to facilitate the approval of Indian taxation bylaws. The 10-member board includes seven members of First Nations. The board now directs the review and analysis of all band tax bylaws, supported by the Indian Taxation Secretariat within the Economic Development Sector. In addition, the board provides general tax policy advice to the Minister.

In 1990-91, five Indian taxation bylaws were processed and approved. The board also undertook several research projects to determine the legislative feasibility of:

- establishing an Indian Gazette;
- entrenching the Indian Taxation Advisory Board's mandate in statute; and
- ensuring an adequate range of taxation powers is available under the law.

The board advocated the adoption of provincial legislation to overcome the potential problem of double taxation of Indian lands in British Columbia. The resulting law, the *Indian Self-Government Enabling Act of B.C.*, was passed in June 1990.

RESEARCH AND ADVOCACY

As part of its ongoing policy research and advocacy function, the sector concentrated this year on identifying solutions to the need for Indian adult education and Aboriginal workforce participation.

The sector, together with the Human Resources Branch and the Treasury Board Secretariat, developed the Aboriginal Workforce Participation initiative, designed to encourage greater Aboriginal representation in the Canadian work force. Starting with the federal public sector, DIAND's minister and his fellow CAEDS ministers agreed to encourage provincial governments, federally regulated and other private-sector employers, to adopt Aboriginal recruitment, retention and advancement measures.

INDIAN OIL AND GAS CANADA

Indian Oil and Gas Canada (IOGC), located in Calgary, is responsible for promoting oil and gas exploration, development and production on reserves, through its administration of the *Indian Oil and Gas Act* and the *Indian Oil and Gas Regulations*. Working with First Nations bands, IOGC provides such services as: determination of hydrocarbon potential; leasing and administration of oil and gas rights; ensuring fair, market-based prices and equitable production; revenue and production forecasting and revenue collection and verification.

In 1990-91, 21 wells were drilled on Indian reserve lands. Bonus money on the sale of oil and gas rights, along with surface compensation and rentals, amounted to $4.4 million, as well as $56 million in royalties collected on behalf of 35 First Nations. Sales of oil and gas rights on 52,000 hectares brought the total area under disposition at March 31, 1991, to 241,000 hectares. Agreements for exploration on Indian lands increased by 30 per cent, resulting in 640 kilometres of seismic work being conducted on reserves in three western provinces.

POLICY DEVELOPMENT BRANCH

LABOUR FORCE DEVELOPMENT

The Policy Development Branch concentrated this year on identifying the needs for Indian adult literacy development and Aboriginal workforce participation in a continuing effort to achieve greater participation of Aboriginal people in the mainstream economy.

DIAND and the National Literacy Secretariat, Department of Multiculturalism and Citizenship, funded the Saskatchewan Indian Institute of Technologies (SIIT) to seek a consensus on how to address the problems of under-education of adults in Aboriginal communities. SIIT produced the Aboriginal Literacy Action Plan, a document that reflects the views of a broad cross-section of Aboriginal communities.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS SECTOR

The Lands, Revenues and Trusts (LRT) Sector is responsible for the government's legal obligations in matters respecting Indians and lands reserved for Indians.

LRT REVIEW

The final phase of the LRT Review culminated in a legislative alternatives initiative — a key element of the Native Agenda announced by the Prime Minister in September 1990. Under First Nations' leadership, work was well under way to develop alternatives to the outdated Indian Act in such areas as lands, monies, forestry and First Nations' government. This work resulted in a series of formal proposals from Indian leadership that provided the basis for legislative action.

LANDS AND ENVIRONMENT BRANCH

LANDS DIRECTORATE

A Specific Agreement was ratified by Ontario, five Manitoulin Island bands and Canada under the *Indian Lands Agreement (1986) Act.* Under this agreement, the bands received compensation totalling more than $9.2 million for some 34,000 hectares of unsold surrendered land that was retained by Ontario. Negotiations under the 1986 Indian Lands Agreement were on-going, or about to begin, with nine other Ontario bands.

LRT SECTOR

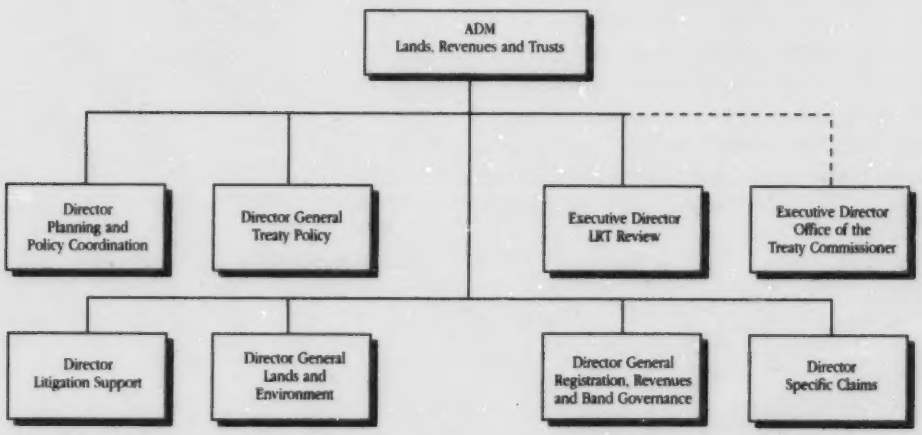

An improved computerized system was introduced in the Indian Land Registry. A total of 2,040 reserves had been converted to the system by the end of the fiscal year. Some 23,400 hectares of land were added to the reserve land base by federal orders-in-council during the year.

The Lands Directorate provided technical advice to the chiefs working on the "lands" component of the *Indian Act* alternatives initiative. Their aim is to produce legislative alternatives that would provide First Nations with independent powers to manage and grant interests in their land.

A Lands Management Training Program was designed to provide First Nations with courses in land management and related functions.

ENVIRONMENT DIRECTORATE

Contributions of $175,000 and $60,000 were provided to the Manitoba Northern Flood Committee and the Split Lake Cree First Nation for planning, implementation and negotiation activities under the Northern Flood Agreement (NFA). Negotiations continued with the Split Lake Cree First Nation. Other bands dropped out of negotiations to explore alternatives under the NFA, including arbitration, to resolve outstanding issues.

The department also provided bands and Indian organizations across the country with advisory, technical and other support to deal with environmental issues. About $1.9 million was provided directly to Indian groups to analyze environmental problems, participate in assessment and regulatory processes, and to negotiate compensation for environmental damages. The department organized a federal response to the Northern Diseased Bison Panel Report.

REGISTRATION, REVENUES AND BAND GOVERNANCE BRANCH

INDIAN REGISTRATION AND BAND LISTS DIRECTORATE

On March 31, 1990, there were 9,786 individuals awaiting the processing of their applications for Indian status. During 1990-91, 13,532 individuals applied for registration. Over this period, 13,632 applicants had their applications completed: 8,562 persons were registered and 3,405 persons were found to be ineligible because they were unable to prove that they met the entitlement provisions of the *Indian Act*. An additional 20,199 applicants were added to, or deleted from, the Indian Register through birth, death or/and marriages. The National Application and Tracking Registry System will provide a comprehensive tracking system for all registrations and assist in the devolution of this function to Indian bands and tribal councils.

BAND GOVERNANCE AND ESTATES DIRECTORATE

Band Governance promotes the development of band bylaws and provides training sessions to band representatives.

Meetings were held with the R.C.M.P. Aboriginal Policing Services, Attorneys General and local Crown attorneys during the year to improve understanding and cooperation in the enforcement and prosecution of bylaws.

The department continued to administer some 2,500 estates of deceased Indians. Some of the minister's statutory duties, such as authorizing the use of reserve lands for the general welfare of a band and executing documents authorized by the Governor-in-Council, were delegated to regional directors general.

Efforts to increase the involvement of family members in the administration of estates continued. Workshops by the Nova Scotia Native Women's Association were funded to offer information about estates and the Indian Act to interested residents.

INDIAN MONEYS DIRECTORATE

The department continued to administer about $1 billion of Indian moneys on behalf of 638 bands and 17,528 individuals. Extensive consultations were conducted with bands and Indian representatives to support the development of new legislative options for the management of Indian moneys.

TREATY POLICY BRANCH

The Treaty Policy Branch develops and coordinates policies on treaty issues in cooperation with other DIAND programs, federal departments, Indian groups and provincial governments. It also gives federal support to the activities of the Office of the Treaty Commissioner, an independent body with a mandate to review the issues of treaty land entitlement and the provision of education in Saskatchewan. The branch contributed $417,000 to Indian groups and organizations for treaty research projects and workshops.

INDIAN FISHING POLICY DIRECTORATE

In cooperation with the Department of Fisheries and Oceans, DIAND supported 21 fisheries co-management projects in British Columbia. These pilot projects demonstrate the practicability of local fisheries. DIAND contributed $630,000 to this work in 1990-91 and provided $115,000 to the British Columbia Aboriginal Peoples' Fisheries Commission.

SPECIFIC CLAIMS BRANCH

As well as dealing with the fulfilment of Indian treaties, specific claims relate to the administration of land and other assets under the *Indian Act*. The Specific Claims Branch helps to establish whether the federal government has breached a lawful obligation to an Indian band and provides compensation to the claimants where this has been proven.

Under the Native Agenda, the processing of specific claims was streamlined to reduce the time required to review them. Full and final settlements were reached with the Stagecoming, Teslin and Stoney First Nations, at a cost of nearly $24 million, and with the Ministikwan and Gordon Benoit First Nations.

LITIGATION SUPPORT DIRECTORATE

In 1990-91 the Litigation Support directorate administered test case funding to support nine cases under two separate programs. Under the regular program, eight test cases were funded, including one (*Attorney General of Ontario v. Bear Island*

Foundation) scheduled to be heard before the Supreme Court of Canada in 1991-92. Two other cases funded under the regular program, *Municipality of Oka v. Jean Roch Simon and R. v. Flett*, were heard by provincial courts of appeal. Under the C-31 Litigation Funding Program, intended to defray the cost of litigation arising from the 1985 amendments to the *Indian Act*, test case contributions were made to three Indian organizations that were granted intervenor status in the case of *Walter Twinn et al v. The Queen*. This was a challenge by four Alberta bands to the constitutionality of the legislation.

In addition, the directorate administered test case funding for two trials: *Pasco et al v. British Columbia and Canada*; and *Delgam Uukw (Gitksan) v. British Columbia and Canada*. On March 8, 1991, the British Columbia Supreme Court rendered judgement in the *Gitksan* case, dismissing the claim of the Gitksan and Wet'suwet'en to Aboriginal title over a large area of land in northwestern British Columbia.

POLICY AND LEGISLATION SECTOR

The Policy and Legislation Sector was created in 1990 to improve the development and coordination of departmental policies, legislation and strategic planning. It addresses cross-sector and inter-agency issues, undertakes policy research, manages special projects and ensures legislative consistency. The Assistant Deputy Minister chairs the Policy Committee, providing a strategic perspective on all major initiatives. A major responsibility in the year under review was coordination of departmental activities flowing from the Native Agenda.

POLICY BRANCH

The Policy Branch coordinates and ensures the implementation of the Native Agenda. This work includes the drafting of reports, briefings on the status of the agenda and providing advice on specific agenda items.

This year, the branch worked with other sectors on proposed reforms to the specific claims process; treaty land entitlements; fisheries; water and sewer projects; Aboriginal employment in the public sector; family services; education; policing and the administration of justice. Discussions were held with Aboriginal groups, other departments and levels of government.

The branch deals with strategic policy initiatives that cross program or agency responsibilities. This year, work included a study into the implications of recent legal decisions; the Green Plan; the proposed *Canadian Environmental Assessment Act*; and coordination of issues of concern to the Native Council of Canada.

SPECIAL PROJECTS DIRECTORATE

The Special Projects Directorate manages projects or issues that overlap one or more sectors. A major achievement was the $50 million (14,250 hectares) settlement with the Woodland Cree Band in northern Alberta. This reflects the government's commitment in the Native Agenda to accelerate the settlement of claims.

POLICY AND LEGISLATION SECTOR -

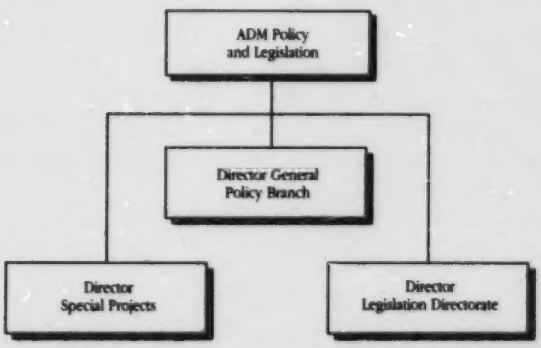

LEGISLATION DIRECTORATE

The Legislation Directorate coordinates the department's legislative program and monitors the legislative initiatives of other departments to ensure that consideration is given to Aboriginal and northern policies and priorities. Formerly part of the Self-Government Sector, it became part of the Policy and Legislation Sector this year.

There were 22 legislative initiatives under consideration at the end of the fiscal year. Most of these involved proposed changes to the *Indian Act*, self-government, comprehensive land claims, environmental protection and devolution in the North.

ADMINISTRATION PROGRAM

FINANCE AND PROFESSIONAL SERVICES

The Finance and Professional Services Sector provides financial, administrative and management services to the department.

FINANCE BRANCH

The Finance Branch conducted the regular review of corporate and regional resource requirements and use. Year-end lapses of resources decreased for the second year in a row.

The branch took part in the development of a new method of assessing the entry of First Nations into Alternative Funding Arrangements. As a result, First Nations can now identify their organization and management systems needs as they assume increased authority under AFA.

Responsibility for expenditures on hospitality, conferences and workshops was delegated to the regions this year in the spirit of the Council for Change philosophy of "down and out" management. Many improvements were made to departmental processes, including a more efficient direct loan management system, a more timely and informative management reporting system and the development of a departmental resource management system.

Another initiative was the preparation of a Memorandum of Understanding for Increased Ministerial Authority and Accountability. Through this, the Treasury Board provided departmental managers with greater authority and streamlined reporting requirements.

MANAGEMENT SERVICES BRANCH

Management Services Branch provides informatics services to the department.

The branch upgraded the software on 2,500 personal computers throughout DIAND. Electronic mail was expanded to 1,200 users and more than 700 employees were trained on various software packages.

Following a study to redesign the financial system last year, a new software package was selected and purchased. Work began to upgrade all departmental mini-computers and associated telecommunications equipment to support this new system.

The corporate data network was expanded by implementing switches in the regional offices. Pilot projects were undertaken on Local Area Networks (LANs) this year and work began on the development of a departmental standard.

A corporate strategic data model of the department was developed as a joint effort with the Quantitative Analysis and Socio-Demographic Research Group. This model facilitates information management throughout the department.

CORPORATE SERVICES DIRECTORATE

A Memorandum of Agreement with Supply and Services Canada was renegotiated for another five years, giving the department authority to transfer material assets to Aboriginal organizations.

A total of more than 1,240 contracts and change orders, valued at $22.9 million, were processed for consulting and professional services and for non-professional services. These included 100 contracts, worth more than $616,000, awarded to Aboriginal entrepreneurs. Nine administrative courses were provided to 168 Indian band staff, representing 107 bands or tribal councils.

The Indian Art Centre acquired 46 works of art through the first Indian Art Acquisitions Jury in five years.

FINANCE AND PROFESSIONAL SERVICES

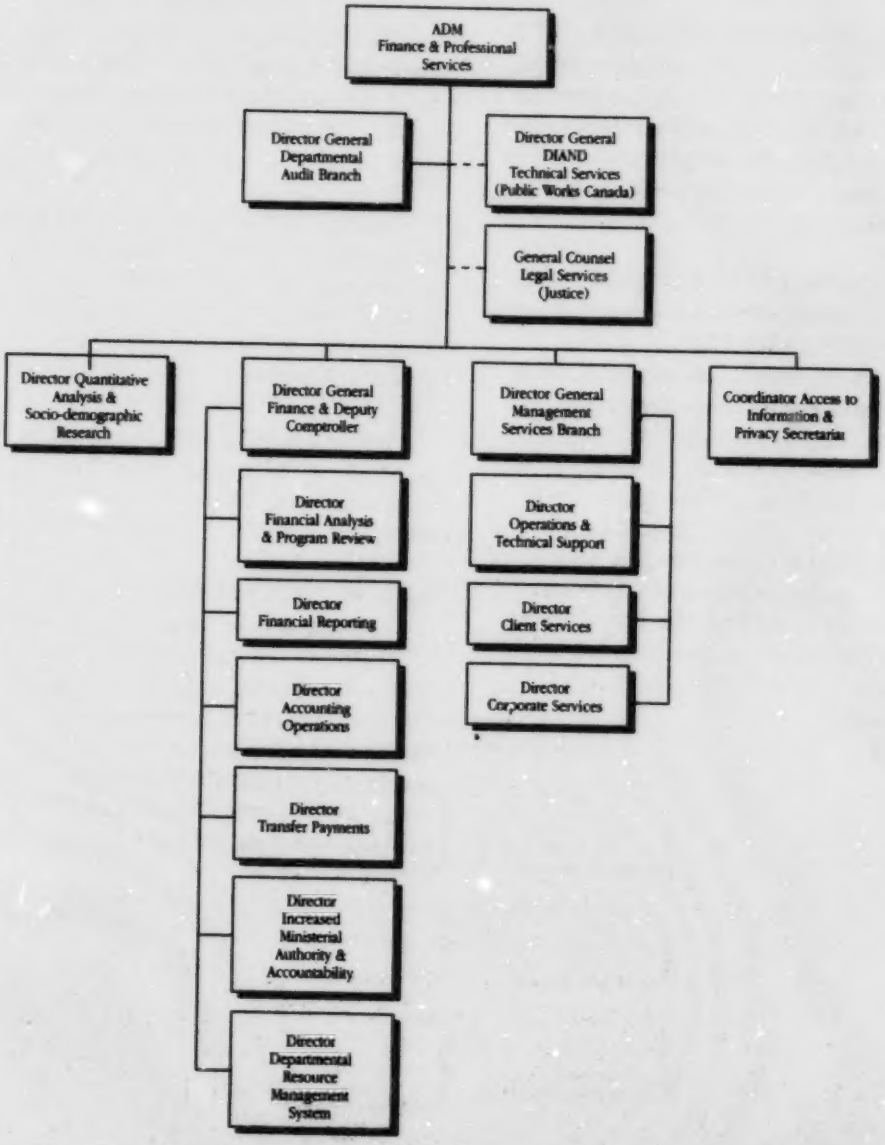

QUANTITATIVE ANALYSIS AND SOCIO-DEMOGRAPHIC RESEARCH

This group (QASR) maintains and analyses statistical information and coordinates activities related to the management of information. Work this year included the development of a departmental strategic data model, studies on the Indian public service and university education and the development of a long-term costing model for post-secondary education.

QASR responded to more than 800 requests for information and provided advice on the design of questionnaires and enrolment projections. Publications this year included "Basic Departmental Data — 1990," and "Indian Register Population by Sex and Residence, 1990."

ACCESS TO INFORMATION AND PRIVACY SECRETARIAT

The Access to Information and Privacy Secretariat oversees the administration and policy development of the *Access to Information Act* and the *Privacy Act*. It processes formal requests and advises senior management on the administration of the legislation and the disposition of cases. It also promotes awareness of the legislation within the department. This year, the secretariat processed 160 access requests, 19 privacy requests and 88 privacy disclosure requests.

AUDIT BRANCH

Fifteen audits and six special projects were completed during the year. The branch identified five audit themes that are important to the new management environment at DIAND. These will be part of the criteria for future audits.

TECHNICAL SERVICES

Technical Services is a sector of Public Works Canada which provides architectural and engineering services to the department. This year, the sector implemented the Asset Condition Reporting System to provide reliable data on the effectiveness and recapitalization requirements of DIAND's assets, including on-reserve buildings and grounds, municipal services, roads and bridges.

A national fire and safety program helps to reduce the loss of life and assets on reserves. Activities included a fire safety poster competition for school children and a national fire fighters' competition for Aboriginal fire fighters.

Technical Services played a key role in the Environmental Assessment and Review Process, providing advice to several DIAND sectors and branches.

LEGAL SERVICES

This unit, operated by the Department of Justice, provides legal advice and assistance at headquarters and in the regions. This year, Legal Services assisted several sectors, responding particularly to the legal aspects of comprehensive and specific claims, self-government negotiations, the administration of statutes and a growing volume of litigation.

HUMAN RESOURCES

The Human Resources Branch assists the department in all aspects of human resources management and provides services to enhance employee productivity and motivation.

A new employee's performance review process was implemented during the year. The process emphasizes employee/supervisor communication and the joint setting of goals, objectives and performance expectations. Another new program was a review of senior managers' performance by subordinates.

Under a new training and development strategy, employee career aspirations were matched against the department's requirements over the next three to five years. This program will ensure competent staff to meet future needs as well as the better development of employee potential and the fulfilment of career aspirations.

A framework for implementing recommendations of the Deputies' Council for Change was prepared during the year. These covered: awards and recognition; Aboriginal recruitment and retention; employee orientation; cross-cultural awareness training and the Public Service 2000 program.

A rotational assignment program was implemented to help employees develop the skills and experience necessary to pursue career aspirations. A council for elders, the Kumik, was established at headquarters to raise cultural awareness and to offer Aboriginal employees counselling and guidance.

A new self-funded leave program allows employees to contribute a portion of their salaries to a fund to finance six months' to a year's leave for personal interests and goals. Employees have the option of contributing

HUMAN RESOURCES BRANCH

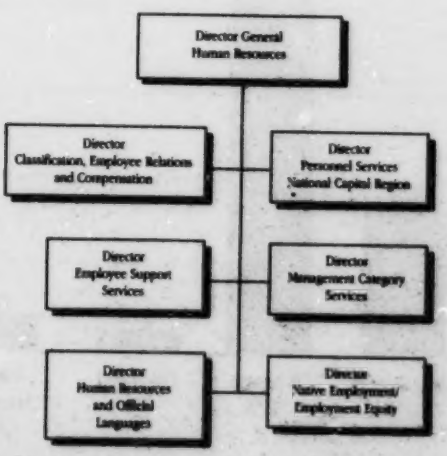

a portion of their salaries to a fund. A computerized leave-reporting module and on-line access to the pay system were also introduced.

Despite a four per cent decrease in the department's staff, the proportion of Aboriginal people, women and other target groups continued to grow. At year's end, Aboriginal people represented 20 per cent of total staff; women, 57 per cent; visible minorities, 5 per cent; and disabled persons 3 per cent.

In a related move, changes were made in the criteria for admission to the management skills development program to make it easier for women to participate. An Aboriginal post-secondary program recruited nine graduates for the department and four for other departments and the private sector.

EMPLOYEE DEMOGRAPHICS

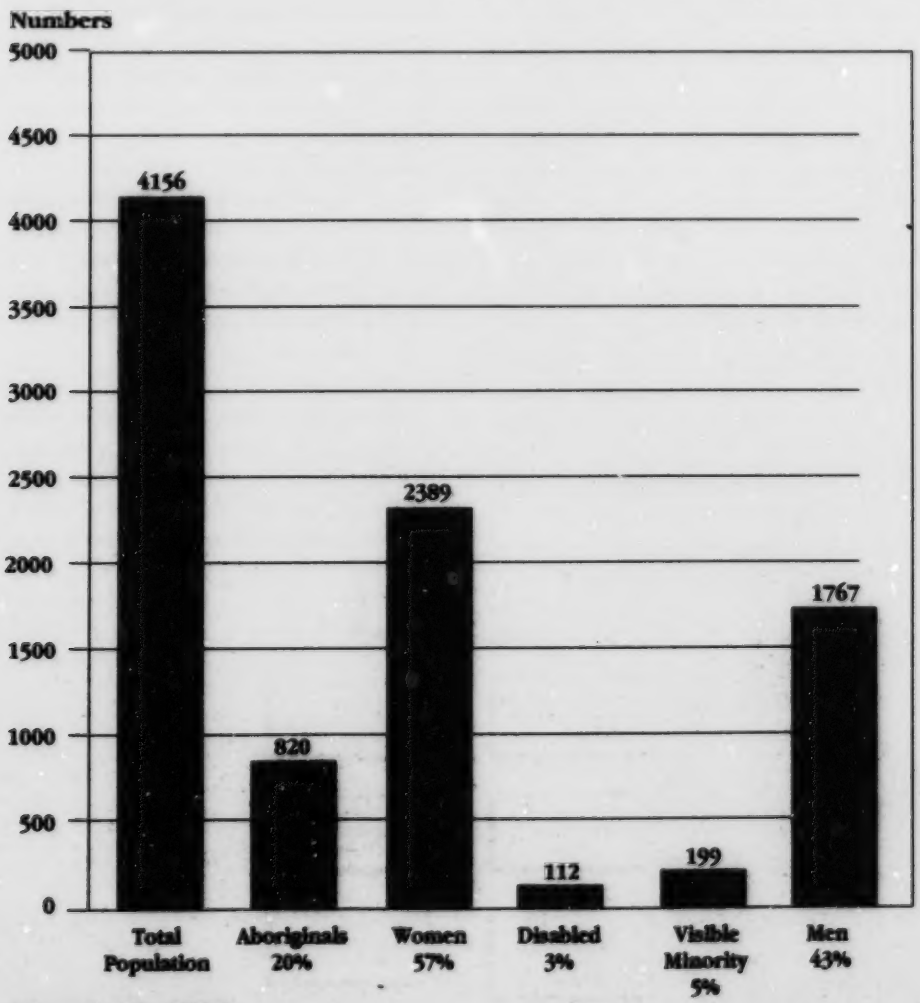

March 31, 1991

A demographic model was developed to project the department's staff requirements to the year 2000. Downsizing and devolution affected a total of 565 employees this year. Workforce adjustment programs maintained the involuntary lay-off rate at 2.3 per cent.

EXECUTIVE SUPPORT SERVICES

The Executive Support Services Branch is the central link between the programs and ministers' offices on such matters as Cabinet submissions, regulatory reform, parliamentary relations, briefings, and ministerial correspondence. It also conducts program evaluations and undertakes special projects.

The Planning Directorate provides the ministers, deputy ministers and other senior management with advice and analysis. The Policy and Strategic Analysis Section coordinates the processing of Cabinet submissions and proposed regulations. The Parliamentary Relations Division coordinates and reviews responses to oral and written questions in Parliament, arranges for the preparation of information for use in debates and liaises with standing committees and other parliamentary officials. The Briefing Unit coordinates the preparation of briefing notes for the ministers, their staff, the parliamentary secretaries, the deputy ministers and other members of Parliament, when requested. During 1990-91, the Briefing Unit processed 1,988 briefing notes and gave workshops on writing briefing notes.

The Executive Secretariat prepares responses to correspondence received by the ministers and deputy ministers. More than 15,000 pieces of correspondence were handled during 1990-91. The secretariat also manages research, negotiations and claims settlement funds issued to Aboriginal claimants participating in the claims resolution process.

During 1990-91, the department administered the issuance of:

- $4.5 million to 33 Indian bands and associations for the research, development and presentation of specific and comprehensive claims;

- $23 million in loans to 13 comprehensive claimant groups; and $940,000 to 18 specific claimant groups for negotiations.

The Evaluation Directorate, under the direction of the departmental Audit and Evaluation Committee, evaluates programs and policies following guidelines set by the Comptroller General. During the year,

EXECUTIVE SUPPORT SERVICES BRANCH

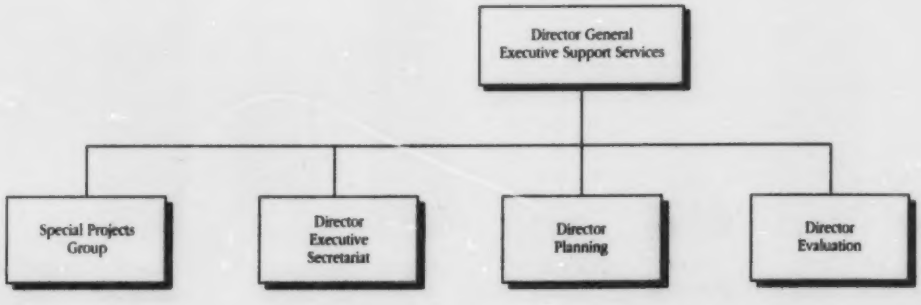

11 evaluations were completed, eight studies were in progress and six new study proposals were developed.

The five-volume *Report to Parliament on the Impacts of the 1985 Amendments to the Indian Act (Bill C-31)* was tabled in Parliament following consultations with national Aboriginal institutions. Completed studies included an evaluation of the capital program allocation mechanism, elementary and secondary school evaluation guidebooks, the Research and Funding Division, and management training for band leaders and managers.

COMMUNICATIONS

The Communications Branch has three objectives:

- to inform DIAND's client groups about the policies, programs and activities of the department;
- to inform all Canadians about DIAND and about Indians, Inuit and the North; and
- to provide the federal government and the department with feedback on the interests and concerns of Canadians with respect to DIAND's responsibilities.

This was a particularly busy year. The branch produced many speeches and communiques to support ministerial announcements on departmental initiatives. In the North, these included negotiations on the comprehensive land claims of the Council for Yukon Indians and of the Dene/Métis, and the creation of a Polar Commission. Elsewhere, announcements were made on land claims in British Columbia, the Oka land issue, a major Indian water and sewer initiative under the Green Plan, and the implementation and progress of the federal government's Native Agenda.

Among the 338 publications produced by the department during 1990-91 were: *The Arctic Environmental Strategy: An Action Plan; the First Annual Report of the Indian Taxation Advisory Board 1989-90*; and a series of five reports dealing with *The Impacts of the 1985 Amendments to the Indian Act (Bill C-31)*. The department also produced *You Wanted to Know*, a guide to federal programs and services for Aboriginal people.

DIAND supported the production of several films during the year which dealt with areas of interest to the department and to Aboriginal people. These include *To Heal the Spirit*, a one-hour documentary examining the role of traditional spirituality for Aboriginal inmates at the Prison for Women in Kingston, Ontario. DIAND also helped fund *Nunagpa*, a documentary re-creating a day in the life of a 1930s Inuit family on a traditional summer caribou hunt. The department also produced an audio cassette of the *Indian Act* for the visually impaired.

The Public Enquiries Division provided departmental publications and other information in response to more than 22,000 enquiries from the public, other government departments, libraries and special interest groups and organizations.

The demand for media relations support increased during the year. The number of media requests increased significantly. Media monitoring services were improved through the implementation of daily and weekly analyses of media coverage. Several surveys of public attitudes on Aboriginal issues were conducted during the year.

NORTHERN PROGRAM

NATURAL RESOURCES AND ECONOMIC DEVELOPMENT BRANCH

The Natural Resources and Economic Development Branch focused especially on economic and environmental issues this year.

The branch negotiated new economic development agreements with the Yukon and N.W.T. The North American Air Defence Modernization Project continued to provide business and employment benefits in local communities.

The branch improved and formalized its environmental screening and review process in response to the Federal Court decisions in the Rafferty/Alameda and Oldman River cases. The Arctic Environmental Strategy was approved by Cabinet and announced in Iqaluit. Land and water management and environmental protection issues were examined with the newly formed Yukon Mining Advisory Committee.

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

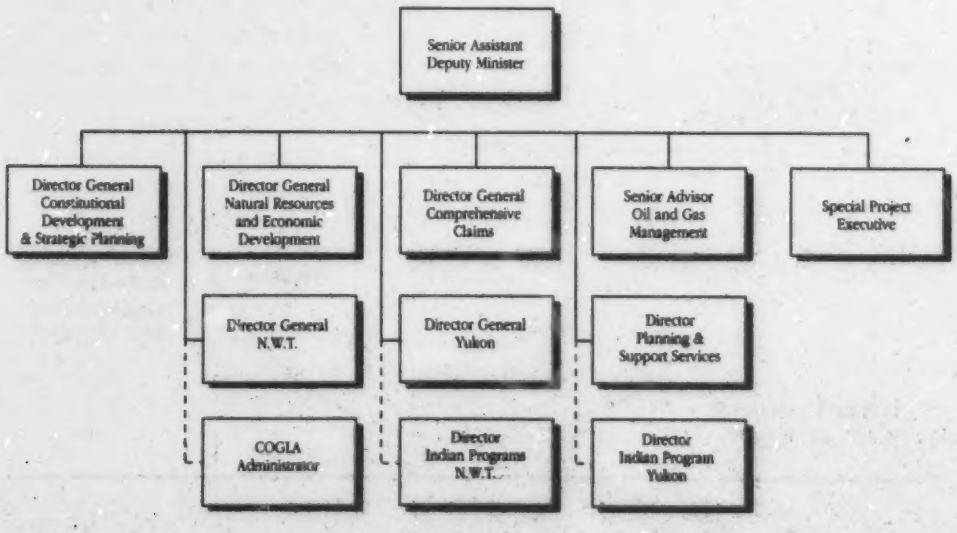

OIL AND GAS MANAGEMENT

Oil and natural gas activities within the Northern Program are guided by an Agreement-in-Principle on a Northern Oil and Gas Accord, signed with each of the territorial governments in September 1988.

The Beaufort Sea Steering Committee, made up of representatives from the federal and territorial governments, the Inuvialuit and the oil and gas industry, addressed public concerns expressed during the Environmental Impact Review Board hearings. The committee issued a final report with recommendations on the management of oil and gas exploration in the Beaufort Sea.

With the commitment to full consultation on major decisions on oil and gas matters, a call for nominations for lands in the western Beaufort Sea was announced in April 1990. Preparations were made for a call for nominations for the Beaufort Sea and Mackenzie Delta, scheduled for April 1991.

A call for nominations was announced, in cooperation with the Government of the Northwest Territories, for lands on Cameron Island in the Arctic Archipelago.

Informal consultation continued with both governments in preparation for resolution of a Northern Accord in the coming year.

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM 1990-1991 ACTUAL EXPENDITURES BY ACTIVITY (IN $ AND %)

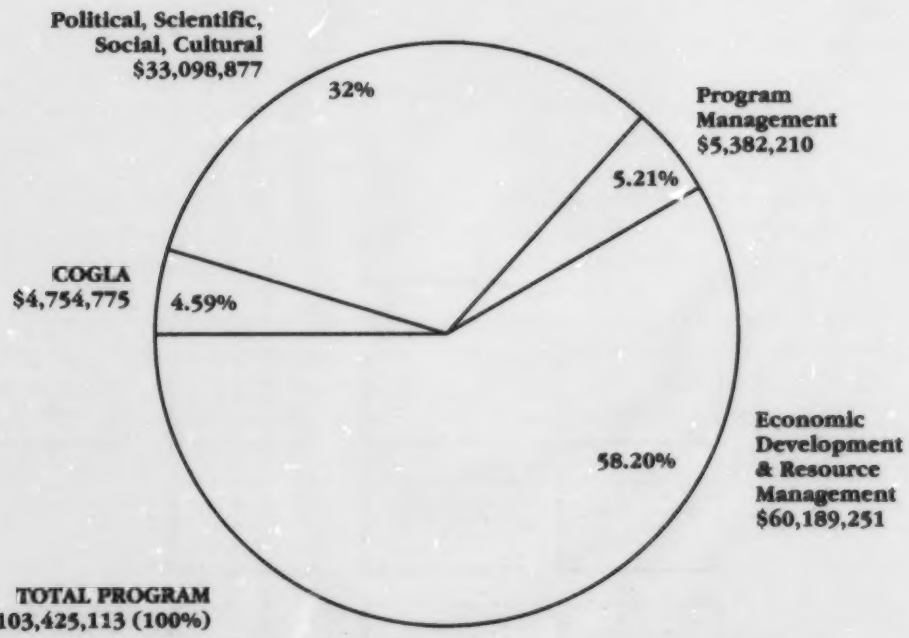

BIOLOGICAL RESOURCES DIVISION

The division continued to support the Nunavut Wildlife Management Advisory Board, which provides a forum for government and Inuit to cooperate in the management of wildlife in the eastern Arctic.

The division also provided administrative support for implementation of the environmental impact screening and review provisions of the Inuvialuit Final Agreement. The Environmental Impact Review Board recommended against approval of the Gulf Canada Resources Ltd. Kulluk drilling program.

The division took part in studies into the development of a community-based management regime for reindeer of the Belcher islands; the monitoring of potential effects of development on the Porcupine caribou herd and an examination of radionuclides in the northern food chain.

Treasury Board approved a two-year extension to the Fur Development Program (1990-92). Core funding was provided to Indigenous Survival International. Agreements were signed with provincial and territorial governments to provide trapping instructions to Aboriginal people and northerners. Funding was also provided to assist Aboriginal organizations in the development of fur and sealing industries. A comprehensive evaluation of the federal government's Fur Industry Defence Program (1987-92) was sponsored by DIAND, DOE and External Affairs. A major workshop to develop a fur industry strategy was conducted by DIAND, DOE and Agriculture Canada.

ENVIRONMENTAL SERVICES AND RESEARCH DIVISION

An investigation continued into the contamination of northern ecosystems and Aboriginal diets as a result of the long-range transportation of pollutants. A six-year contaminants action plan was prepared under the Arctic Environmental Strategy. It included research, monitoring, northern consultation, and international initiatives to control emissions of persistent pollutants. The department co-chaired, with Sweden, a Task Force on Persistent Organic Contaminants under the United Nations Economic Commission for Europe.

The division coordinated Canada's input into a ministerial declaration on the protection of the Arctic environment.

A work plan on cooperative research on persistent contaminants was negotiated by the division between Canada and the U.S.S.R.

In support of proposed new Environmental Assessment and Review Process (EARP) legislation, discussions took place between the regional offices responsible for most of EARP implementation in the two territories, and the Federal Environmental Review Office. Detailed procedures to clarify current practises under the present Guidelines Order were developed.

LAND USE PLANNING AND CONSERVATION

Cabinet approved the Lancaster Sound Regional Land Use Plan in October 1990. The Northern Land Use Planning Program in both territories ended, owing to government restraint measures. A commitment was made to complete the Greater Kluane, Keewatin and Mackenzie Delta/Beaufort Sea land use plans. A grant was provided to the Yukon Conservation Society to support its activities.

LAND MANAGEMENT DIVISION

The Land Management Division finalized negotiations on the transfer to the governments of the Yukon and N.W.T. of the *Land Titles Act* and participated in the transfer of Transport Canada's airports. Work proceeded on modernizing northern legislation, especially amendments to the Territorial Lands Regulations.

The division developed the DIAND clean-up program, one of the four components of AES. Abandoned wastes on Crown Lands will be cleaned up over the next six years. Some clean-up and site evaluation took place during the year at a number of sites including Whitehorse, Rankin Inlet and Iqaluit.

Technical and resource management issues were considered in the negotiation of land and resource-related elements of the three northern comprehensive claims. Discussions continued on a proposed *Surface Rights Act.*

WATER RESOURCES DIVISION

The Water Resources Division, in collaboration with regional water resources offices, continued consultations on amendments to the *Northern Inland Waters Act.* A Yukon Mining Advisory Committee was formed to advise the Minister.

Negotiations on transboundary water management agreements continued throughout the year, with significant progress on the Saskatchewan/N.W.T. agreement. Public consultations began on N.W.T. interests and needs in transboundary water management. The Yukon and Alsek River Basins Agreement was signed by Canada, B.C. and the Yukon.

A report was prepared for the Beaufort Sea Steering Committee respecting government management of potential oil spills.

Objectives were set out for new programs under the Arctic Environmental Strategy to gather information on the quality and quantity of northern water resources. Also, the division assisted Environment Canada in the development of a Canada/Alberta study of the cumulative impacts of pulp mills and other industrial developments on the Peace-Athabasca-Slave river systems.

The Minister approved more than 100 water licences recommended by the N.W.T. and Yukon water boards, including licences for two new mines in Yukon.

MINING AND INFRASTRUCTURE DIRECTORATE

In 1990, seven mines operated in the Northwest Territories and two mines, along with 220 seasonal placer gold properties, operated in the Yukon Territory. The value of mineral production was estimated at $906 million in the Northwest Territories and $541 million in Yukon. Mineral exploration expenditures in the Northwest Territories were estimated at $45 million and in the Yukon at $11 million. Royalties collected in 1990-91 amounted to about $8 million in the Northwest Territories and $788,000 in the Yukon.

MINING LEGISLATION AND RESOURCE MANAGEMENT DIVISION

After a long period of stability, legislation was under review during the year. The Federal Court ruled on March 7, 1990, that withdrawal of land under the *Territorial Lands Act* does not withdraw the land from mining use, as authorized by the *Yukon Quartz Mining Act*. The Minister immediately announced his intention to introduce remedial legislation and on January 17, 1991, Bill C-68, was promulgated by Parliament.

The department supports and provides background material to the Yukon Mining Advisory Committee (YMAC) which the Minister created in November 1990 to advise on legislative matters affecting Yukon mining. The committee is drawn from mining groups, governments, Aboriginal interests and others. YMAC's tasks were to advise on amendments to the *Northern Inland Water Act* and the Environmental Assessment and Review Process Guidelines Order.

MINERAL ECONOMICS AND PROJECT ANALYSIS DIVISION

The federal-provincial committee examining the participation of Aboriginal people in the mining industry, co-chaired by DIAND representatives, issued an initial report in February 1991.

Substantial work was completed in preparing discussion papers on mine site reclamation. Financial security agreements for two mines in Yukon — Curragh Resources Inc. for its Vangorda Plateau mines and the Mt. Hundere joint venture for the Mt. Hundere property — were concluded.

TRANSPORTATION AND INFRASTRUCTURE DIVISION

Responsibility for all existing roads now rests with the territorial governments. The Government of the Northwest Territories released its Transportation Strategy for the future and a new coordinating committee was formed with membership drawn from the Government of the Northwest Territories, Transport Canada (co-chairs), Fisheries and Oceans and Indian Affairs and Northern Development.

In conjunction with Transport Canada, the responsibility for Arctic B and C Airports was transferred this year to the Government of the Northwest Territories.

ECONOMIC DEVELOPMENT SECTION

1990-1991 was the final year in which the Canada-N.W.T. Economic Development Agreement (EDA) provided project funding. DIAND's contribution of $1.3 million represented 70 per cent of the total in the final year. A comprehensive evaluation of the EDA and its subsidiary agreement concluded that the EDA made a positive contribution to developing and diversifying the territorial economy. A new five-year (1991-96) Economic Development Framework Agreement was signed in February 1991.

In the Yukon, a one-year Canada-Yukon Agreement on Economic Planning was signed and implemented to provide up to $2.9 million for project funding in the areas of mineral development, renewable resources, economic planning and tourism. Discussions with the government of the Yukon led to the development of a framework agreement and three cooperation agreements.

NORTH AMERICAN AIR DEFENCE MODERNIZATION PROJECT

Construction contracts awarded by the Department of National Defence contained northern benefit commitments that were negotiated by the Natural Resources and Economic Development Branch. These benefits brought more than $58 million and 300 jobs to the northern economy in 1990.

Short range radar sites to be built in the North led this year to training for 118 northerners, full-time employment for 108 others and direct northern expenditures of about $41 million.

Work got under way at four northern airports to upgrade the facilities to allow for periodic deployments of NORAD interceptor aircraft. The work generated 125 jobs for northern residents and resulted in direct expenditures for goods and services of about $30 million.

CONSTITUTIONAL DEVELOPMENT AND STRATEGIC PLANNING BRANCH

CONSTITUTIONAL DEVELOPMENT AND ABORIGINAL AFFAIRS DIRECTORATE

The proposal to divide the N.W.T. into two new territories, in accordance with the provisions of the Nunavut Settlement Area Agreement-in-Principle, was a major focus of effort. The directorate undertook research and analysis, in consultation with the government of the N.W.T., the Tungavik Federation of Nunavut and other federal departments.

Discussions were held with both northern territories on the devolution of province-like responsibilities from the federal government.

As a consequence of the third report of the Standing Committee on Aboriginal Affairs, dealing with the relocation of Inukjuak Inuit to the High Arctic, the federal government was required to develop a response for Parliament. A consultant's review found that the Inuit were not relocated to establish Canadian sovereignty, as charged. A formal apology and compensation were therefore not appropriate. The federal government agreed to relocate Inuit who wished to return from Grise Fiord and Resolute Bay to Inukjuak, before March 31, 1992.

The directorate assisted the Self-Government Sector in negotiations with the Dene/Métis.

Work continued in the implementation of the Inuvialuit Final Agreement. A contribution of $99,000 was provided to northern Aboriginal associations. A further $80,000 was made available for Inuit counselling in southern Canada.

CIRCUMPOLAR AND SCIENTIFIC AFFAIRS DIRECTORATE

The Circumpolar and Scientific Affairs Directorate continued to work toward the establishment of the Canadian Polar Commission. Enabling legislation received Royal Assent on February 1, 1991. The commission's mandate is to promote and encourage the development and dissemination of polar knowledge and to foster international and domestic cooperation in circumpolar research. Work continued on the creation of a Canadian Polar Information System.

Core funding was provided to the Association of Canadian Universities for Northern Studies, representing 33 Canadian Universities and two territorial colleges. Support was also provided under the Northern Scientific Training Program for research projects by about 300 students from more than 30 Canadian universities.

The directorate also managed the Northern Science Award, presented annually by the Minister to an individual who has contributed significantly to knowledge and an understanding of the Canadian North. This year, the award was presented to Taamusi Qumaq, a noted linguist and ethnologist.

Under the Canada/USSR Agreement on Cooperation in the Arctic and the North, signed in November 1989, the founding meeting of the Mixed Commission on cooperation in the Arctic and the North was held in Canada in November 1990. A bilateral work plan was established for the next two years.

The directorate continued to coordinate circumpolar cooperation with other Arctic countries, including Denmark, Norway and the United States. It promoted discussions on a proposed Arctic Council, an international forum for Arctic countries.

Core funding was provided to the Canadian Regional Office of the Inuit Circumpolar Conference in Ottawa. The directorate will address concerns about the increasing number of scientific expeditions taking place in Canada's North, along with an interdepartmental and intergovernmental committee.

An interdepartmental committee was established to exchange information about federal activities on circumpolar matters and to encourage greater cooperation among agencies in the North.

STRATEGIC PLANNING DIRECTORATE

The directorate continued to produce the Northern Affairs Program's central planning document — the *Strategic Overview* — providing guidance to program activities. The directorate also completed two publications: the 1989-1990 edition of the *Annual Northern Expenditure Plan* and the 1990 edition of *Canada's North: The Reference Manual.*

Renewed funding was secured for the Northern Oil and Gas Action Program and detailed formula financing agreements were concluded with both the Yukon and the N.W.T.

Proposals to amend the *Municipal Grants Act* and clarify the northern application of grants in lieu of taxes were also approved by an all-party Committee of Parliament and by the Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

The directorate reviewed the northern air stage subsidy provided to Canada Post. Acting on the report, entitled *Food for the North*, the government decided to stabilize the subsidy, to transfer responsibility for its administration to DIAND and to apply the subsidy in a more efficient and equitable manner.

Work began on the establishment of a claims implementation secretariat in anticipation of northern comprehensive claim settlements.

COMPREHENSIVE CLAIMS BRANCH

Comprehensive claims negotiations are conducted with Aboriginal groups which continue to use and occupy traditional lands, in cases where Aboriginal title has not been dealt with by treaty or superseded by law.

B.C. TASK FORCE

The B.C. Claims Task Force, composed of representatives of the federal government, the B.C. government, and B.C. First Nations, was formed in December 1990 to recommend an approach to resolve the many Native claims in B.C. The Task Force considered the scope of negotiations, the process, timing and organization, as well as the need for public education, and reported July 3, 1991. Bilateral negotiations were held with the B.C. government on the respective roles and responsibilities of the two governments.

NISGA'A

In October 1990, the Government of B.C. became a participant in the Nisga'a claim negotiations. Subsequent negotiations led to the signing of the first tripartite comprehensive claim Framework Agreement in British Columbia on March 20, 1991.

CONSEIL DES ATIKAMEKW ET DES MONTAGNAIS

After a new president was elected to the 13-band Conseil des Atikamekw et des Montagnais (CAM) and a new negotiating team appointed, discussions resumed on the basis of a revised mandate to CAM. The negotiations proceeded toward the development of an Agreement-in-Principle.

TUNGAVIK FEDERATION OF NUNAVUT

An Agreement-in-Principle was signed in April 1990 by the Tungavik Federation of Nunavut (TFN), and by the governments of Canada and the Northwest Territories. The agreement provides for Inuit participation in land and resource management, $580 million in cash and Inuit ownership of about 350,000 square kilometres including 36,257 square kilometres with subsurface title. Substantial progress was made in land selection and on the items to be dealt with in a Final Agreement.

DENE/MÉTIS

On April 9, 1990, negotiators for Canada, the Dene/Métis, and the Government of the Northwest Territories initialled a Final Agreement. In July 1990, the annual assembly of the Dene/Métis rejected the agreement as negotiated. The Gwich'in and Sahtu subsequently withdrew their negotiating mandates from the Dene Nation and Métis Association and asked Canada to conclude separate agreements with them on the basis of the April 9, 1990, agreement. Canada accepted the Gwich'in request in November 1990 and commenced negotiations. A Gwich'in Final Agreement was expected early in the next fiscal year.

If ratified by the Gwich'in and approved by Cabinet, settlement legislation would likely follow by the winter of 1991-92. The agreement would give the Gwich'in land, cash compensation, and a share of any future resource royalties the government collects in the settlement area. The agreement also would provide the Gwich'in with a role in the administration of land and water use and in the management of wildlife and renewable resources. Other benefits include preferential hunting, fishing, and trapping rights in the region. Land selection negotiations between Canada and the Gwich'in were close to completion at the end of the fiscal year.

NORTHERN OIL AND GAS

On February 14, 1991, the Minister of Energy, Mines and Resources and the Minister of Indian Affairs and Northern Development announced that the Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) would be dissolved, effective April 2, 1991, and its responsibilities and functions integrated into the National Energy Board, the Department of Energy, Mines and Resources and DIAND.

Under this reorganization, the Minister will retain those authorities which involve the granting of legal permission or exclusive rights to companies to explore for, develop and produce oil and gas on Canada frontier lands north of 60. These authorities are generally prescribed under the *Canada Petroleum Resources Act* (CPRA). The NEB will regulate oil and gas drilling and production operations which were previously performed by COGLA under the *Oil and Gas Production and Conservation Act*.

Until this new arrangement is formalized in legislation, the Minister will retain authority for the oil and gas activity on Canada Lands.

REGIONAL OFFICES

OFFICES OF THE DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS AND NORTHERN DEVELOPMENT

ATLANTIC
1. Amherst

QUEBEC
2. Quebec City

ONTARIO
3. Brantford
4. Toronto
5 Sudbury
6. Thunder Bay
7. Sioux Lookout

MANITOBA
8. Winnipeg
9. Thompson

SASKATCHEWAN
10. Regina
11. Fort Qu'Appelle
12. Prince Albert
13. Meadow Lake

ALBERTA
14. Edmonton
15. Calgary
16. Lethbridge
17. St. Paul
18. Fort McMurray
19. High Level

BRITISH COLUMBIA
20. Vancouver
21. Prince George
22. Nanaimo

YUKON TERRITORY
23. Whitehorse
24. Teslin
25. Watson Lake
26. Haines Junction
27. Ross River
28. Carmacks
29. Beaver Creek
30. Mayo
31. Dawson

NORTHWEST TERRITORIES
32. Inuvik
33. Norman Wells
34. Fort Simpson
35. Yellowknife
36. Hay River
37. Fort Smith
38. Rankin Inlet
39. Iqaluit

ATLANTIC REGION

The Atlantic Region funds the provision of services to 38 Indian and Inuit communities in the four Atlantic provinces. Twenty-five Micmac and six Maliseet communities have a registered on-reserve population of 12,968, an off-reserve population of 6,345 and six on Crown Land, for a total of 19,319. The Canada-Newfoundland/ Labrador agreements arrange for services to five Inuit and two Innu communities in Labrador.

The regional office has a staff of 126 and administers a budget of more than $135 million. It works with four tribal councils and five Aboriginal organizations.

❑ Regional Office

ECONOMIC DEVELOPMENT

Under the Canadian Aboriginal Economic Development Strategy (CAEDS), $2,362,000 was provided to 19 Community Economic Development Organizations (CEDOs) for economic development planning and advisory services. A regional CAEDS advisory committee was set up to manage the strategy. Another CEDO committee was established to identify training needs and to develop a training package.

Funding was established under the Resource Access Negotiations project to help Indians negotiate for fishing licenses and to negotiate a joint venture for mineral development in Labrador.

The Indian Taxation Advisory Board helped one community to develop a band bylaw for taxation revenue. It was the first such bylaw to be drafted in Atlantic Canada.

Among other projects pursued by Aboriginal entrepreneurs were a tourist development, a salmon hatchery, peat moss mining, and planning for a large tourism and sport fishery complex.

EDUCATION AND SOCIAL DEVELOPMENT

There was a 41 per cent increase in the number of students in post-secondary education, to a total of 1,300. There was a special focus this year on improving education facilities, improving transportation services and developing programs to keep students in school.

An Indian studies support program was implemented to fund education initiatives sponsored by Aboriginal groups and post-secondary institutions. A regional advisory committee of First Nations representatives was created to approve worthy projects.

Greater use was made this year of social assistance transfers to create jobs. Other initiatives included discussions with native social workers on the establishment of programs to prevent family violence and the renegotiation of tripartite agreements to improve child and family services to Aboriginal people. Social Development manual rates were established in New Brunswick and Nova Scotia providing provincial equivalent social assistance to on-reserve residents.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

The North Shore District Tribal Council, the Saint John River Valley Tribal Council, the Confederacy of Mainland Micmacs, and the Union of Nova Scotia Indians provided advisory services to their member bands, representing about 80 per cent of all Aboriginal communities in the region. Master funding arrangements were negotiated for 31 bands, which included seven AFAs. A newly established transfer payments management system accounted for 98 per cent of all contributions to bands during the year. Financial management plans were implemented for nine bands.

All capital projects on reserves were administered by band councils. In housing, councils renovated 315 homes and 265 new housing units were constructed, including 95 for Bill C-31 returnees. Several large subdivision projects were begun by councils, largely as the result of supplementary funding under Bill C-31.

INDIAN GOVERNMENT SUPPORT

More than $127,000 was provided to bands this year for self-government activities. Fourteen bands were assisted in research and development projects. Two others were assisted to develop framework agreements.

More than $31 million was transferred to Indian bands under seven AFAs. Two new AFAs were signed with bands in New Brunswick and a third-generation agreement was signed in Prince Edward Island. One band in Nova Scotia was declared eligible for an AFA while five others began working on documents required for the eligibility process.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

A land administration training program was launched for bands during the year. Most bands also undertook courses in estates, wills, elections and bylaws. A total of 1,600 land allotments were under administration by the regional office. Ninety-eight estates were opened, 70 closed and a new estate reporting system was implemented. There were 12 band elections. Indian registration functions were devolved to First Nations during the fiscal year.

HUMAN RESOURCES

Employees were involved throughout the year in efforts to redefine regional roles and responsibilities. The region took a lead role in responding to the issues of recruitment, retention and advancement of Aboriginal employees within the department. These issues were among those raised by the Deputies' Council for Change.

FINANCE, ADMINISTRATION AND INFORMATICS

The use of the Transfer Payments Management System reduced the number of contribution cheques issued by 40 per cent, compared to the previous year. Emphasis was placed on improving the quality of the region's work environment. A multi-year plan to acquire ergonomically designed workstations was begun. Other improvements included modifications to the air distribution system and the accessibility of washrooms to the disabled.

REGIONAL SECRETARIAT

The Regional Secretariat coordinated executive correspondence and briefings as well as planning functions. The Communications Section responded to about 3,500 public and media enquiries.

The secretariat took part in the establishment of a Micmac tripartite forum in Nova Scotia. The forum brings together Aboriginal groups, the provincial and federal governments to discuss issues of common concern.

QUEBEC REGION

This was a difficult year in DIAND's Quebec Region. The Mohawk of Kanesatake and Kahnawake were involved in the armed confrontation with Quebec police and Canadian troops at Oka, Que. The election of an interim band council helped to return stability to the community of Kanesatake, and will help make it possible for the federal government to negotiate the transfer to the band of lands that were at the heart of the crisis.

Tripartite negotiations and agreements brought about changes on several issues, including policing services and Aboriginal economic development.

Supreme Court of Canada rulings on ancestral rights and treaties affected the regional office's activities in securing access to resources.

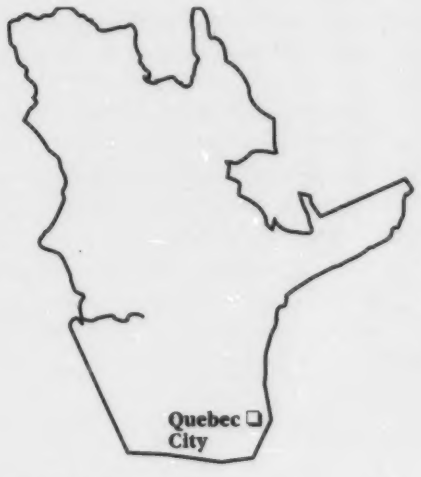

❑ Regional Office

SELF-GOVERNMENT NEGOTIATIONS

The region created this new directorate to handle negotiations on self-government and claims, and to assist federal negotiators on specific and comprehensive claims negotiations.

Work began on the negotiation of a framework agreement on self-government for the Huron-Wendat First Nation. A joint working document was created.

A tripartite working group, including the Mohawk Council of Kahnawake, was established to consider the issue of policing in Kahnawake. Another, including the Algonquins of Barrière Lake, worked on the development of renewable resources in La Verendrye Wildlife Reserve.

Tripartite negotiations involving the Assembly of First Nations were undertaken to conclude an agreement on Aboriginal economic development. The Canadian and Quebec governments assisted in the formation of an Aboriginal organization to promote economic development in Quebec.

COMMUNICATIONS

Owing to the confrontation at Oka, there was a significant increase in requests for information concerning the Native situation in Quebec. The region responded to more than 1,200 requests — 250 from journalists. The section also responded to many requests from the Parliamentary Relations and Ministerial Correspondence Units. The

section was involved in many communications activities conducted by headquarters. The regional office issued the first edition of the "Guide to Indian Communities in Quebec".

ECONOMIC DEVELOPMENT AND EMPLOYMENT

Since the introduction of the Canadian Aboriginal Economic Development Strategy, 31 Community Economic Development Organizations (CEDOs) have been set up in Quebec. These include four Sectoral Development Institutions — three for crafts and one for trapping. These organizations shared a budget of $8.6 million. The Corporation de développement des Premières Nations du Québec et du Labrador was formed during the year. A budget of $8.6 million was decentralized to these organizations. The priority was on developing an organizational structure for the CEDOs.

Owing to the establishment of Aboriginal finance companies in Quebec, the focus is shifting from direct loans to loan guarantees. Thirty-four applications for loan guarantees were received. The guaranteed loans portfolio totalled nearly $1.4 million at the end of the fiscal year. Work was under way to sell the loans fund, worth nearly $4 million.

Fourteen candidates began training under the Entrepreneurship Initiatives Program. This program has received a total of $167,000 since it began in 1988-89. Eleven businesses have been launched as a result.

Two Resource Access Negotiations (RAN) projects received funding this year: co-ownership of a saw mill and a skills training project at an aluminum plant.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

The expansion of the Village-des-Hurons Wendake was completed with lands acquired in 1988. Agreements were reached to enlarge the Matimekosh and Odanak Reserves. A total of 106 acres of land in the municipality of Oka was bought for the use and benefit of the Kanesatake Band.

At the request of the River Desert Band Council, which wanted to purchase lands with funds derived from the settlement of a specific claim, the region successfully submitted a purchase offer to the owner of lands forming enclaves within the Maniwaki reserve.

Following a pilot project, the region became responsible this year for collecting data on the registered Indian population in Quebec.

The Montagnais Band of Lac Saint-Jean sought a ruling this year to return to its traditional electoral customs. A favourable ruling was being prepared as the fiscal year drew to a close.

The Environment Division coordinated an emergency environmental operation following the oil spill at Weymontachie. Soil analyses were also completed prior to the restoration of contaminated sites at Waskaganish, Eastmain, Wemindji and Kahnawake.

INDIAN SERVICES

Owing to work begun by the Deputies' Council for Change, Indian Services began an assessment of the quality of client services. This assessment, first conducted internally, was completed by a survey of representatives of Native agencies and communities.

At the same time, the region made improvements in its services, notably in visitor reception, telephone service and in the system for managing financial agreements.

ALTERNATIVE FUNDING ARRANGEMENTS

AFAs with the River Desert and Escoumins bands were renewed for five years. Three other bands — Kahnawake, Betsiamites and Uashat/Maliotenam — signed new AFAs. This brought the total number of AFAs to six, including an agreement signed by the Montagnais of Lac Saint-Jean in 1989-90.

A total of more than $50 million, about 25 per cent of the region's budget, was transferred to communities through AFAs.

SOCIAL DEVELOPMENT

Seventy-three per cent of bands in Quebec (22 of 30) administered their own social assistance plans during the 1990-91 fiscal year. Six bands were working during the year to assume control.

A group home was set up in Uashat (Sept-Iles) and four emergency shelters for the victims of family violence were opened in Schefferville, Uashat, River Desert and Restigouche.

Consultations determined that both the Quebec government and Indian bands and associations see the immediate need for a management and financing system for Indian child and family social services.

EDUCATION

The Romaine, Lac Simon and Timiskaming bands worked during the year to take over their schools. Negotiations for the transfer of control were under way with bands in Lac Rapide and Kanesatake. A study was launched during the year to determine the need for computers in schools.

CAPITAL MANAGEMENT AND BAND SUPPORT

More than 261 housing units were built during the year. Of this number, 63 new dwellings were intended for persons whose rights were restored under Bill C-31. Two hundred and thirty-six housing units were renovated.

Many capital projects were undertaken in several communities. Three communities made major investments in capital facilities, including the drinking water supply in Restigouche and waste water disposal systems in Pointe-Bleue and Mingan. Six communities invested in school facilities. Natashquan finished building a new school, Timiskaming began work on a primary school and the Montagnais of Schefferville and the Algonquins of River Desert began to improve their facilities.

The transfer of responsibilities for technical services was a priority. Three tribal councils received funding to study their need for technical services and to make proposals on the structure and operation of units which would offer engineering consulting services to member bands.

Except for residents, all on-reserve assets were inspected during the year. Work proceeded on a process to update the database of these assets.

Flexible payment transfers have had a large impact in Quebec. The region developed a global financing agreement under which the regional budgets of various programs are grouped together in a single agreement. This reduces the number of agreements and amendments during the year. Work proceeded on a new regional manual for financial audits for the use of First Nations and their auditing firms.

An assessment of the consultation services provided by the tribal councils was initiated during the year.

HUMAN RESOURCES MANAGEMENT

A Human Resources Management Board was set up to study personnel policies and to establish objectives and priorities within the region. The board will make recommendations to the regional committee.

A training project was launched to provide on-the-job training for about 20 employees, leading to diplomas in computerized financial management.

ONTARIO REGION

The Ontario Region continued to emphasize self-government and devolution initiatives. Work began on a third set of substantive self-government negotiations with Aboriginal communities represented by the North Shore Tribal Council. Work also continued on substantive negotiations with the Whitefish Bay First Nation and the United Indian Councils of the Mississaugas and Chippewas Nations. Twenty-two AFAs were negotiated and signed, for a total of 31. Progress was made in devolution and the transfer of services: tribal councils were funded and there was increased local control of education, land management and the initiation of social service assistance and delivery systems.

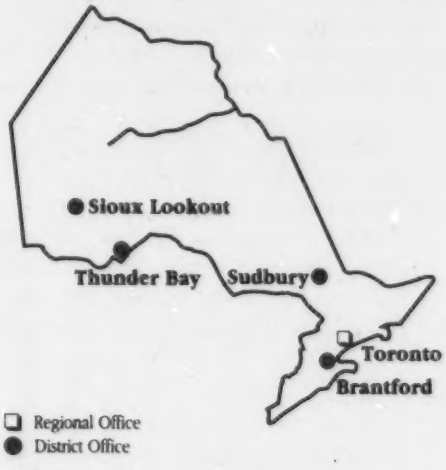

The region's Indian population increased by 4,719 to 114,228 over the course of the fiscal year.

The region, in cooperation with the province, produced a comprehensive map showing the locations of First Nations. The map also indicates linguistic groups, political affiliations and treaties.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

Twelve tribal councils and three large First Nations were funded to provide advisory services. Four of the councils and the First Nations established technical service units and hired professional staff to provide advice and administer projects.

Nineteen capital planning studies were funded to identify needs for Indian communities. A $74 million construction program included four projects for school and teacher facilities, five community electrification projects and 12 infrastructure projects.

ECONOMIC DEVELOPMENT

The region provided $11,425,000 to support a network of 133 community development organizations under the Canadian Aboriginal Economic Development Strategy. As well, $1,700,000 was made available to Indian Sectoral Development Institutions in arts and crafts, agriculture, wild rice, forestry, tourism and trapping. The region also supported First Nations in ventures that were significant to both the provincial and national economies. An example was the Nipissing First Nation Band of Ojibways, which opened a fur dressing plant as a joint venture with de'Medici & Co., of Milan, Italy. Tyendinaga Mohawk Territory was one of 25 satellite business conference sites, drawing attention to the achievements of Aboriginal entrepreneurs.

EDUCATION

Nine community schools were transferred to local control. Seventy per cent of Indian students enroled in on-reserve schools across the region received instruction in 50 First Nation schools. Sixteen special projects were initiated with provincial boards of education, universities and community colleges, to support the educational and cultural needs of Indian students. A total of 7,200 students received assistance to attend college and university programs. Two tripartite agreements covering second-level services were near completion.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

The Manitoulin land claim settlement included $7.25 million in cash and more than 2,000 hectares of land. First Nations were involved in land management and in assuming authority for their lands, an important step in building the capacity for self-government. The Nipissing First Nation began to administer lands under the Indian Act. Five First Nations completed land management training.

The department provided partial funding for Aboriginal participation in Ontario's timber class environmental assessment hearings, the Ontario Hydro 25-year plan hearings and in the development of a plan to restore water quality at Akwesasne.

PROGRAM MANAGEMENT AND ADMINISTRATION

The region funded tuition and registration costs for 34 regional employees to attend Ryerson Polytechnical Institute's public administration courses, provided within the regional office. All program directors and district managers received full delegated staffing authority during the year. Funding and delivery procedures were streamlined to ensure accurate and timely payments to First Nations and other recipients.

SELF-GOVERNMENT

The North Shore Tribal Council signed a framework agreement, leading to substantive self-government negotiations. This brought to three the number of substantive self-government negotiations, representing 16 First Nations. Included in these negotiations were those with the Whitefish Bay Band as well as with the United Indian Council of Mississauga and Chippewas Nations, both of which earlier signed a framework agreement. Framework negotiations were begun with Grassy Narrows, Kasibonika and Big Trout First Nations.

Discussions began on the development of a unique concept for a Nishnawbe-Aski Federation that could provide First Nations across northern Ontario with increased governing powers. The Tripartite Process, a mechanism for discussions between First Nations, Ontario and Canada, successfully addressed a number of sectoral self-government negotiations, such as policing.

SOCIAL DEVELOPMENT

Progress continued on the transfer of social development responsibilities to First Nations and their organizations. The Nishnawbe-Aski Nation began developing its own social services board. Regional officials participated on two tripartite committees concerning social assistance systems and delivery mechanisms for Aboriginal communities.

MANITOBA REGION

First Nations administered more than 80 per cent of the Manitoba Region's annual budget this year. The transfer of control over education accelerated with the signing of Canada's first Education Framework Agreement. First Nations undertook the research required to assume full control by 1995.

The region created and supported an Aboriginal student summer employment program. A total of $367,000 was provided for 42 projects in 41 communities.

Alternative Funding Arrangements were signed with Fort Alexander, Peguis and the Opasquiak Education Authority. Dakota Tipi signed their second AFA agreement. A total of 16 AFAs had been signed by the end of the fiscal year. A regional workshop was held to consider improvements to the AFA process.

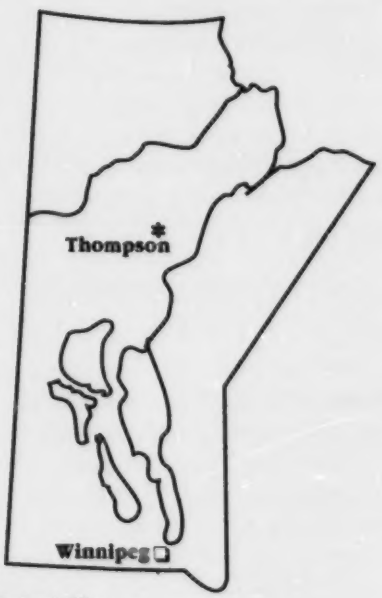

❑ Regional Office
✻ Advisory Centre

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

INDIAN POLICING PROGRAM

Thirty band constables received training on the Criminal Code and other aspects of police work at RCMP headquarters in Winnipeg. A smaller group received additional training at Buffalo Point. A regional band constable advisory committee was established to ensure continuing input by constables into training and program activities.

INDIAN PENSION PLAN FUNDING

Twenty-eight plans received approval this year under the Indian Pension Plan Funding Program. This was 22 per cent of the applications approved nationally. Manitoba now has 41 approved pension plans, 28 per cent of the national total. These plans provide benefits to 1,671 Indian employees.

CAPITAL MANAGEMENT

Subsidies toward the construction of 123 new housing units were provided to bands for Bill C-31 returnees. Since 1985, 931 Bill C-31 housing subsidies have been provided to bands. A total of 503 houses

were completed during 1990-91, 285 of these under the Residential Rehabilitation Assistance Program.

Water and sewer systems were completed in The Pas (Carrot River), Ebb and Flow, and Sioux Valley. Design or construction was begun in three communities: The Pas (Big Eddy), Hollow Water, and Birdtail Sioux.

The design was completed on Wayway-seecappo School and feasibility studies were conducted at Garden Hill and Northlands. Construction continued on The Pas and Split Lake schools.

EDUCATION

An Education Framework Agreement to undertake a five-year research and development project on Indian education in Manitoba was signed between the department and the Assembly of Manitoba Chiefs.

Three schools were transferred to band control this year. This brought to 36 the number of band-controlled schools in the region. Of the 15,983 on-reserve students enroled in elementary or secondary schools, 58 per cent attended band-controlled schools. Discussions continued with the remaining eight bands for a takeover of the education program. Manitoba bands administered 90 per cent of the education budget.

A study was conducted into the funding for Indian education in Manitoba. Basic school-board training was provided for 99 school trustees from 26 bands. Training was also provided for 43 school committee members from nine federal schools.

SOCIAL DEVELOPMENT

Operational funding was approved for three emergency shelters for abused women this year, at Fisher River, Pukatawagan and Shamattawa.

Consultations were initiated with the boards of seven on-reserve personal care homes to develop regional standards and establish a mechanism for accreditation. Consultations also began with tribal councils to involve Indian authorities in changes to the regional policy manual.

ECONOMIC DEVELOPMENT

A number of organizations were established this year to manage economic development at the community level, bringing the regional total to 20. A total of $7,886,000 was provided to these organizations. Discussions were held with the Assembly of Manitoba Chiefs on new arrangements for the administration of the department's Economic Development Program.

The department was also involved in establishing, through a five-year $5.5 million federal-provincial agreement, the co-management of resources by the provincial government and bands. Support was provided for the development of renewable resources, especially agriculture and fisheries. A total of $2,380,000 was provided to four SDIs operating in agriculture, tourism, fishing and wildlife. Indian communities in northeastern Manitoba were expected to participate in the construction of a land line proposed by Manitoba Hydro.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

Work continued on three specific claims and on 23 validated treaty land entitlements, as called for in the Native Agenda.

Approval was received for two entitlement selections, one land exchange and the establishment of a new band. The region handled 27 submissions concerning 23 selections of 63 different parcels of land.

The automated land transaction management system went into operation during the year. A survey was launched to define private interests in the Peguis reserve.

By year's end, the Indian Registry Program had been devolved to 38 bands and two tribal councils representing another 14 bands.

RESOURCE DEVELOPMENT IMPACT

This year, the Split Lake Band was negotiating a comprehensive settlement package — a combination of monetary and other compensations — to implement outstanding obligations of Canada, Manitoba Hydro and the Northern Flood Committee, as set out in the Northern Flood Agreement (NFA). Four other bands represented on the Northern Flood Committee continued to seek compensation through the mechanism provided within NFA.

The Northern Flood Capital Reconstruction Authority, an NFA corporation, completed $13.8 million worth of sewer and water construction projects in the five NFA communities.

The regional office made a special effort to strengthen cooperation between the department and First Nations on environmental issues. In particular, the office shared information and developed joint strategies with the Manitoba Keewatinowi Okimakanak Natural Resources Secretariat. A total of $259,000 was provided to help eight First Nations and an Indian organization represent their interests in this field.

Increased efforts were made to improve regional compliance with the federal Environmental Assessment and Review Process Guidelines Order. The regional office took part in Green Plan consultations and in the development of an environmental training course for First Nations.

FINANCE AND ADMINISTRATION

Finance and Administration took part in the creation of a Native Student Summer Employment Program. A total of 268 students were employed for up to eight weeks. A Financial Management committee was created to monitor the region's financial status and to control expenditures.

A report on the financial status of the region, "Dollars and Sense," was distributed to senior managers, bands and tribal councils.

PERSONNEL

Personnel Directorate took part in regional and national working groups established under PS2000 and the Deputies' Council for Change. Fourteen Aboriginal training positions were filled.

EXECUTIVE SUPPORT SERVICES/ INDIAN SELF-GOVERNMENT

This Directorate, comprising Indian Self-Government, the Regional Secretariat and Legal Services, was created this year.

Federal-provincial meetings were formalized to provide a forum for discussion and participation on capital projects. A review was undertaken of the impact of Bill C-31 on three Indian communities.

Negotiations continued with the Sioux Valley Indian Band on what was expected to be the first self-government framework agreement to be signed in Manitoba.

SASKATCHEWAN REGION

The focus in Saskatchewan Region continued to be the transfer of control to First Nations. The Canadian Aboriginal Economic Development Strategy was successful in its first full year of operation. Participation in AFAs continued to grow. The first self-government framework agreement was signed in April. The region implemented a new method of allocating capital funds that gives bands increased authority. The department also entered into a bilateral agreement with the Federation of Saskatchewan Indian Nations (FSIN) to oversee a variety of social service activities.

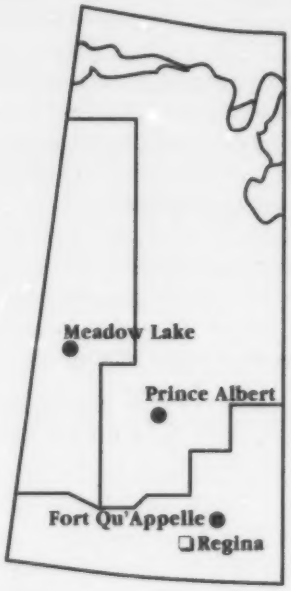

❑ Regional Office
● District Office

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

In addition to capital expenditures of nearly $46 million, the Band Support and Capital Management Program provided more than $58 million in operational funds to bands and tribal councils.

Thirteen Alternative Funding Arrangements, representing nearly 20 per cent of all bands in the province, were in effect. These included four new AFAs and two second-generation agreements that were signed this year. Total AFA funding was nearly $44 million.

Support to bands for pension plans was increased by $1 million. A total of 48 bands or organizations had pension plans at the end of the fiscal year.

Increased support to multi-community bands was made possible through demonstrated need in three northern communities. The Lac La Ronge, Peter Ballantyne, and Montreal Lake bands were instrumental in amending the national criteria for sub-community funding.

The program also provided more than $15 million for the construction of 278 new houses and renovation of 1,100 others. A total of more than $10 million was invested in 70 road and 57 water and sewer projects; the construction of 50 new multi-purpose buildings; the purchase of a new fire truck and the funding of three special events. In addition, $15 million was provided for education capital, including the construction of two new schools and the expansion of two others. More than $4.4 million supported 72 Bill C-31 families to move back to their reserves.

ECONOMIC DEVELOPMENT

This was the first full year of the Canadian Aboriginal Economic Development Strategy. Implementation of the strategy resulted in Indian organizations managing 93 per cent of the regional economic development budget. This included $4,897,000 provided to 15 CEDOs and $3,288,000 to eight SDIs, including those for agriculture, arts and crafts, regional economic planning and for an Aboriginal capital corporation.

Training workshops were conducted for DIAND staff and Community Economic Development Organizations in environmental screening, resource action planning, board of director training, and negotiation skills.

FSIN and the province negotiated the establishment of a $15 million Indian Heritage Trust Fund to be capitalized over the next five years. Support was also provided for the Wanuskewin Indian Heritage Park, scheduled to be opened during 1992.

Eight bands and two tribal councils received financial assistance to negotiate resource development benefits in forestry, oil and gas, diamond drilling explorations and renewable resource co-management. A draft agreement between the province and the Sipanok Management Area bands (Shoal Lake and Red Earth) was negotiated, covering a large area on provincial Crown land.

The Onion Lake Band negotiated tie-in of three gas wells into the TransGas Pipe Line. The band also received contract work with several drilling companies as a result of these negotiations.

A draft Memorandum of Agreement between Forestry Canada, DIAND and Indian communities was developed.

Technical support was provided to the James Smith Band and the Meadow Lake Tribal Council for joint ventures. Negotiations by the Meadow Lake Tribal Council will generate $12 million in revenues and 135 person years of employment over the next three years.

EDUCATION

About two-thirds of on-reserve Indian students attended 60 band-controlled schools this year. Most others attended provincial schools. About six per cent attend five remaining federal schools. In 1980-81 there were 11 secondary students per thousand children aged 14 to 17 years. By 1990-91 this had increased to 888 per thousand, which approximates the provincial rate.

Participation in post-secondary education programs has also increased, from less than 200 in 1980-81 to 2,467 in 1990-91. In addition, more than 150 students were supported by bands that administered post-secondary support under AFAs. This year, Indian post-secondary participation had increased to 125 per thousand, compared to 83 per thousand for the non-Indian population.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

Negotiations began on the settlement of outstanding treaty land entitlements. Twenty-seven bands were involved in this process, which embodies a new settlement formula established by the Office of the Treaty Commissioner.

An Environmental Protection Unit was established to address both departmental and client-group concerns.

Two new bands were established, a process that included the purchase and establishment of new reserve lands and the reconstruction of membership lists. Thirty-nine claims were at various stages of resolution within the region.

There was virtually no backlog in the administration of estates this year.

Nine bands were in training to manage their own land. Thirty bands already control their own registry function.

The *Lands, Revenues and Trusts Review* was jointly undertaken by the Federation of Saskatchewan Indian Nations and LRT staff. Fifteen tribal council and band level workshops were completed. More than 360 community leaders and individuals participated in the review.

During 1990-91, 24 elections were held in accordance with the *Indian Act* while 12 bands held elections according to traditional custom. Of the 24 *Indian Act* elections, 14 were conducted by trained band electoral officers. Six of these elections were appealed, mainly due to voting by non-reserve residents. Three of the appeals were disallowed.

SOCIAL DEVELOPMENT

Several social service projects were incorporated into a bilateral agreement signed by the Minister and the Chief of the Federation of Saskatchewan Indian Nations. The two-year renewable agreement provided a framework for the development of Indian standards for Indian child and family service agencies.

The Health and Social Development Commission of the FSIN coordinated a regional workshop on Indian child and family services as a method of facilitating the development of Indian-controlled and managed agencies. Seven groups were involved in developmental activities.

FSIN, in cooperation with Health and Welfare Canada, the Senior's Independence Program and DIAND, developed a framework for setting up home care services. This initiative also involved provincial officials and the New Horizons Program.

A protocol on sexual abuse was developed and distributed to staff and Indian communities. The protocol will help front-line staff become more knowledgeable about abuse, the reporting of incidents, and the services available to address the problem.

The social assistance program was devolved to all but two bands.

SELF-GOVERNMENT/ EXECUTIVE SERVICES

During 1990-91, the Meadow Lake Tribal Council and a second community were engaged in self-government framework studies. They will start negotiations in 1991-92. A third community submitted documentation to begin framework activity. A sectoral self-government negotiation concerning hunting, fishing, trapping and gathering, continued in 1990-91 with the Federation of Saskatchewan Indian Nations.

Several publications were produced: a regional 1989-90 annual report, an initiatives book and pamphlet, an orientation package, a map of bands, band profiles and a bi-monthly staff newsletter. An employee video for use in orientation was also produced.

ALBERTA REGION

Many management and staff changes occurred in the Alberta Region this year, affecting more than 90 per cent of the senior management group. Management practices were also reviewed. The Executive Secretariat and Self-Government Program were established and the Alternative Funding Arrangements unit was incorporated within Band Support and Capital Management.

A regional action plan was completed and discussed with staff and a number of initiatives were introduced to improve information sharing, team building, staff development and training.

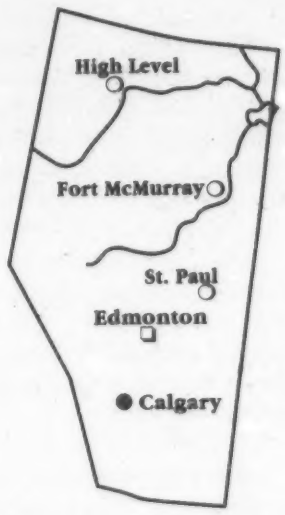

❑ Regional Office
● District Office
○ Service Centre

EXECUTIVE SECRETARIAT

The Executive Secretariat developed a regional newsletter and arranged a number of staff information sessions.

Consultations were held with Indian leaders on a proposed Canada-Alberta Social Services Agreement. A Memorandum of Understanding to establish mechanisms for bilateral discussion on several issues between the Grand Council of Treaty 8 First Nations and the department, was signed by the Minister and representatives of Treaty 8.

SELF-GOVERNMENT

The Siksika Nation concluded a framework agreement which set the agenda and process for beginning substantive negotiations toward an Agreement-in-Principle. As well, substantive negotiations were completed with the Sawridge Band, leading to an Agreement-in-Principle.

PERSONNEL SERVICES

New or enhanced programs such as performance review, orientation, awards, training, and developmental assignments were introduced in response to the Deputies' Council for Change process. Teachers at LeGoff School received the Deputy Minister's Outstanding Achievement Award during the year.

Aboriginal employment increased from 19 per cent of regional staff to 25 per cent. Seven Aboriginal people were hired or promoted to middle management positions.

ECONOMIC DEVELOPMENT

A Chiefs' Round Table to advise the department on economic development was established during the year. A total of $6,646,000 was budgeted for 35 CEDOs and $1,857,000 for 11 SDIs, including those for agriculture, arts and crafts, energy and training. Among other things, it helped to ensure that Indians would derive the greatest possible benefit from the devolution of Employment and Immigration Canada training programs.

Industry, Science and Technology Canada and Employment and Immigration Canada cooperated with the department in establishing a Canadian Aboriginal Economic Development Strategy coordinating committee.

A total of $290,000 was made available under the Resource Access Negotiation Program to five Indian bands to increase their participation in forestry, oil and gas projects.

The Siksika shopping mall and the Paul Band multiplex were completed this year. Progress was made on an irrigation project by the Blood Band.

The Alberta Literacy Association was established during the fiscal year. The region supported the First Nations Resource Council to operate the Indian Management Assistance Program.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

A newly established environmental unit developed a regional management process, participated in a number of committees and began developing an environmental training course for bands.

The program consulted with groups such as Treaty 8, northern bands and resource-rich bands on a number of matters, including treaty review, Indian moneys and the Northern Buffalo Management Program.

EDUCATION

The Samson Band assumed control of the on-reserve Seventh Day Adventist private school this year. A federal school was transferred to the Alexis Band in September upon completion of a new school facility.

The Blood and Frog Lake bands began administering post-secondary education funding for their students. A computerized post-secondary education information system was implemented and training on the system was completed for all bands administering the program.

In elementary and secondary education, school and system evaluation reports were completed for band-operated schools at Bigstone, Little Red River and Siksika, for federal schools on the Ermineskin Reserve and for one private school — Elofson Academy in Calgary.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

The Northern Alberta Institute of Technology (NAIT) delivered 22 workshops for Indian government staff, comprising 265 training days. The region also contracted NAIT to undertake a comprehensive needs assessment study to provide a profile of training needs and requirements for 35 of the region's Indian governments.

With more than 85 per cent of funds going to bands and tribal councils, about $235 million was transferred through 164 funding arrangements during fiscal

1990-91. Eighty-four per cent of band-audited financial statements received "clear opinions" — indicating improvements in management practices.

The AFA unit was relocated to the Band Support and Capital Management Program this year. Seven AFA agreements were implemented with a total value of about $38 million. Two bands were approved for entry.

CAPITAL FACILITIES AND COMMUNITY SERVICES

The approval process for capital projects was streamlined this year. A committee was established to assess and prioritize educational projects, an agreement was reached with Public Works Canada for technical services and an implementation plan was completed for the Green Plan.

Consultations on the Housing Policy Review Task Force were completed with Alberta bands and a regional strategy was developed for consulting with tribal councils and unaffiliated bands.

The overall capital program included the construction of six major centralized water and sewer projects and 7,335 square meters of school space on a number of reserves. Construction of an additional 11,000 square meters of school space was approved.

SOCIAL DEVELOPMENT

Discussions with the Province of Alberta and Indian First Nations continued on an administrative reform agreement on the delivery and funding for social services.

Funding for Project Haven, which provides emergency shelter for victims of family violence, was approved for the Bigstone, Stoney and Sucker Creek First Nations.

Adult care guidelines were developed and implemented. In-home care was devolved to all Alberta First Nations.

A multi-year child welfare arrangement was renegotiated with the Lesser Slave Lake Indian Regional Council. Funding was allocated to First Nations over a period of two years for the development of Indian child and family services standards.

BRITISH COLUMBIA REGION

This was a significant year for the department in British Columbia. After 119 years of opposition, the Government of B.C. reversed its position and agreed to take part in negotiating comprehensive claims. The Minister suggested a cost-sharing proposal for the process and all parties agreed to the establishment of a task force to organize the negotiations. Comprehensive claims thus became the number one priority for both First Nations and the regional office. Just before the end of the fiscal year, a Tripartite Framework Agreement was signed, containing a commitment by all parties to negotiate a claim put forward by the Nisga'a Tribal Council.

SELF-GOVERNMENT

The Sechelt Indian Band negotiated a new five-year funding arrangement, worth $2.5 million in the first year. Substantive negotiations continued with the Gitksan/Wet'suwet'en. The Westbank Indian Band completed a framework agreement, setting the stage for substantive negotiations. Negotiations on a framework agreement commenced with the Cape Mudge Band.

BAND SUPPORT AND TRANSFER PAYMENTS

The regional office administered the transfer of $44.8 million in band support funds to 23 tribal councils and 196 bands. Twenty-six pension plans were approved.

Four bands and one tribal council signed new AFA agreements and others were renegotiated with two bands. By the end of the year, 46 bands had entered agreements, worth a total of more than $261 million over the period of the agreements.

CAPITAL PROGRAM

Major emergency capital costs were incurred this year owing to damages caused by severe flooding at Oweekeno and Soowahlie. Staff involved were publicly thanked by the Oweekeno Band Council and received the Deputy Minister's Outstanding Achievement Award.

ECONOMIC DEVELOPMENT

Under the Canadian Aboriginal Economic Development Strategy, 90 per cent of the region's budget for this purpose ($11 million) was put under the control of 54 CEDOs and five SDIs, including those for agriculture, arts and crafts, fisheries and forestry. The Resource Access Negotiations (RAN) program provided $425,000 to 17 First Nations to assist in negotiating 162 jobs and seven new businesses. There were 19 fishery co-management projects during the year, worth a total of $775,000.

EDUCATION

Elementary and secondary education was provided to a total of more than 14,400 Aboriginal students this year: 255 in five federal schools; 3,577 in 100 band-operated schools; 9,378 in provincial schools; 968 in independent schools and 303 in schools operated under agreements between bands and school boards. There were 652 students in grade 12 this year.

Two federal schools were transferred to band operation during 1990-91. The post-secondary education program sponsored a total of 3,388 students. Of these, 592 Aboriginal students attended community colleges while 2,796 were enroled in universities.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

More than 7,500 individual land holdings were administered this year, along with more than 4,000 leases and permits which generated more than $20 million in revenue for First Nations. About 1,300 new land transactions were submitted to the Indian Land Registry; 422 estate files were opened and 408 closed. Devolution of the Indian Registry Program continued. More than 120 bands now administer the Registry.

Fifty-three wills were received. A total of 258 minors' trust accounts were opened and monies were released to 112 minors who reached the age of majority during the year.

SOCIAL DEVELOPMENT

The department supported the first national First Nations child and family services conference ever held in B.C. More than 200 delegates attended. A video on the conference was distributed to all First Nations in attendance. Six groups were involved in developmental activities which will lead to the creation of as many organizations serving 46 bands. Funding was allocated, over a period of two years, for the development of First Nations child and family services standards.

A working group, which included representatives from First Nations and the Canadian Employment and Immigration Commission, met twice to consider the enhancement and availability of training programs for recipients of social assistance.

YUKON REGION

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

A regional screening process for placer mining projects that required water licenses was implemented this year in response to the Environmental Assessment Review Process (EARP) Guidelines Order.

The Mineral Resources Directorate fulfilled the role of a secretariat for the Yukon Mining Advisory Committee throughout the year. Technical assistance was provided to the committee during its discussions on EARP and on amendments to the *Northern Inland Waters Act.*

Total mineral production, including placer gold, in 1990 was valued at $541 million, up from $532 million in 1989. Placer gold production was valued at $46.5 million, down from $58 million in 1989 and $69 million in 1988. Mineral exploration expenditures dropped to $11 million from $18 million the year before and $45 million in 1988. A total of 47,201 meters of exploratory diamond drilling was recorded, compared to 48,944 meters in 1989 and 78,712 in 1988.

A total of 6,122 new quartz claims were staked, up from 4,641 in the 1989 calendar year. There were 47,508 quartz claims in good standing, down from 48,782 in 1989. Placer claim staking was 17,915, up 833 from the previous year. There were 66,341 mining dispositions in good standing at the end of 1990.

The computerization of the Northern Cordilleran Mineral Inventory was launched under the Minerals Sub-agreement of a one-year Canada/Yukon Economic Development Agreement. Regional geochemical surveys were completed for two map sheets. The Whitehorse Geological Mapping Report on the Wheaton River area was printed. Under the research and development component of the Sub-agreement, the Klondike Placer Miners Association concluded its gold recovery project, the Yukon Chamber of Mines presented an acid rock drainage seminar and an engineering and economic study was undertaken into the costs of fish restoration and compensation at placer operations. This was required under the Yukon Fisheries Protection Authorization.

■ Regional Office (Northern Affairs Program)
❑ Regional Office (Indian and Inuit Affairs Program)
● District Office

The Working Group on a Memorandum of Understanding for Protective Measures began negotiations. The group was made up of representatives from the Northern Affairs Program, the Government of the Yukon and the Council for Yukon Indians.

The Environment and Land Claims Directorate was created to respond to the increased requirements for project screening under the EARP Guidelines Order and to organize implementation of the Yukon Indian Comprehensive Land Claim. The directorate also coordinated regional input into development of the *Canada Environmental Assessment Act*.

The region completed environmental assessments of the Vangorda Plateau development and the Mt. Hundere lead-zinc mine. Environmental screenings were undertaken of projects such as the Whitehorse sewage treatment system, a sulphide ore expansion and the Mayo-Dawson hydro line.

Public consultations on development of the Arctic Environmental Strategy were carried out with Environment Canada as part of nationwide Green Plan consultations.

The Canada/Yukon Agreement on Economic Programming funded renewable resource, economic development planning, tourism and mineral resource projects. The federal government funded 70 per cent of the agreement.

The Economic Development Directorate also provided a review of the financial component of the mine abandonment plans required for two environmental assessments.

The Land Use Planning process was discontinued. As a result, the North Yukon Land Use Planning Commission wound up its operations. The Greater Kluane Land Use Planning Commission, however, continued to work toward completion of the Kluane Regional Land Use Plan.

For the second year in a row, there was an unusually large number of forest fires in the Yukon. A total of 154 fires consumed 169,000 hectares, substantially more than the five-year average of 111,332 hectares. Fire suppression costs were $6 million.

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

The department began discussing Alternative Funding Arrangements this year with four Yukon First Nations. AFAs were already in place with the Champagne/Aishihik and Na-cho Ny'a'k Dun First Nations.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

First Nations continued to implement their five-year capital plans. In housing, 46 regular allocation houses were constructed, along with 46 Bill C-31 houses. As well, there were 37 renovations, eight land or subdivision developments, eight water and sewer projects and four fire-safety and protection projects.

All non-residential assets were inspected this year to help First Nations plan maintenance and upgrading activities. The operation and maintenance of Yukon Hall was devolved to the Council for Yukon Indians. The council moved its offices from the Yukon Indian Centre to this facility during the year.

The Kaska Tribal Council and the Northern Tutchone Tribal Council were formed during the year — the first such councils in the region. Funded on a formula basis, the councils will provide advice on financial and management matters, community planning, economic development, technical services and band government.

TRANSFER PAYMENTS

The Transfer Payments Unit provides financial advice to First Nations and coordinates the annual audit. The unit helps develop the management capacity of bands so they can better manage the expanded roles they will have in land claims and self-government negotiations.

EDUCATION

Negotiations began on the transfer of the balance of elementary, secondary and post-secondary programs now delivered directly by the department.

In consultation with First Nations and Yukon College, the Education Directorate supported two initiatives: a two-year program for career guidance counsellors at the Whitehorse campus of Yukon College and a First Nation self-government credit program at Pelly Crossing.

A total of 238 students were sponsored by the post-secondary Student Support Program this year, up from 137 the previous year. Funding increased by 47 per cent to $1.5 million. Elementary and secondary program support was provided to 1,302 students, with funding of nearly $1.6 million.

LANDS REVENUES AND TRUSTS

Under Bill C-31, 142 persons regained Indian status in the Yukon this year, bringing the total to 2,009. A total of 162 persons applied for status, for a total of 2,974 applications on hand at the end of the fiscal year.

The White River First Nation was officially constituted as an Indian band. This was the final step in the division of the Kluane Tribal Council into two bands, based upon differences in geography, language, tradition and culture.

Land was acquired this year for the housing needs of five First Nations.

SOCIAL PROGRAMS

The Council for Yukon Indians used funding of $25,000 to develop child welfare standards. Three First Nations launched programs to ameliorate the impact of sexual abuse that had taken place in residences. Social assistance costs increased this year to $5.5 million, an increase of almost 19 per cent over last year. The increase was due to recession and severe weather, which reduced traditional employment opportunities.

ECONOMIC DEVELOPMENT

The Canadian Aboriginal Economic Development Strategy provided nearly $1.4 million to help 17 community organizations deliver services to status Indians. These services included operational planning, business advisory activities, employment and training as well as resource development assistance.

The Regional Indian Economic Development Loan Fund was sold to Dana Naye Ventures, an Aboriginal capital corporation. This was the first general, region-wide loan portfolio sale in Canada.

NORTHWEST TERRITORIES REGION

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

The Northern Affairs Program takes part in the social, cultural, political and economic development of the Northwest Territories. Major activities this year included settlement of land claims, launching of the Arctic Environmental Strategy, supporting native communities participating in the creation of the Northern Buffalo Management Board and confirmation of the Economic Development Cooperation Agreement with the government of the Northwest Territories.

Negotiations continued with the Tungavik Federation of Nunavut of the eastern Arctic, based on an Agreement-in-Principle signed at the beginning of the fiscal year. The Gwich'in of the Mackenzie Delta were actively negotiating a regional claim, based on the Dene/Métis Final Agreement that was initialled in April 1990.

The program also was involved in a number of initiatives related to environmental issues. The Arctic Environmental Strategy (AES), which is part of the nationwide Green Plan, was launched in Iqaluit. Public consultations on AES were completed and

- Regional Office (Northern Affairs Program)
- Regional Office (Indian and Inuit Affairs Program)
- District Office
- Sub-district Office

plans drafted for waste cleanup, water protection and community-based environmental projects.

The first year of the Slave River monitoring program, launched in response to concerns about upstream industrial developments, was completed. The final draft of the Beaufort Sea/Mackenzie Delta Land Use Plan was completed. Progress was recorded by the Nunavut Planning Commission in preparing the Lancaster Sound Land Use Plan.

Reports were completed for ministerial approval on maintaining bird sanctuaries and on establishing boundaries for the Thelon Game Sanctuary.

A federal environmental review of a proposed uranium development in the Keewatin District and an offshore drilling proposal in the Beaufort Sea were completed. Placer mining guidelines for the N.W.T. were drafted. The department was taking part in consultations to implement the guidelines.

A new five-year Economic Development Cooperation Agreement was developed in consultation with the Government of the Northwest Territories and Northerners. Funding will be provided under the agreement for arts and crafts, cultural industries, community developments, minerals, agriculture, wildlife harvesting and fisheries.

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

The region was involved in a wide range of activities this year, including self-government negotiations with the Gwich'in, participation in the creation of two new bands, and handling a sharp increase in the participation of Indian and Inuit youth in the higher education entrance program.

The Canadian Aboriginal Economic Development Strategy was implemented this year. Responsibility for economic development support for N.W.T. Inuit was transferred from the Northern Affairs Program to Indian and Inuit Affairs Program. All 33 Inuit communities and 21 bands took part in the strategy.

INTERGOVERNMENTAL RELATIONS

Since 1989, the Intergovernmental Relations Directorate has lead responsibility for self government in the Northwest Territories. It is also responsible for policy and planning and for inter-agency coordination for the program. As well, the directorate coordinates operational support and handles special projects.

INDIAN AND INUIT AFFAIRS IN THE N.W.T.

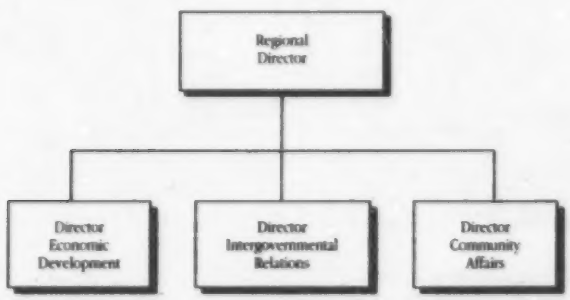

This year, the directorate administered Lands, Revenues and Trusts, which includes environmental advocacy issues. About 6,500 certificates of status were processed and issued. Reinstatements to Indian status under Bill C-31 brought the total to more than 1,400. Treaty payments were made in each community, as usual.

Negotiations began with the Gwich'in Tribal Council toward a self-government framework agreement to be attached to their land claims final agreement.

INDIAN SERVICES

Nearly $3 million was provided to bands in support funding this year. Summer students were placed in two Dene communities to help band councils develop management skills. More than $43,000 was provided for the participation of band officials in seminars or workshops on administration matters.

Two new bands were created by ministerial order: Lac La Martre, formerly a part of the Dogrib Rae Band, and Kakiska Lake, formerly part of the Fort Providence Dene Band. This increased the number of bands in the N.W.T. to 21. Financial assistance and advice were provided to the new bands for government support, training, consultation and planning.

Contributions for consultations totalled more than $181,000. Another $77,500 was provided for comprehensive community-based planning.

Assistance for the University/College Entrance Preparation Program (UCEP) increased from $222,000 to $366,000 this year. A total of 75 Inuit and Dene received UCEP assistance. The program is administered by the N.W.T. government under a Memorandum of Understanding with the federal government.

The Cultural/Educational Centres Program provided more than $198,000 to the Dene Cultural Institute.

ECONOMIC AND EMPLOYMENT DEVELOPMENT

Communities welcomed the first full year of CAEDS, designed to enable Indian and Inuit communities to manage their own economic development and job creation needs.

The department concentrated on helping Aboriginal people set up community and regional economic development organizations. About $3 million was provided this year; $2.36 million to seven regional CEDOs and $737,000 to 15 community organizations. The funding was used for development, staffing, training and a variety of business ventures. Another $1 million was provided to Arctic Cooperatives Ltd., for an area managers' training program, and to the N.W.T. Arts and Crafts Society to provide client services.

Two projects were funded through the Resource Access Negotiations Program. A Dene band received $15,000 to negotiate a benefit agreement with a gold mining company, while Great Slave Ventures received $45,000 to support its negotiations with the N.W.T. Power Corporation for economic and employment benefits.

APPENDIX I

	1989-90	1990-91
OPERATING EXPENDITURES		
Indian and Inuit Affairs	257,794,813	258,332,033
Northern Affairs	65,107,650	64,739,676
Administration	48,314,307	50,941,531
Capital Expenditures		
Indian and Inuit Affairs	7,714,188	9,697,810
Northern Affairs	19,416,296	2,548,094
Grants, Contributions and Other Transfer Payments		
Indian and Inuit Affairs	2,011,957,172	2,264,663,748
Northern Affairs	41,494,165	36,137,343
Territorial Government	921,073,869	964,670,137
TOTAL	**3,372,872,460**	**3,651,730,372**
REVENUES		
Indian and Inuit Affairs	16,059,363	15,474,609
Northern Affairs	37,598,536	27,931,224
Administration	47,412	238,583
TOTAL	**53,705,311**	**43,644,416**
NON-BUDGETARY EXPENDITURES		
Loans, Investments and Advances	**5,177,931**	**23,686,310**
Indian and Inuit Affairs	(516,010)	(182,240)
Northern Affairs		
TOTAL	**4,661,921**	**23,504,070**

APPENDIX II

STATUTES ADMINISTERED

The department administers, in whole or in part, the following statutes:

- *Alberta Natural Resources Act*
- *Arctic Waters Pollution Prevention Act*
- *British Columbia Indian Cut-Off Lands Settlement Act*
- *British Columbia Indian Reserves Mineral Resources Act*
- *Canada Lands Surveys Act*
- *Canada Petroleum Resources Act*
- *Caughnawaga Indian Reserve Act*
- *Condominium Ordinance Validation Act*
- *Cree-Naskapi (of Quebec) Act*
- *Department of Indian Affairs and Northern Development Act*
- *Dominion Water Power Act*
- *Fort Nelson Indian Reserve Minerals Revenue Sharing Act*
- *Grassy Narrows and Islington Indian Band Mercury Pollution Claims Settlement Act*
- *Indian Act*
- *Indian Lands Agreement (1986)*
- *Indian Lands, Settlement of Differences Act*
- *Indian Oil and Gas Act*
- *Indian (Soldier Settlement) Act*
- *James Bay and Northern Quebec Native Claims Settlement Act*
- *Land Titles Act*
- *Manitoba Natural Resources Act*
- *Manitoba Supplementary Provisions Act*
- *Natural Resources Transfer (School Lands) Amendment Act*
- *New Brunswick Indian Reserves Agreement Act*
- *Northern Canada Power Commission (Share Issuance and Sale Authorization) Act*
- *Northern Canada Power Commission Yukon Assets Disposal Authorization Act*
- *Northern Inland Waters Act*
- *Northwest Territories Act*
- *Nova Scotia Indian Reserves Agreement Act*
- *Oil and Gas Production and Conservation Act*
- *Public Lands Grants Act*
- *Railway Belt Act*
- *Railway Belt and Peace River Block Act*
- *Railway Belt Water Act*
- *St. Peter's Indian Reserve Act*
- *St. Regis Indian Reservation Act*
- *Saskatchewan Natural Resources Act*
- *Sechelt Indian Band Self-Government Act*
- *Songhees Indian Reserve Act*
- *Territorial Lands Act*
- *Waterton Glacier International Peace Park Act*
- *Western Arctic (Inuvialuit) Claims Settlement Act*
- *Yukon Act*
- *Yukon Placer Mining Act*
- *Yukon Quartz Mining Act*

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

RAPPORT ANNUEL

1990 1991

Canada

À SON EXCELLENCE
Le très honorable Ramon Hnatyshyn
Gouverneur général du Canada

Monsieur le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'exercice financier allant du 1er avril 1990 au 31 mars 1991.

L'année a été difficile et tumultueuse. Elle a été marquée par d'importants succès dans la négociation d'une nouvelle relation avec les peuples autochtones du Canada. Il y a également eu de regrettables événements où les affrontements ont remplacé le processus de négociation. Ces incidents montrent qu'il faut agir rapidement et de manière créative dans l'établissement d'une nouvelle relation avec les autochtones.

Comme je l'ai mentionné l'an dernier, les habitants du Nord et les Premières Nations du Canada désirent assumer des pouvoirs accrus en ce qui a trait à leurs propres affaires. La responsabilité la plus fondamentale de mon Ministère est de favoriser le transfert continu des pouvoirs.

Je suis fier d'annoncer que cette année encore de grands progrès ont été accomplis dans le transfert des responsabilités ainsi que dans les autres orientations prévues dans le Programme pour les autochtones annoncé par le Premier ministre en septembre 1990 : accélération du processus des revendications territoriales, négociations en vue de modifier la *Loi sur les Indiens* et établissement d'une nouvelle relation entre les Premières Nations et le gouvernement.

Je tiens à remercier les Premières Nations du Canada dont les qualités de leadership et le savoir-faire continuent de s'accroître. Ces peuples ont travaillé en collaboration avec les hommes et les femmes compétents qui oeuvrent au sein du Ministère. Ensemble, au cours de la dernière année, ils ont mené à bien nombre de projets qui ont porté fruit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Gouverneur général, l'assurance de ma très haute considération.

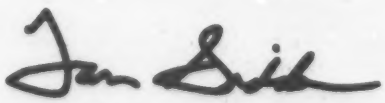

Thomas E. Siddon, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Tom Siddon, c.p. député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
Ottawa, 1991.

QS-6071-000-BB-A1
N° de catalogue : R1-1991
ISBN 0-662-58675-1

© Ministre des Approvisionnements
et Services Canada

Pensez à recycler!

Imprimé sur du papier contenant des rebuts recyclés.

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS 1

PROFIL DU MINISTÈRE 5

LE CONSEIL DES SOUS-MINISTRES CHARGÉ DU CHANGEMENT 7

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT 9

SECTEUR DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE 9

- Direction des politiques 9

Direction générale de la Constitution, de la législation et des relations fédérales-provinciales 10
- Direction de la Constitution 10
- Direction des relations fédérales-provinciales 11

Direction générale des négociations avec les collectivités et de la mise en oeuvre 11
- Direction des négociations avec les collectivités 11
- Direction de la mise en oeuvre 11

SECTEUR DES SERVICES AUX INDIENS 12

Direction générale de l'éducation 12
Direction générale du développement social 14
Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations 15
- Direction du soutien des bandes 15
- Soutien à la gestion indienne 15
- Direction de la gestion des immobilisations 16
- Direction du logement 16

SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 17

Stratégie canadienne de développement économique des autochtones 17
- Développement économique communautaire 18
- Mise en valeur des ressources 19
- Négociation de l'accès aux ressources 19
- Développement commercial 20
- La Commission consultative de la fiscalité indienne 20
- Recherche et Promotion des intérêts 21
- Pétrole et gaz des Indiens du Canada 21

Direction générale de l'élaboration de la politique 21
- Perfectionnement de la main-d'oeuvre 21

SECTEUR DES TERRES, DES REVENUS ET DE LA FIDUCIE 22

• Examen du STRF 22
Direction générale des terres et de l'environnement 22
• Direction des terres 22
• Direction de l'environnement 23
Direction générale de l'inscription, des revenus et de l'administration des bandes 23
• Direction de l'inscription et des listes de bandes 23
• Direction de l'administration des bandes et des successions 23
• Direction du fonds des Indiens 24
Direction générale de la politique des traités 24
• Direction de la politique sur les pêches indiennes 24
Direction générale des revendications particulières 24
• Direction du soutien juridique 25

SECTEUR DES POLITIQUES ET DE LA LÉGISLATION 26

Direction générale des politiques 26
• Direction des projets spéciaux 27
• Direction de la législation 27

PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION 28

SECTEUR DES FINANCES ET DES SERVICES PROFESSIONNELS 28

Direction générale des finances 28
Direction générale des services de gestion 28
• Direction des services ministériels 29
• Direction de l'analyse quantitative et de la recherche socio-démographique 30
• Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels 30
Direction générale de la vérification interne 30
• Services techniques 30
• Services juridiques 31

RESSOURCES HUMAINES 32

SERVICES DE SOUTIEN À LA HAUTE DIRECTION 35

COMMUNICATIONS 37

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD 38

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 38

Direction de la gestion des ressources pétrolières et gazières 39
Division des ressources biologiques 40

Division des services environnementaux et de la recherche 40
Division de l'aménagement du territoire et de la conservation 41
Division de la gestion foncière 41
Division des ressources hydrauliques 41
Direction de l'exploitation minière et de l'infrastructure 42
Division de la législation minière et de la gestion des ressources 42
Division de l'économie minière et de l'analyse de projets 42
Division de l'infrastructure et des transports 42
Section du développement économique 43
Projet de modernisation du système de défense aérienne de l'Amérique du Nord 43

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT CONSTITUTIONNEL ET DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 44

Direction de l'évolution constitutionnelle et des affaires autochtones 44
Direction des affaires circumpolaires et scientifiques 44
Direction de la planification stratégique 45

DIRECTION GÉNÉRALE DES REVENDICATIONS GLOBALES 46

Groupe de travail de la Colombie-Britannique 46
Les Nisghas 46
Le Conseil des Atikamekw et des Montagnais 46
La Fédération Tungavik du Nunavut 46
Les Dénés et les Métis 46

ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA 48

BUREAUX RÉGIONAUX 49

Région de l'Atlantique 50
Région du Québec 53
Région de l'Ontario 57
Région du Manitoba 60
Région de la Saskatchewan 64
Région de l'Alberta 68
Région de la Colombie-Britannique 71
Région du Yukon 73
Région des Territoires du Nord-Ouest 77

ANNEXE I 81

Dépenses budgétaires 81

ANNEXE II 82

Lois appliquées 82

FAITS SAILLANTS

PROGRAMME POUR LES AUTOCHTONES

Le 25 septembre 1990, le Premier ministre a annoncé le Programme pour les autochtones, une initiative dont le but est de créer une nouvelle relation entre les Premières Nations et le gouvernement du Canada. Les principaux éléments de ce programme visent, entre autres, à accélérer le règlement des revendications territoriales, à améliorer la situation économique et sociale dans les réserves, ainsi que la relation entre le Canada et les peuples autochtones et, enfin, à traiter les préoccupations des autochtones dans la société canadienne contemporaine.

- L'année qui se termine a connu des progrès significatifs dans le règlement des revendications territoriales particulières et globales. La décision historique du gouvernement de la Colombie-Britannique, en octobre 1990, de participer aux négociations concernant les revendications globales a été un fait marquant. Cette décision a préparé la voie à la signature de la première entente cadre avec le Conseil des Nishgas, le 20 mars 1991. C'est une première étape vers le règlement des revendications globales de la Colombie-Britannique. Au total, le nombre des revendications globales qui ont été acceptées aux fins d'examen est passé de 6 à 26.

- On a également réalisé des progrès au chapitre des revendications particulières. Un comité spécial des chefs des Premières Nations a passé en revue certaines questions relatives aux revendications territoriales particulières et a présenté au gouvernement des propositions concrètes afin d'accélérer le processus, dont l'établissement d'une Commission des revendications particulières ainsi que des mesures plus rapides. Des ententes ont également été conclues avec la bande de Teslin, en Colombie-Britannique, et la bande de Stoney, en Alberta, concernant des revendications particulières.

- Des négociations étaient en cours entre le Ministère, la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan et le gouvernement provincial concernant les droits fonciers issus des traités, une question fondamentale pour les autochtones des Prairies.

- L'amélioration des conditions économiques et sociales dans les réserves s'inscrit au coeur du Programme pour les autochtones. En mars 1991, dans le cadre du Plan vert, le gouvernement a annoncé une augmentation de 250 millions de dollars, échelonnée sur les six prochaines années, en vue d'accélérer l'installation de systèmes d'approvisionnement

en eau potable et d'égout dans les réserves. À cette initiative du MAINC vient s'ajouter une subvention de 25 millions de dollars annoncée par Santé et Bien-être social Canada dans le but d'assurer une surveillance accrue de la qualité de l'eau dans les réserves au Canada et de donner plus de formation en ce domaine.

- En février 1991, un projet de 36 millions de dollars répartis sur les quatre prochaines années et visant à combattre la violence familiale dans les réserves a été annoncé. De plus, des plans ont été élaborés en vue d'améliorer les services de maintien de l'ordre dans les réserves. Le logement a également été une priorité. De concert avec des groupes indiens, le MAINC a préparé un important document de travail sur la question du logement. En outre, des consultations plus poussées étaient en cours avec les dirigeants indiens au sujet d'options à la politique du logement.

- La réforme de la *Loi sur les Indiens*, texte législatif aujourd'hui suranné, est la pierre angulaire à l'élaboration d'une nouvelle relation entre les peuples autochtones et le gouvernement. Après plusieurs années de travaux dans le cadre de l'Examen du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie, des groupes d'étude dirigés par des Indiens ont accompli des progrès intéressants dans l'élaboration de propositions complémentaires dans des domaines tels la gestion des terres, l'administration, l'argent des Indiens, la fiscalité, la foresterie, les élections, la gazette et l'enregistrement des lois. Ces propositions complémentaires devraient être soumises à l'examen du gouvernement au cours de la prochaine année.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Au cours de la première année complète d'existence de la Stratégie canadienne de développement économique des autochtones (SCDEA), le MAINC et ses partenaires, Emploi et Immigration Canada et Industrie, Sciences et Technologie Canada, ont accompli d'énormes progrès. Les institutions autochtones financières, sectorielles et de développement communautaire ont été fortifiées; les autochtones ont beaucoup participé à l'exécution et à l'administration des programmes et des services fédéraux en matière de développement économique; l'exécution des programmes a été davantage décentralisée et les programmes fédéraux en matière de développement économique ont été harmonisés. Par exemple, le MAINC :

- a donné son appui à la création d'environ 350 Organismes de développement économique communautaire (ODEC), entités dirigées par les collectivités indiennes et inuit qu'elles desservent et à qui elles rendent compte;

- a appuyé 70 projets et programmes de mise en valeur des ressources, y compris 41 sociétés de développement sectorielles orientées de plus en plus vers des domaines tels la foresterie, l'agriculture et le tourisme;

- a fourni du financement à 50 collectivités afin d'appuyer les négociations se rapportant à la participation des autochtones à des projets importants d'exploitation des ressources à l'extérieur des réserves, d'attirer les investissements dans les projets d'exploitation des ressources dans les réserves et de négocier l'accès aux ressources à l'extérieur des réserves.

TRANSFERT DE POUVOIRS

Le transfert des responsabilités aux collectivités indiennes dans la gestion de leurs affaires s'est poursuivi. Quatre collectivités ont signé des ententes concernant l'autonomie gouvernementale et, au total, 54 propositions d'ententes à cet égard sont actuellement soumises aux fins d'examen. Environ 58 ententes relatives aux Modes optionnels de financement ont été conclues avec des collectivités autochtones au cours de l'année. On a aussi simplifié les règles régissant les Ententes de paiements de transfert souples pour toutes les autres bandes.

La gestion de 21 écoles a été transférée aux collectivités autochtones, dont un bon nombre au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

FAITS NOUVEAUX À OKA

Le conflit survenu entre les Mohawks de Kanesatake et la municipalité d'Oka, au Québec, au sujet de l'utilisation des terres dans cette région, a été un événement important et troublant de l'année 1990. Le gouvernement fédéral a acheté les terres en litige et a ouvert les négociations afin de les transférer à la bande. L'élection d'un conseil de bande à Kanesatake a aidé à stabiliser la communauté mohawk.

DÉVELOPPEMENT CONSTITUTIONNEL

Le 1er novembre 1990, le Premier ministre a annoncé la création du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, sous la présidence de M. Keith Spicer.

Au moment de l'annonce, le Premier ministre a déclaré que « les peuples autochtones doivent participer pleinement au processus de consultation et s'adresser directement aux autres Canadiens au sujet des changements qu'ils désirent. Ils ne doivent pas, comme cela est arrivé trop souvent par le passé, être exclus du processus de changement ».

Le mandat du Forum en ce qui a trait aux questions autochtones comporte entre autres les éléments suivants : la nature de la relation entre les autochtones et les non-autochtones au Canada; les institutions qui favorisent l'identité et le maintien des traditions des autochtones du Canada; leurs liens avec le reste de la société canadienne dans le contexte d'une démocratie moderne.

Le Forum a soumis un rapport provisoire le 20 mars 1991. Ce rapport a révélé que la majorité des participants croient que le gouvernement fédéral se doit, de concert avec les dirigeants autochtones, de résoudre les questions telles les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale.

Le gouvernement a établi bien clairement que le Forum n'avait pas été conçu dans le but de limiter les occasions, pour les autochtones, d'exprimer leurs préoccupations. Si, en raison du travail qu'a effectué le Forum, il a semblé évident qu'une initiative distincte devrait être mise en place pour étudier un ou plusieurs aspects de la relation entre les autochtones et la société canadienne, cette option demeure toujours.

LA FÉDÉRATION TUNGAVIK DU NUNAVUT

Une entente de principe a été signée en avril 1990 par la Fédération Tungavik du Nunavut et les gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest. L'entente prévoit la participation des Inuit à la gestion des terres et des ressources, le versement d'une indemnité de 580 millions de dollars et la propriété par les Inuit d'environ 350 000 kilomètres carrés, y compris des droits d'exploitation du sous-sol sur 36 257 kilomètres carrés de terres. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la sélection des terres et le choix de sujets à

traiter dans une entente finale. Les gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest et les Inuit de l'Arctique de l'Est ont continué leur travail en vue de remplir leur engagement de principe concernant la création du Nunavut.

PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX

Durant l'année, le Ministère a été un intervenant du Plan vert du Canada. En plus de fournir 250 millions de dollars dans le cadre de l'initiative Santé et eau potable des Indiens, le Ministère a également assuré aux bandes et aux organismes indiens de tout le pays un soutien consultatif et technique pour analyser les problèmes environnementaux, participer aux processus d'évaluation et de réglementation, et négocier les sommes à verser en dédommagement des torts causés à l'environnement.

La Stratégie pour l'environnement arctique (SEA), un programme de 100 millions de dollars qui s'inscrit dans le cadre du Plan vert, a été lancée à Iqaluit. La SEA touche quatre secteurs d'action précis : les contaminants dans l'Arctique, l'élimination des déchets, la protection de l'eau et l'intégration des objectifs environnementaux et économiques au niveau communautaire. De plus, la stratégie est étroitement liée à la Stratégie pour la protection de l'environnement arctique, signée cette année par les huit pays circumpolaires, dont le Canada.

LOGEMENT

Le Ministère a accordé cette année des subventions d'immobilisation, d'une valeur de 130 millions de dollars, pour la construction d'environ 3 700 maisons et la rénovation de 4 000 maisons dans les réserves. Des garanties ministérielles ont aussi été allouées pour 255 prêts, d'une valeur de près de 100 millions de dollars, applicables à la construction de maisons, et pour 33 prêts totalisant presque 500 000 dollars à des fins de rénovations.

PRIX DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE SUR LE NORD

Taamusi Qumaq, linguiste et ethnologue bien connu, a été le lauréat de cette année du Prix de la recherche scientifique sur le Nord, décerné chaque année par le Ministre à une personne qui a contribué de façon remarquable à faire connaître et comprendre le Nord canadien.

PROFIL DU MINISTÈRE

Créé en 1966, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est dirigé par un ministre qui est responsable des affaires indiennes et inuit et chargé de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement fédéral concernant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Ministère assume les responsabilités suivantes :

- respecter les obligations que le gouvernement fédéral a contractées en vertu des traités, de la *Loi sur les Indiens* et des autres lois énumérées à l'annexe II;
- assurer la prestation des services essentiels aux Indiens inscrits et aux collectivités inuit;
- appuyer le développement économique des collectivités indiennes et inuit, y compris les avantages découlant de la mise en valeur des ressources naturelles sur leurs terres;
- négocier des ententes communautaires permettant aux collectivités indiennes de participer davantage à la prise de décisions et d'exercer des pouvoirs accrus;
- appuyer les discussions constitutionnelles concernant les questions autochtones;
- négocier les ententes relatives aux revendications des autochtones;
- effectuer des paiements de transfert aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest;
- appuyer le développement économique du Nord et protéger l'environnement de cette région, y compris les mers arctiques;
- favoriser l'évolution politique des territoires du Nord et coordonner les politiques et les programmes du gouvernement fédéral dans le Nord;
- administrer les terres et les ressources naturelles du Nord.

Plus de 70 p. 100 des dépenses fédérales consacrées aux programmes autochtones sont effectuées par l'entremise du Ministère. La majeure partie de ce financement est administrée au niveau communautaire lorsque les programmes et les services sont assurés par l'administration des bandes.

En tant que principal organisme responsable de la mise en oeuvre du *Cadre politique et économique pour le Nord*, le Ministère coordonne toutes les activités fédérales dans le Nord. Plus précisément, il est engagé dans le transfert des responsabilités de type provincial aux gouvernements territoriaux, dans la promotion d'un développement économique durable, dans le règlement des revendications territoriales dans le Nord, dans la gestion et la protection des terres et des eaux de l'Arctique et dans la coopération internationale au sujet des affaires circumpolaires.

ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

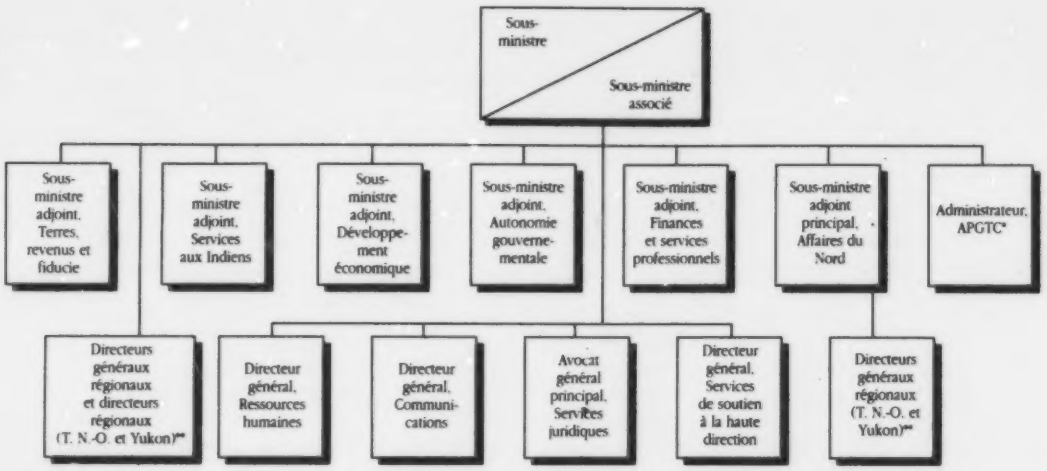

* L'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) relève conjointement des ministères des Affaires indiennes et du Nord canadien et de l'Énergie des Mines et des Ressources.

** T. N.-O. : Territoires du Nord-Ouest.

LE CONSEIL DES SOUS-MINISTRES CHARGÉ DU CHANGEMENT

En décembre 1989, le sous-ministre a lancé un vaste programme visant à améliorer la gestion du Ministère, qui incluait la formation d'un Conseil des sous-ministres chargé du changement. Le projet mettait à contribution les employés de tous les paliers et dix groupes de travail chargés d'examiner les changements à apporter à l'ensemble des activités du Ministère, depuis les communications internes jusqu'à la mission et les valeurs ministérielles, et de formuler des recommandations. Ces groupes devaient également effectuer des études sur la qualité des services dans toutes les unités de l'organisation.

L'objectif était double : trouver des moyens permettant au Ministère de mieux servir son public et aux employés d'élaborer une vision commune sur la façon dont l'organisation pourrait et devrait s'adapter au changement au cours des années 1990. Voici quelques exemples des diverses mesures qui en découlent :

- La prise de décisions en matière financière, administrative et du personnel a été transférée aux bureaux régionaux.

- Plus de 24 études sur la qualité des services ont été menées, ce qui a permis de fournir des services et des programmes plus rentables.

- Il a été décidé que les gestionnaires seront évalués chaque année sur leurs aptitudes de gestion et leurs qualités de chef. Les gestionnaires seront également évalués par leurs employés dans le cadre des évaluations annuelles du rendement.

- Un programme d'orientation des nouveaux employés a été mis en oeuvre, et une allocation de 250 000 dollars y a été consacrée.

- Un nouveau programme de sensibilisation aux différences culturelles a été conçu afin que les employés comprennent mieux nos clients. Une autre somme de 250 000 dollars a été allouée à ce programme.

- Un nouveau programme de primes d'encouragement a été instauré afin de souligner l'excellent travail de certains employés dans leurs activités de tous les jours. Les primes mettent en évidence le travail créatif qui améliore le fonctionnement du Ministère ainsi que les réalisations à long terme.

- Une nouvelle politique sur les communications internes a été élaborée; elle met l'accent sur l'utilisation des réseaux techniques, prévoit un plus grand nombre de rencontres employés-gestionnaires et encourage tous les employés à prendre part aux programmes de formation sur l'évaluation du rendement, sur la constitution d'équipe et les fonctions de chef.

- Le Ministère a établi un processus d'appréciation du rendement du personnel qui a aboli les systèmes de pointage, favorisé de fréquents dialogues sur le rendement entre les gestionnaires et le personnel, et demandé un examen narratif du rendement de tous les employés.

- De nouvelles stratégies ont été adoptées en ce qui a trait au recrutement et au maintien en fonction d'un plus grand nombre d'employés autochtones au sein du MAINC.

L'initiative a permis d'énoncer la mission et les valeurs du Ministère, à savoir :

« Travaillons ensemble à bâtir un pays plus propice à l'épanouissement des Premières Nations et des peuples du Nord. Agir avec fierté. Rechercher l'excellence. »

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

SECTEUR DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

DIRECTION DES POLITIQUES

Cette direction élabore des politiques et assure des services consultatifs et d'aide technique à l'appui des négociations communautaires et sectorielles concernant l'autonomie gouvernementale; elle se charge également de la recherche et des activités connexes.

On a poursuivi l'élaboration de politiques concernant les ressources renouvelables ainsi que d'une politique sur un accord fiscal. Par ailleurs, la Direction a coordonné les activités du Ministère en rapport avec l'administration de la justice et les autochtones. Ce travail a nécessité la coopération interministérielle pour l'élaboration de la réponse du gouvernement fédéral aux demandes des provinces, la surveillance des activités tripartites courantes et la collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux en vue d'élaborer les politiques fédérales dans ce domaine.

SECTEUR DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

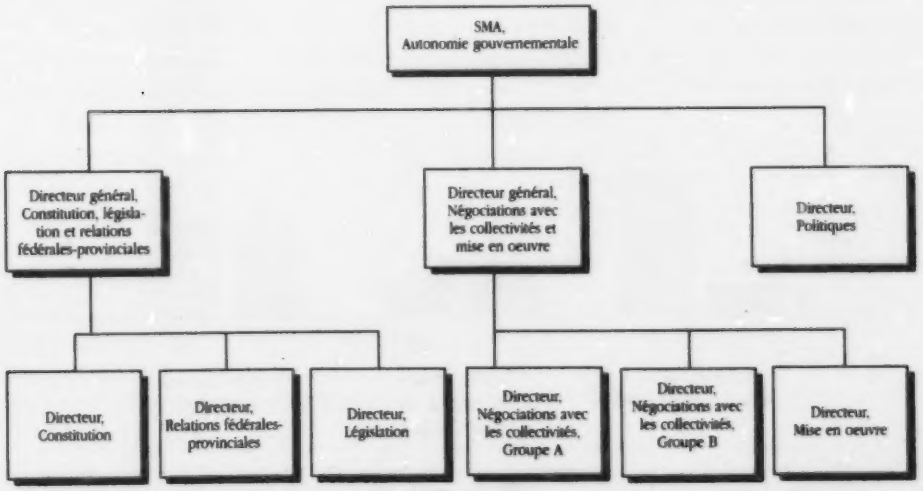

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSTITUTION, DE LA LÉGISLATION ET DES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

DIRECTION DE LA CONSTITUTION

La Direction de la Constitution a représenté le Ministère dans les délégations fédérales auprès du Groupe de travail des populations autochtones, parrainé par les Nations Unies, qui rédige actuellement une déclaration universelle des droits autochtones. La Direction a également représenté le Ministère dans les délégations canadiennes auprès du Comité des droits de l'homme des Nations Unies et du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale.

Tout au long de l'année on s'est penché sur les questions constitutionnelles autochtones. Des fonds ont été fournis aux organismes autochtones afin qu'ils puissent participer aux activités constitutionnelles.

AU MARS 31, 1991

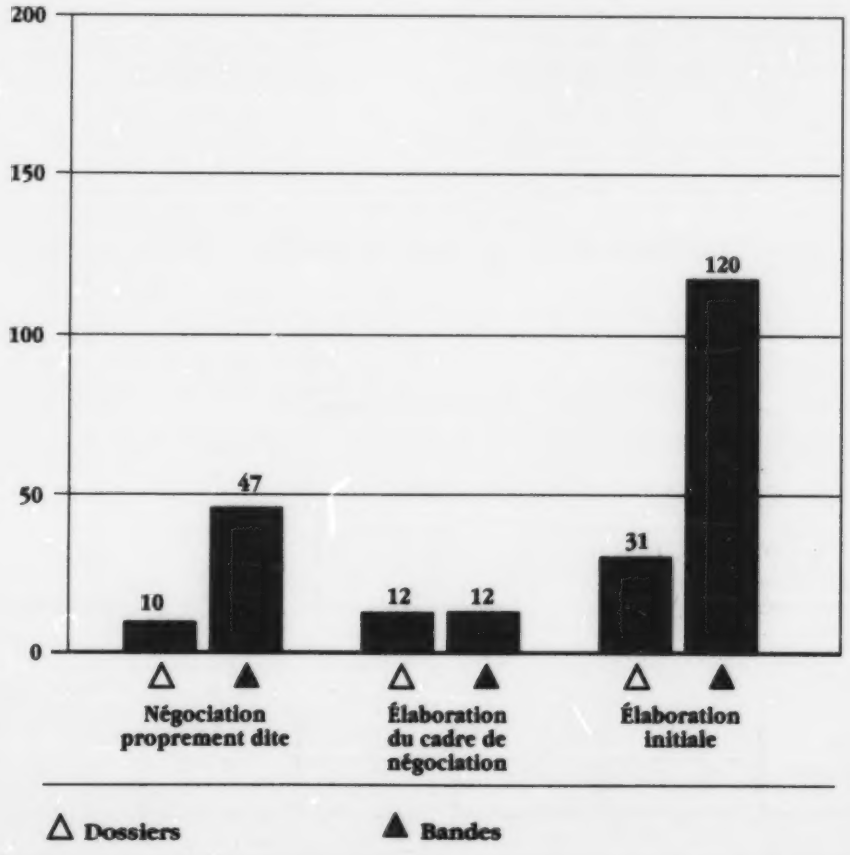

DIRECTION DES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

La Direction des relations fédérales-provinciales est un centre de liaison pour les bureaux régionaux et les autres ministères fédéraux ainsi que pour les gouvernements provinciaux. Elle a travaillé en collaboration avec les bureaux des gouvernements provinciaux responsables des affaires autochtones et a coordonné l'information concernant les activités intergouvernementales du Ministère. Elle a également collaboré aux négociations tripartites officielles en Ontario et en Nouvelle-Écosse. Ces négociations ont conféré une plus grande autonomie aux Premières Nations dans des domaines de compétence partagée.

DIRECTION GÉNÉRALE DES NÉGOCIATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS ET DE LA MISE EN OEUVRE

DIRECTION DES NÉGOCIATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS

Durant l'année, une entente de principe a été conclue avec la bande indienne de Sawridge, en Alberta, relativement à l'autonomie gouvernementale de la collectivité. Des ententes cadres ont également été signées et les négociations proprement dites sont entamées avec les conseils unis indiens des Mississaugas et des Chippewas, en Ontario, avec la Nation siksika, en Alberta, et avec la bande de Westbank, en Colombie-Britannique. Des négociations de fond se sont poursuivies avec la bande de Whitefish Bay, en Ontario, et avec les Gitksans-Wet'suwet'en, en Colombie-Britannique.

Les négociations se sont également poursuivies avec les Premières Nations du Yukon concernant leur revendication territoriale et l'entente cadre finale ainsi qu'avec le Conseil tribal des Nishgas de la Colombie-Britannique. La bande d'Alexander, en Alberta, s'est retirée du processus.

Au 31 mars 1990, il y avait 54 dossiers actifs touchant 180 bandes.

DIRECTION DE LA MISE EN OEUVRE

Des ententes finales de mise en oeuvre ont été signées en septembre 1990 avec les Inuit et les Naskapis du Nord québécois; ces ententes se chiffraient respectivement à 22,8 millions et à 1,7 million de dollars. Ces ententes ont rempli les obligations financières en suspens qu'avait contractées le gouvernement fédéral dans les règlements des revendications territoriales prévus dans la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* et dans la *Convention du Nord-Est québécois*.

Les négociations se sont poursuivies avec les Cris de la baie James relativement à l'établissement d'une nouvelle bande et à la construction d'un nouveau village pour les Cris Oujé-Bougoumou. Une entente de principe a été signée, incluant une annexe qui prévoit la création d'un fonds socio-économique de 12,3 millions de dollars pour la bande.

Une enquête sur les pouvoirs, les fonctions et les activités de la Commission crie-naskapie a été conduite, comme l'exigeait la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*. L'entente de financement quinquennale sur les transferts financiers a été renouvelée avec la bande indienne sechelte de la Colombie-Britannique.

SECTEUR DES SERVICES AUX INDIENS

Le Secteur des services aux Indiens fournit du financement et des services aux fins d'éducation, de développement social, de logement, d'équipements communautaires et d'administration des bandes aux Indiens de tout le Canada et aux Inuit du Nouveau-Québec et du Labrador.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION

La Direction générale de l'éducation a offert à plus de 92 000 élèves vivant dans les réserves une gamme complète de

SECTEUR DES SERVICES AUX INDIENS

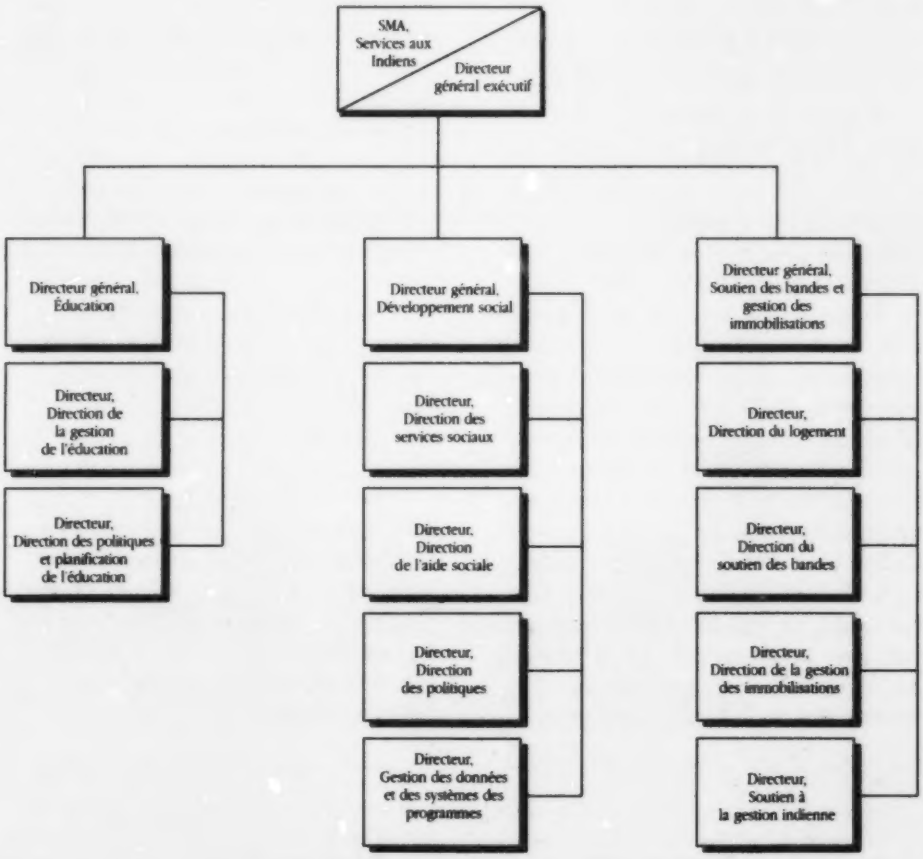

services scolaires aux niveaux primaire et secondaire. Ces services ont été dispensés par des écoles fédérales ou par des écoles provinciales grâce à des ententes sur les frais de scolarité, ou encore par les bandes elles-mêmes en vertu d'accords de contribution ou d'ententes selon les Modes optionnels de financement (MOF). Les bandes administrent maintenant 311 de leurs 366 écoles, et 10 autres doivent leur être transférées en septembre 1991.

Au-delà de 21 000 étudiants indiens du niveau postsecondaire ont profité de subventions qui se sont élevées à environ 189 millions de dollars. Ce montant inclut les quelque 17,6 millions de dollars dépensés pour les institutions d'enseignement gérées par

TENDANCES DANS LES INSCRIPTIONS
par type d'école
CANADA

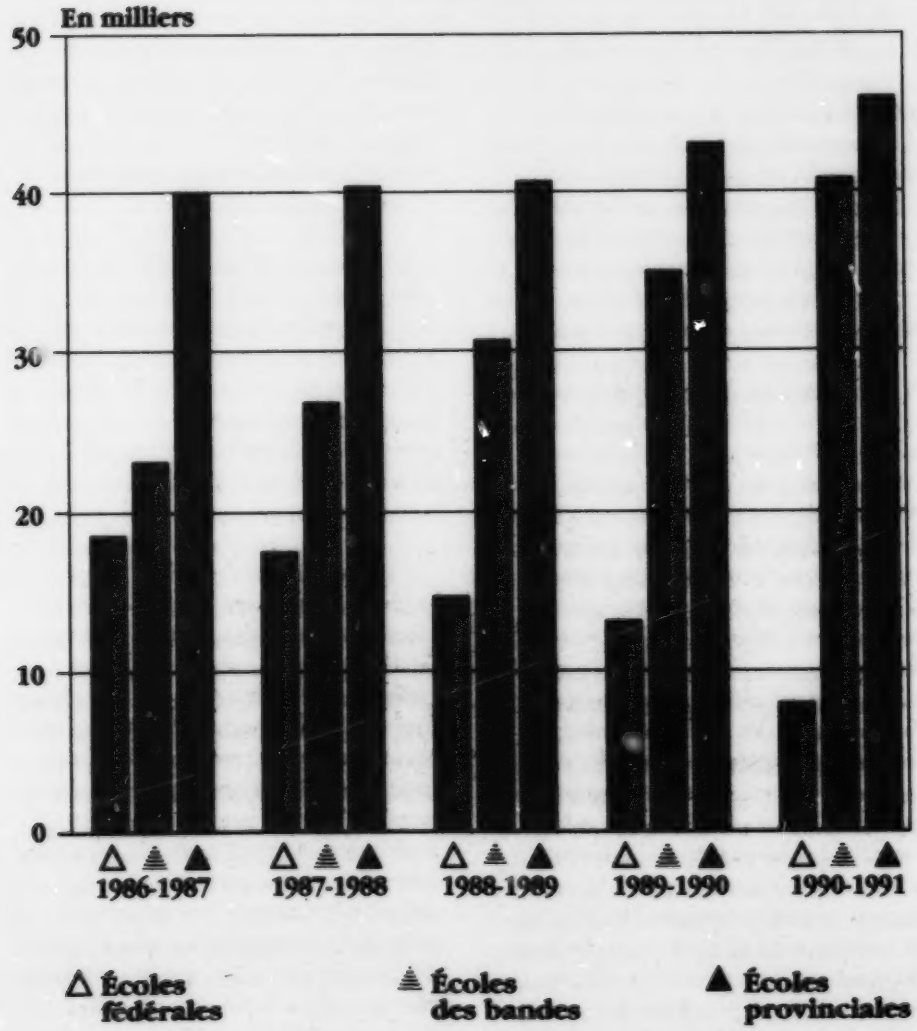

les Indiens et pour les programmes d'études destinés aux Indiens. Les autorités indiennes ont administré plus de 70 p. 100 du budget du programme de l'Éducation en vertu d'accords de contribution.

Le Ministère a consacré 8,6 millions de dollars à la prestation de services éducatifs et culturels, tels que des services d'enseignement des langues autochtones, d'élaboration de programmes d'études et de muséologie. Il a réparti ces fonds entre 42 centres administrés par des bandes, 27 centres relevant d'une société indienne et trois organismes inuit.

La Section des affaires inuit culturelles et linguistiques a accordé 16 subventions à la culture pour un total de 45 000 dollars consacrés à des projets culturels inuit. Elle a également traduit un grand nombre de documents officiels. Le Ministère a continué d'appuyer les recherches effectuées par l'Assemblée des premières nations (APN) sur le transfert des responsabilités de l'éducation, tel qu'il a été recommandé dans le rapport publié par l'APN sous le titre *National Review of First Nations Education.*

Le Ministère a participé, avec le personnel des organismes indiens chargés de l'administration de l'éducation, à des rencontres bilatérales avec des groupes spécialisés afin de rassembler des informations sur les questions non réglées de la politique relative aux études postsecondaires. On a terminé le rapport intitulé *An Analysis of the First Nations Review of the DIAND Post-Secondary Student Program.* Le rapport met l'accent sur la garde des enfants, le counselling, l'administration, les étudiants handicapés, les bourses d'études, les bourses d'encouragement et les exigences en matière de résidence. Le rapport a été distribué à toutes les bandes et à tous les conseils tribaux afin de donner aux chefs et aux conseils l'occasion d'examiner les résultats de l'analyse et de présenter leurs positions. Le processus bilatéral concernant les études postsecondaires se poursuivra suivant les orientations déterminées par les dirigeants indiens.

Avec l'accroissement de la gestion du programme de l'Éducation par les Indiens le Ministère a lancé un processus régional de consultation afin de s'assurer que le programme de l'éducation postsecondaire reflète les priorités et les objectifs des Indiens.

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La Direction générale du développement social offre des services d'aide sociale, d'aide à l'enfance et de soins aux adultes, aux familles et aux particuliers indiens qui vivent dans les réserves ou sur des terres de la Couronne. En 1990-1991, ce programme a versé 623 millions de dollars en prestations aux membres des bandes.

Une somme de 460 millions de dollars a été versée à environ 151 000 bénéficiaires de l'aide sociale. Ce montant comprend 11,5 millions de dollars qui ont été consacrés à la création d'emplois par les bandes et aux programmes de formation. Grâce aux projets de développement économique et social, on a dispensé de la formation en gestion d'entreprise.

La prestation des services d'aide à l'enfance a été assurée en vertu d'ententes conclues avec des organismes provinciaux ou des organismes administrés par les Indiens. En 1990-1991, 37 accords concernant l'aide à l'enfance touchant 212 bandes ont été renouvelés. De nouveaux groupes ont participé à des activités de développement ayant pour but de mettre sur pied 16 organismes, desservant 115 autres bandes situées principalement en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Une directive de programme révisée pour les services indiens d'aide à l'enfance et à la famille a été distribuée à toutes les bandes du pays ainsi

qu'aux gouvernements provinciaux et territoriaux afin de connaître leurs commentaires. En tout, 1,5 million de dollars a été alloué aux Premières Nations, sur une période de deux ans, pour l'élaboration de normes sur les services d'aide à l'enfance et à la famille.

Les services de soins aux adultes, qui représentent environ 31 millions de dollars, ont été assurés aux personnes âgées et aux personnes handicapées qui vivent chez elles, dans des foyers d'accueil et dans des institutions. Cette somme comprend les fonds supplémentaires versés afin d'appuyer la création de services d'aides familiales assurés par les bandes. Un groupe de travail conjoint du MAINC et de Santé et Bien-être social Canada a été formé afin de recueillir des informations sur les besoins et les services en matière de soins aux adultes.

Le gouvernement a annoncé, le 20 février 1991, une nouvelle initiative visant à contrer la violence familiale. Ce programme est assorti d'un montant de 36 millions de dollars répartis sur quatre ans; de cette somme, 22 millions de dollars seront administrés par le MAINC. Les fonds seront versés aux collectivités indiennes pour répondre aux besoins des familles vivant dans les réserves et pour former le personnel des services sociaux et de santé afin qu'il acquière les compétences nécessaires pour s'occuper du problème de la violence familiale.

Prévoyant que le gouvernement augmentera les fonds destinés aux initiatives ayant trait à la violence familiale et à l'exploitation sexuelle d'enfants, le MAINC a rencontré les représentants indiens de chaque région dans le but de connaître l'ampleur du problème et de cerner des solutions possibles. L'idée de services communautaires permanents, administrés par les Indiens, est revenue souvent dans les échanges.

Dans le cadre de l'initiative de lutte contre la violence familiale, le MAINC et Santé et Bien-être social Canada, avec l'aide d'un comité consultatif formé de représentants indiens et inuit, ont administré une contribution d'un million de dollars destinée à la réalisation de projets dans les collectivités indiennes et inuit.

En tout, 39 projets ont été financés, y compris des conférences, des ateliers et des programmes de formation.

DIRECTION GÉNÉRALE DU SOUTIEN DES BANDES ET DE LA GESTION DES IMMOBILISATIONS

DIRECTION DU SOUTIEN DES BANDES

La Direction des programmes de soutien des bandes a administré le transfert d'environ 180 millions de dollars en subventions et contributions aux administrations indiennes aux fins de la gestion et de l'exécution des programmes. Cette somme comprend les fonds alloués dans le cadre d'un plan quinquennal de transfert des responsabilités.

Après avoir réévalué les coûts de la mise en application des modifications de 1985 à la *Loi sur les Indiens* (*Loi C-31*), le Ministère a approuvé une allocation supplémentaire de 859 millions de dollars répartis sur cinq ans pour aider à défrayer les coûts de la prestation des services à une population indienne qui a augmenté en nombre.

SOUTIEN À LA GESTION INDIENNE

Un nouveau mode de financement pour les Paiements de transfert souples a été instauré cette année. Les régions ont négocié ces accords avec les bandes, suivant un modèle élaboré à l'Administration centrale.

Le Programme de perfectionnement en gestion des Indiens et des Inuit a aidé les bandes à améliorer leurs compétences en gestion. L'endettement des bandes et l'adhésion aux Modes optionnels de financement ont été des questions examinées par l'entremise de ce programme. Les compétences en gestion des bandes ont continué de s'améliorer. Durant l'année, les vérifications d'environ les trois quarts des bandes ont été approuvées sans réserve. Seulement 17 p. 100 des bandes ont eu besoin d'un plan de gestion financière, comparativement à 22 p. 100 l'année précédente.

Le Ministère a continué d'appuyer le Service administratif canadien aux organismes qui offre des services consultatifs grâce à la collaboration de bénévoles qui partagent leurs connaissances et leurs compétences avec les collectivités indiennes. De plus, 95 étudiants du milieu universitaire ont fourni aux bandes et aux conseils tribaux des services consultatifs en matière de gestion et de développement économique, dans le cadre du Programme d'aide aux gestionnaires indiens.

DIRECTION DE LA GESTION DES IMMOBILISATIONS

La Direction de la gestion des immobilisations aide les Premières Nations à construire et à maintenir en bon état les installations communautaires dans les réserves, comme les réseaux d'approvisionnement en eau, les systèmes sanitaires, les installations électriques, les systèmes de protection contre les incendies, les écoles et les immeubles communautaires. En 1990-1991, 98 p. 100 du budget d'immobilisation d'environ 383 millions de dollars, et 86 p. 100 du budget de fonctionnement et d'entretien y afférent de quelque 160 millions de dollars ont été administrés par les conseils des Premières Nations ou leurs mandataires.

En mars 1990, les services d'approvisionnement en eau et d'égout étaient fournis à 86 p. 100 et 79 p. 100 respectivement des unités de logement dans les réserves. Par ailleurs, 91 p. 100 des collectivités avaient l'électricité.

Dans le cadre du Plan vert, l'initiative Santé et eau potable des Indiens se verra attribuer 250 millions de dollars au cours des six prochaines années afin d'améliorer les services d'approvisionnement en eau et d'égout dans les réserves.

DIRECTION DU LOGEMENT

Le Ministère a accordé des subventions en capital d'immobilisation, d'une valeur totale de 130 millions de dollars, pour la construction d'environ 3 700 maisons et la rénovation de 4 000 maisons dans les réserves. Des garanties ministérielles ont aussi été accordées pour 255 prêts, d'une valeur de près de 100 millions de dollars, applicables à la construction de maisons, et pour 33 prêts totalisant presque 500 000 dollars dans le cas des rénovations.

Le document de travail préparé par le gouvernement fédéral *Assises d'un nouveau programme de logement dans les réserves* a été distribué aux collectivités et organismes, et les consultations à cet égard ont commencé. Ce document est le fruit des discussions avec l'Assemblée des premières nations, la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan, le Conseil tribal dakota-ojibway et plusieurs ministères fédéraux. Le document et les consultations ont été des étapes importantes dans l'évolution d'une politique fédérale du logement adaptée aux besoins des Premières Nations et des collectivités indiennes.

SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

STRATÉGIE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES AUTOCHTONES

La Stratégie canadienne de développement économique des autochtones (SCDEA) est le principal moyen qu'a pris le gouvernement fédéral pour favoriser l'autonomie économique des peuples autochtones. Trois ministères jouent un rôle dans la stratégie :

- Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) est responsable du financement des entreprises et de la création de sociétés de financement autochtones.
- Emploi et Immigration Canada (EIC) s'occupe de l'acquisition des compétences et des emplois en milieu urbain.
- le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) se charge du développement économique des collectivités et de l'accès aux ressources.

SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

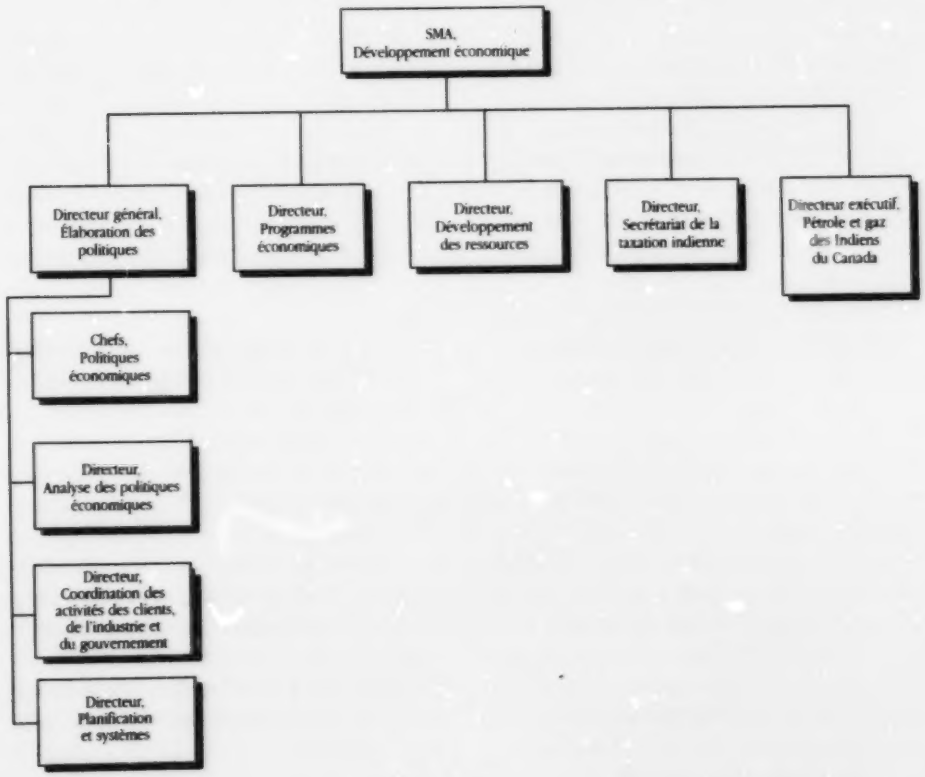

Les trois ministères sont responsables de la recherche et de la promotion des intérêts des autochtones.

Le Secteur du développement économique coordonne les responsabilités des programmes du Ministère dans le cadre de la SCDEA, notamment celles qui touchent le développement économique des collectivités, les possibilités régionales, les négociations de l'accès aux ressources et le développement commercial.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Le Programme de développement économique communautaire aide les collectivités indiennes, inuit et innu à développer les compétences qui leur permettront de gérer les programmes et les services en matière d'entreprises, de création d'emplois et de mise en valeur des ressources. Ce programme représente 85 p. 100 des fonds du MAINC destinés à la SCDEA et comporte deux volets : les Organismes de développement économique communautaire (ODEC), qui fournissent aux collectivités des ressources pour établir leurs propres programmes et services de développement économique, et le Programme des possibilités régionales (PPR) qui a trait aux préoccupations de développement sectoriel à l'échelle de la région et permet la réalisation de projets de recherche et de promotion des intérêts.

Le Programme de négociation de l'accès aux ressources (PNAR) fournit une aide financière aux collectivités indiennes, inuit et innu pour :

- négocier l'accès aux ressources se trouvant à proximité des réserves (hors des réserves);
- attirer des investissements commerciaux dans la mise en valeur des ressources de la collectivité;
- conclure des ententes avec les promoteurs de projets d'envergure qui offrent des possibilités d'affaires et d'emploi.

Le Programme de développement commercial du MAINC complète le Programme de développement des entreprises autochtones d'ISTC. Il accorde aux entreprises indiennes et inuit des prêts commerciaux directs lorsqu'elles ne sont pas desservies par une société de financement autochtone, ainsi que des garanties de prêts aux entreprises situées dans les réserves.

Outre ces programmes, le MAINC s'occupe de promouvoir les intérêts des Indiens et des Inuit dans les secteurs public et privé en ce qui concerne la mise en valeur des ressources, le développement commercial et la création d'emplois.

Le MAINC gère des investissements de plus de 62 millions de dollars par année pour aider à mettre sur pied les ODEC. Voici quelques exemples des progrès réalisés durant l'année :

- plus de 60 p. 100 des ODEC ont assuré une gamme complète de services de développement économique à leurs communautés, soit deux fois plus qu'il y a deux ans;
- il y a eu un grand nombre de propositions de projets indiens et inuit de formation, de mise en valeur des ressources et de développement des entreprises, selon ISTC, EIC et d'autres ministères gouvernementaux;
- environ la moitié des fonds accordés aux ODEC ont été investis comme capitaux propres ou capitaux d'amorçage dans les projets d'emploi, commerciaux et d'exploitation des ressources (plutôt que dans les services);

- avec l'aide du Programme de recherche du MAINC, les ODEC ont utilisé des méthodes avancées de planification stratégique, utilisant des outils tels que les répertoires automatisés de la main-d'oeuvre.

Dans le Programme des possibilités régionales, les dirigeants des Premières Nations ont déterminé les priorités régionales de développement, et cela a accru la portée et l'autonomie des Sociétés de développement sectorielles (SDS). En 1990-1991, il y avait 45 SDS qui assuraient les services de développement dans les domaines suivants : agriculture, pêches, foresterie, exploitation minière, finances, formation et art et artisanat. Les SDS régionales en foresterie sont un exemple de l'efficacité de ces initiatives : 12 permis provinciaux pour des fermes forestières et pour la vente de bois ont été négociés et devraient produire 280 000 mètres cubes de fibres de bois par année.

Les travailleurs oeuvrant dans le domaine du développement économique des collectivités indiennes et inuit ont formé le Conseil de l'avancement des agents de développement économique des autochtones durant l'année afin de faciliter l'échange d'informations, de promouvoir le perfectionnement professionnel et de conseiller le MAINC sur les ODEC.

MISE EN VALEUR DES RESSOURCES

Grâce à ses activités de mise en valeur des ressources, le Secteur aide les collectivités indiennes, inuit et innu à administrer leurs ressources naturelles afin de tirer profit des occasions d'affaires et d'emploi qu'elles représentent. Ces activités comprennent le soutien technique aux sociétés de développement gérées par les Indiens et les Inuit, de sorte que ces dernières puissent administrer les ressources dans leurs réserves, avoir accès aux ressources situées à l'extérieur de celles-ci et élaborer des accords de gestion avec les compétences administratives connexes. Cette année, les SDS autochtones ont reçu 6,5 millions de dollars pour fournir des services de mise en valeur et de gestion des ressources à leurs membres.

NÉGOCIATION DE L'ACCÈS AUX RESSOURCES

Le Programme de négociation de l'accès aux ressources a versé 1,6 million de dollars en contributions réparties entre 52 projets. Ces contributions ont permis aux collectivités de négocier l'accès aux ressources naturelles situées à l'extérieur des réserves, d'attirer des investissements commerciaux afin de mettre en valeur les ressources appartenant à la collectivité et de conclure des ententes avec des promoteurs privés offrant des possibilités d'affaires et d'emploi. Durant l'exercice 1990-1991, on a noté les activités suivantes :

- des promoteurs du secteur minier ont pris part à 15 projets subventionnés, dont trois devaient à eux seuls créer 241 emplois. Dans l'un de ces projets, les avantages négociés relativement à une mine située à proximité d'une réserve incluaient l'émission d'actions, l'établissement d'un fonds de bourses d'études, et la création d'emplois directs et de marchés commerciaux;

- six projets ont obtenu de l'aide pour négocier des ententes générales avec les gouvernements provinciaux relativement à l'accès aux ressources telles que la faune, les forêts et le poisson, et à leur cogestion.

Le répertoire du potentiel minéral des terres des réserves indiennes vient d'être terminé et a été distribué à toutes les bandes. Il informe les collectivités au sujet du potentiel minéral de leurs terres. Cette année, les permis et les baux d'exploitation des ressources minérales ont rapporté aux bandes

des revenus d'un million de dollars. Un certain nombre de permis ont été délivrés pour la vente de bois d'oeuvre provenant des réserves, ce qui a rapporté 4,6 millions de dollars aux bandes.

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Le Programme de développement commercial complète le Programme de développement des entreprises autochtones d'ISTC. Le personnel du programme appuie les projets de création d'entreprises indiennes et inuit en aidant ces dernières à avoir accès aux programmes de financement par emprunt. Le personnel du programme s'occupe de promouvoir les sociétés de développement gérées par les Indiens et les Inuit et de leur offrir des conseils.

Quarante-sept garanties de prêts commerciaux, d'une valeur de 2,1 millions de dollars, et 11 prêts directs, totalisant environ 550 000 dollars, ont été approuvés en 1990-1991. Dans plusieurs régions du pays, les sociétés de financement autochtones ont remplacé le MAINC dans la prestation des services de prêts directs. Le portefeuille des prêts directs du Yukon, totalisant 1,1 million de dollars, a été vendu entièrement à sa juste valeur marchande à la société Dana Naye Ventures, et l'administration et le recouvrement des prêts directs ont été donnés en sous-traitance à trois sociétés de financement autochtones.

Désormais, les bandes auront recours à un seul organisme pour le financement d'entreprises, mesure instaurée par le MAINC et ISTC. De cette façon on ne s'y perdra plus pour savoir où présenter une demande de financement d'entreprise. En tant que partenaire d'ISTC appuyant la création d'entreprises autochtones, le personnel du Développement commercial a participé à 19 réunions de conseils autochtones au cours desquelles on a approuvé le versement de 55 millions de dollars à 726 projets d'entreprises autochtones dans le cadre des programmes d'ISTC.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DE LA FISCALITÉ INDIENNE

En 1988, les modifications apportées à la *Loi sur les Indiens* ont étendu les pouvoirs de taxation des bandes indiennes aux intérêts dans les terres « désignées » ou cédées sous condition. La Commission consultative de la fiscalité indienne a été créée afin d'appliquer ces modifications et de faciliter l'approbation des règlements administratifs en matière de fiscalité indienne. La Commission est composée de dix membres, dont sept représentants des Premières Nations. La Commission dirige actuellement l'examen et l'analyse de tous les règlements administratifs des bandes en matière de fiscalité, appuyée par le Secrétariat de la fiscalité indienne au sein du Secteur du développement économique. De plus, elle conseille le Ministre en matière de politique fiscale générale.

En 1990-1991, cinq règlements administratifs en matière de fiscalité indienne ont été examinés et approuvés. La Commission a également entrepris plusieurs projets de recherche afin de déterminer la faisabilité, sur le plan législatif, des projets suivants :

- établir une Gazette indienne;
- enchâsser le mandat de la Commission consultative de la fiscalité indienne dans les statuts administratifs;
- assurer que la loi prévoit suffisamment de pouvoirs en matière de fiscalité.

La Commission a appuyé l'adoption d'une loi provinciale afin de surmonter le problème éventuel de la double taxation des terres indiennes en Colombie-Britannique. La loi appelée *Indian Self-Government Enabling Act of B.C.* a été adoptée en juin 1990.

RECHERCHE ET PROMOTION DES INTÉRÊTS

Dans le cadre de ses activités courantes de recherche et de promotion des intérêts, le Secteur s'est attaché cette année à trouver des solutions aux besoins en éducation des adultes indiens et à la nécessité d'accroître la participation des autochtones au marché du travail.

Le Secteur, avec l'aide de la Direction générale des ressources humaines et du Secrétariat du Conseil du Trésor, a mis sur pied l'initiative sur la participation des autochtones au marché du travail, conçue dans le but d'encourager une plus grande représentation des autochtones sur le marché du travail canadien. Pour donner l'exemple dans la fonction publique fédérale, le ministre du MAINC et ses collègues de la SCDEA ont convenu d'encourager les gouvernements provinciaux, les employeurs régis par le gouvernement fédéral et les employeurs du secteur privé à adopter des mesures favorisant le recrutement, le maintien en fonction et l'avancement professionnel des autochtones.

PÉTROLE ET GAZ DES INDIENS DU CANADA

Le programme Pétrole et gaz des Indiens du Canada (PGIC), administré à Calgary, est chargé de promouvoir l'exploration, l'exploitation et la production du pétrole et du gaz dans les réserves, par l'application de la *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes* et le *Règlement sur le pétrole et le gaz des terres indiennes*. Travaillant en collaboration avec les bandes des Premières Nations, le programme PGIC fournit des services diversifiés; ainsi il détermine le potentiel en hydrocarbures, offre des baux et administre les droits sur le pétrole et le gaz, assure des prix justes, selon le cours du marché, et une production équitable, établit les prévisions relatives aux revenus et à la production, perçoit les revenus et effectue les vérifications.

En 1990-1991, 21 puits ont été forés sur les terres des réserves indiennes. Les sommes reçues en prime pour la vente des droits sur le pétrole et le gaz ainsi que les indemnités touchées pour les droits de surface et les baux s'élevaient à 4,4 millions de dollars. De plus, 56 millions de dollars en redevances ont été perçus au nom de 35 Premières Nations. Avec la vente des droits sur le pétrole et le gaz visant 52 000 hectares de terres, un total de 241 000 hectares de terres étaient aliénées au 31 mars 1991. Les accords d'exploration concernant des terres indiennes ont augmenté de 30 p. 100, et des travaux sismiques ont été effectués sur 640 kilomètres dans les réserves de trois provinces de l'Ouest.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE

PERFECTIONNEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE

Cette année, la Direction générale de l'élaboration de la politique s'est efforcée de déterminer les besoins en matière de programmes d'alphabétisation des adultes indiens et de participation des autochtones au marché du travail afin de continuer d'augmenter la participation des autochtones dans le courant principal de l'économie.

Le MAINC et le Secrétariat national à l'alphabétisation, du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, ont financé le Saskatchewan Indian Institute of Technologies (SIIT) afin de tenter d'obtenir un consensus sur la façon de mettre fin aux problèmes reliés à la scolarité insuffisante des adultes dans les collectivités autochtones. Le SIIT a préparé un plan d'action en matière d'alphabétisation des autochtones, qui reflète les opinions d'un vaste échantillon de collectivités autochtones.

SECTEUR DES TERRES, DES REVENUS ET DE LA FIDUCIE

Le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie (STRF) veille au respect des obligations légales du gouvernement dans les questions qui touchent les Indiens et les terres qui leur sont réservées.

EXAMEN DU STRF

Un élément clé du Programme pour les autochtones annoncé par le Premier ministre en septembre 1990 a été l'initiative touchant les propositions complémentaires à la *Loi sur les Indiens*, qui représente le point culminant et l'étape finale de l'Examen du STRF. Sous la direction des Premières Nations, le travail est bien amorcé pour présenter des options à la *Loi sur les Indiens*, texte législatif suranné dans des domaines comme les terres, l'argent des Indiens, la foresterie et l'administration. Ce travail s'est traduit par une série de propositions complémentaires présentées par les dirigeants indiens, lesquelles constituent les fondements de l'élaboration de mesures législatives.

DIRECTION GÉNÉRALE DES TERRES ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION DES TERRES

Une entente particulière a été ratifiée par l'Ontario, cinq bandes de l'île Manitoulin et le Canada en vertu de la *Loi sur l'Accord de 1986 concernant les terres indiennes*. Aux termes de cette entente, les bandes ont reçu une indemnité totale de plus de 9,2 millions de dollars en contrepartie de quelque 34 000 hectares de terres cédées non vendues, conservées par l'Ontario. Les négociations en vertu de l'*Accord de 1986 concernant les terres indiennes* étaient en cours, ou sur le point de commencer, avec neuf autres bandes de l'Ontario.

Le Registre des terres indiennes a été muni d'un système informatisé amélioré. En

SECTEUR DES TERRES, DES REVENUS ET DE LA FIDUCIE

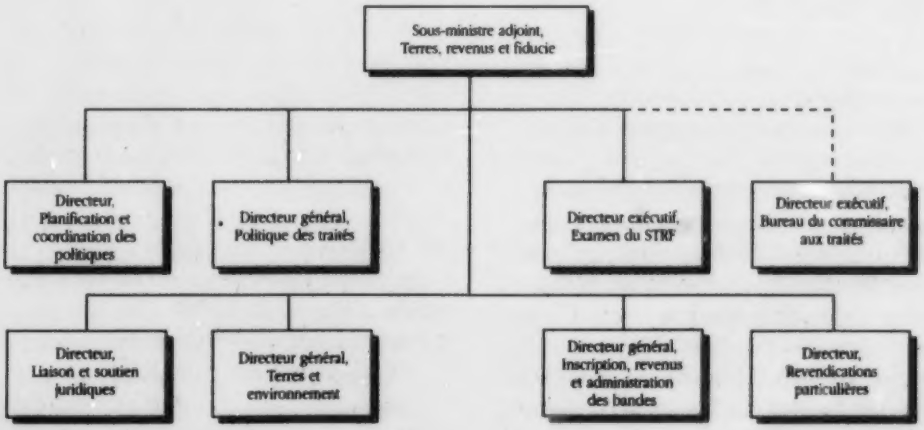

tout, 2 040 réserves avaient été converties au système à la fin de l'exercice financier. En 1990-1991, quelque 23 400 hectares de terres ont été ajoutés aux terres de réserve par voie de décrets fédéraux.

La Direction des terres a prodigué des conseils techniques aux chefs en vue d'une initiative visant à élaborer des propositions complémentaires aux dispositions actuelles de la *Loi sur les Indiens* s'appliquant aux terres. La nouvelle législation conférerait aux Premières Nations des pouvoirs indépendants leur permettant de gérer et de céder les intérêts dans leurs terres.

Un Programme de formation en gestion foncière a été élaboré pour donner aux Premières Nations des cours en gestion foncière et dans les fonctions connexes.

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Des contributions de 175 000 et de 60 000 dollars ont été versées au Comité de l'inondation des terres du Nord du Manitoba et à la Première Nation des Cris de Split Lake pour les activités de planification, de mise en oeuvre et de négociation prévues dans la *Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba (CITNM)*. Les négociations se sont poursuivies avec la Première Nation des Cris de Split Lake. D'autres bandes se sont retirées des négociations afin d'envisager des solutions de rechange en vertu de la Convention, notamment l'arbitrage, afin de résoudre les questions en suspens.

Le Ministère a aussi fourni aux bandes et aux organismes indiens du pays des services de soutien et des services consultatifs et techniques pour aider ces groupes à traiter les problèmes en matière d'environnement. Les groupes indiens ont d'ailleurs reçu une somme d'environ 1,9 million de dollars pour étudier les questions environnementales, participer au processus d'évaluation et de réglementation et négocier des indemnités pour les dommages causés à l'environnement. Le Ministère a préparé la réponse du gouvernement fédéral au rapport de la Commission d'enquête sur les bisons malades dans le Nord.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INSCRIPTION, DES REVENUS ET DE L'ADMINISTRATION DES BANDES

DIRECTION DE L'INSCRIPTION ET DES LISTES DE BANDES

Le 31 mars 1990, 9 786 personnes attendaient le traitement de leur demande de statut d'Indien. Cette année, la Direction a reçu 13 532 demandes de statut d'Indien. Elle a examiné les demandes de 13 632 personnes; de ce nombre, 8 562 demandes ont été acceptées et 3 405 ont été jugées irrecevables parce qu'on n'a pas pu prouver leur conformité aux exigences de la *Loi sur les Indiens*. Enfin, 20 199 noms ont été ajoutés au Registre des Indiens ou en ont été retranchés, à la suite de naissances, de décès et de mariages. Le Système national de suivi des demandes et d'inscription fournira un système de suivi global pour toutes les inscriptions et aidera à transférer cette fonction aux bandes indiennes et aux conseils tribaux.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DES BANDES ET DES SUCCESSIONS

La Direction de l'administration des bandes et des successions encourage les bandes à élaborer des règlements administratifs et offre des séances de formation aux représentants des bandes.

En 1990-1991, des réunions ont eu lieu avec la Direction de la police des autochtones de la G.R.C., les procureurs généraux et les procureurs locaux de la Couronne afin d'accroître la compréhension et la collaboration dans l'application des règlements administratifs et les poursuites judiciaires.

Le Ministère a continué d'administrer quelque 2 500 successions d'Indiens décédés. Une partie des responsabilités statutaires du Ministre a été déléguée aux directeurs généraux régionaux, comme l'autorisation d'utiliser des terres de réserve pour le bien-être général d'une bande et la validation de documents autorisés par un décret du gouverneur en conseil.

On a continué de s'efforcer d'accroître la participation des membres des familles à l'administration des successions. On a entre autres financé des ateliers organisés par l'Association des femmes autochtones de la Nouvelle-Écosse, qui offraient de l'information sur les successions et sur la *Loi sur les Indiens* aux résidents intéressés.

DIRECTION DU FONDS DES INDIENS

Le Ministère a continué d'administrer l'argent des Indiens, d'une valeur totale d'environ un milliard de dollars, au nom de 638 bandes et de 17 528 personnes. De vastes consultations ont été menées auprès des bandes et des représentants indiens pour appuyer l'élaboration de nouvelles options législatives ayant trait à la gestion de l'argent des Indiens.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLITIQUE DES TRAITÉS

La Direction générale de la politique des traités élabore et coordonne les politiques concernant les questions découlant des traités en collaboration avec les autres programmes du MAINC, les ministères fédéraux, les groupes indiens intéressés et les gouvernements provinciaux. Elle assure également le soutien du gouvernement fédéral aux activités du Bureau du commissaire aux traités, organisme indépendant ayant pour mandat d'examiner les questions relatives aux droits fonciers issus de traités et à la prestation des programmes d'éducation en Saskatchewan. La Direction générale a versé 417 000 dollars à des organismes et à des groupes indiens pour financer des projets de recherche et des ateliers sur les traités.

DIRECTION DE LA POLITIQUE SUR LES PÊCHES INDIENNES

De concert avec Pêches et Océans Canada (POC), le MAINC a appuyé 21 projets de cogestion des pêches en Colombie-Britannique. Ces projets pilotes ont fait la preuve qu'il est possible d'assumer une cogestion des pêches locales avec les bandes indiennes. À lui seul, le MAINC a contribué 630 000 dollars dans ces projets en 1990-1991, et a versé 115 000 dollars à la Commission des pêches des peuples autochtones de la Colombie-Britannique.

DIRECTION GÉNÉRALE DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES

La Direction générale des revendications particulières s'occupe non seulement de voir au respect des traités avec les Indiens, mais également de la gestion des terres et d'autres biens en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Elle aide à déterminer si le gouvernement fédéral a manqué à ses obligations légales envers une bande indienne et elle doit indemniser les requérants lorsque les preuves d'un tel manque sont établies.

Dans le cadre du Programme pour les autochtones, le traitement des revendications particulières a été simplifié afin de réduire le temps requis pour leur examen. On en est arrivé à un règlement final et complet avec les Premières Nations de Stagecoming, de Teslin et de Stoney, à un coût de près de 24 millions de dollars, et avec les Premières Nations de Ministikwan et de Gordon Benoit.

DIRECTION DU SOUTIEN JURIDIQUE

En 1990-1991, la Direction du soutien juridique a administré, par l'intermédiaire de deux programmes distincts, le financement de causes types afin d'appuyer neuf causes. Dans le cadre du programme régulier, un total de huit causes types ont été financées; une de ces causes doit être entendue par la Cour suprême du Canada en 1991-1992 (*Procureur général de l'Ontario c. Bear Island Foundation*). Par ailleurs, deux autres causes financées dans le cadre du programme régulier, l*a municipalité d'Oka c. Jean Roch Simon et R. c. Flett*, ont été entendues par des cours d'appel provinciales. Dans le cadre du Programme de financement des litiges découlant de la *Loi C-31*, qui a pour but d'aider les parties à défrayer les coûts des litiges découlant des modifications apportées à la *Loi sur les Indiens* en 1985, des contributions destinées aux causes types ont été versées à trois organismes indiens qui ont été reconnus comme ayant qualité pour être entendus dans l'affaire *Walter Twinn et al c. La Reine*, un défi présenté par quatre bandes de l'Alberta relativement à la constitutionnalité de la législation.

De plus, la Direction a administré le financement de causes types pour deux procès : *Pasco et al c. la Colombie-Britannique* et *Canada et Delgam Uuku (Gitksans) c. la Colombie-Britannique et le Canada*. Le 8 mars 1991, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a rendu son jugement dans l'affaire des Gitksans, rejetant la cause des Gitksans et des Wet'suwet'en qui réclamaient le titre ancestral sur une grande portion de territoire dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique.

SECTEUR DES POLITIQUES ET DE LA LÉGISLATION

Le Secteur des politiques et de la législation a été créé en 1990 dans le but d'améliorer les activités reliées à l'élaboration et à la coordination des politiques, des lois et de la planification stratégique du Ministère. Il examine des questions qui touchent plusieurs secteurs et organismes, entreprend des recherches en matière de politiques, dirige des projets spéciaux et assure l'uniformité législative. Le sous-ministre adjoint préside le Comité d'orientation, qui fournit une perspective stratégique sur toutes les initiatives importantes. Une des principales responsabilités du Secteur a été la coordination des activités ministérielles découlant du Programme pour les autochtones.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POLITIQUES

La Direction générale des politiques coordonne et assure la mise en oeuvre du Programme pour les autochtones, y compris la rédaction de rapports, la coordination de réunions d'information sur les activités du Programme et la prestation de conseils sur des aspects précis du Programme.

Cette année, la Direction générale a travaillé avec d'autres secteurs à des projets de réforme touchant le processus des revendications particulières, les droits fonciers issus de traités, les pêches, des projets d'approvisionnement en eau et d'égout, l'emploi des autochtones dans le secteur public, les services à la famille, l'éducation, le maintien de l'ordre et l'administration de la justice. Des discussions ont été tenues avec les groupes autochtones et avec les autres ministères et paliers de gouvernement.

La Direction générale examine les initiatives en matière de politiques stratégiques qui touchent certaines responsabilités des programmes et des organismes. Cette année, elle a étudié les répercussions de décisions juridiques récentes, le Plan vert, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale proposée, et elle a coordonné les questions d'intérêt pour le Conseil national des autochtones du Canada.

SECTEUR DES POLITIQUES ET DE LA LÉGISLATION

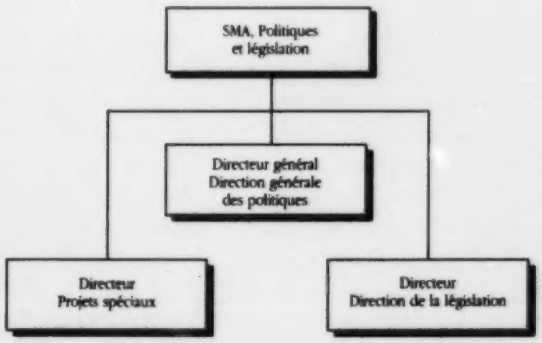

DIRECTION DES PROJETS SPÉCIAUX

La Direction des projets spéciaux gère des projets et s'intéresse à des questions qui chevauchent un ou plusieurs secteurs. Une de ses grandes réalisations a été le règlement, d'une valeur de 50 millions de dollars, (au sujet de 14 250 hectares de terres) intervenu avec la bande des Cris des bois, dans le nord de l'Alberta. La conclusion de cet accord témoigne de l'engagement du gouvernement, conformément au Programme pour les autochtones, à accélérer le règlement des revendications.

DIRECTION DE LA LÉGISLATION

La Direction de la législation coordonne le programme législatif du Ministère et supervise les mesures législatives des autres ministères afin de s'assurer que l'on tienne compte des politiques et priorités des autochtones et des peuples du Nord. Cette direction relevait auparavant du Secteur de l'autonomie gouvernementale, mais elle a été intégrée au Secteur des politiques et de la législation cette année.

À la fin de l'exercice financier, 22 mesures législatives étaient à l'étude. La plupart de ces mesures touchaient les modifications proposées à la ***Loi sur les Indiens***, l'autonomie gouvernementale, les revendications territoriales globales, la protection de l'environnement et le transfert des responsabilités dans le Nord.

PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION

SECTEUR DES FINANCES ET DES SERVICES PROFESSIONNELS

Le Secteur des finances et des services professionnels fournit au Ministère des services financiers, administratifs et de gestion.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

La Direction générale des finances a dirigé l'examen régulier des besoins en ressources de l'Administration centrale et des régions ainsi que de l'utilisation de ces ressources. Pour une deuxième année consécutive, le montant des fonds non utilisés à la fin de l'exercice a diminué.

La Direction générale a participé à la mise au point d'une nouvelle méthode d'évaluation de l'admissibilité des Premières Nations aux Modes optionnels de financement. Les Premières Nations peuvent désormais cerner les besoins de leur organisation et de leurs systèmes de gestion lorsqu'elles assument des pouvoirs accrus en vertu des MOF.

Dans l'esprit du type de gestion adopté par le Conseil des sous-ministres chargé du changement, soit une décentralisation vers les niveaux intermédiaires et les régions, la responsabilité des dépenses au chapitre de l'hébergement, des conférences et des ateliers a été déléguée aux régions cette année. Un grand nombre d'améliorations ont été apportées aux processus ministériels, dont un système de gestion des prêts directs plus efficace, un système d'établissement de rapports de gestion plus opportuns et plus informatifs, et l'élaboration d'un système de gestion des ressources du Ministère.

On a aussi préparé un Protocole d'entente sur l'accroissement des pouvoirs et des responsabilités ministériels. Par cette initiative, le Conseil du Trésor a conféré plus de pouvoirs aux gestionnaires du Ministère et simplifié les exigences pour l'établissement des rapports requis.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE GESTION

La Direction générale des services de gestion fournit les services informatiques au Ministère.

La Direction générale a fourni des logiciels améliorés à 2 500 employés du Ministère. Le courrier électronique a été étendu à 1 200 utilisateurs, et plus de 700 employés ont bénéficié d'une formation à divers progiciels.

À la suite de l'étude effectuée l'an dernier afin de restructurer le système financier actuel du Ministère, un nouveau progiciel a été choisi et acheté. On a commencé à apporter les changements à tous les miniordinateurs du Ministère et au matériel de télécommunication connexe pour appuyer ce nouveau système.

Des commutateurs de données ont été installés à tous les bureaux régionaux créant ainsi un réseau de communications à l'échelle nationale. En 1990-1991, des projets pilotes de réseaux locaux ont été instaurés, et on a commencé le travail d'élaboration d'une norme nationale.

La Direction générale a élaboré un modèle général des données stratégiques du Ministère, en collaboration avec la Direction de l'analyse quantitative et de la recherche socio-démographique. Ce modèle facilite la gestion de l'information dans tout le Ministère.

DIRECTION DES SERVICES MINISTÉRIELS

Un Protocole d'entente avec Approvisionnements et Services Canada a été renégocié pour un autre cinq ans, donnant au Ministère le pouvoir de transférer des biens matériels aux organismes autochtones.

FINANCES ET SERVICES PROFESSIONNELS

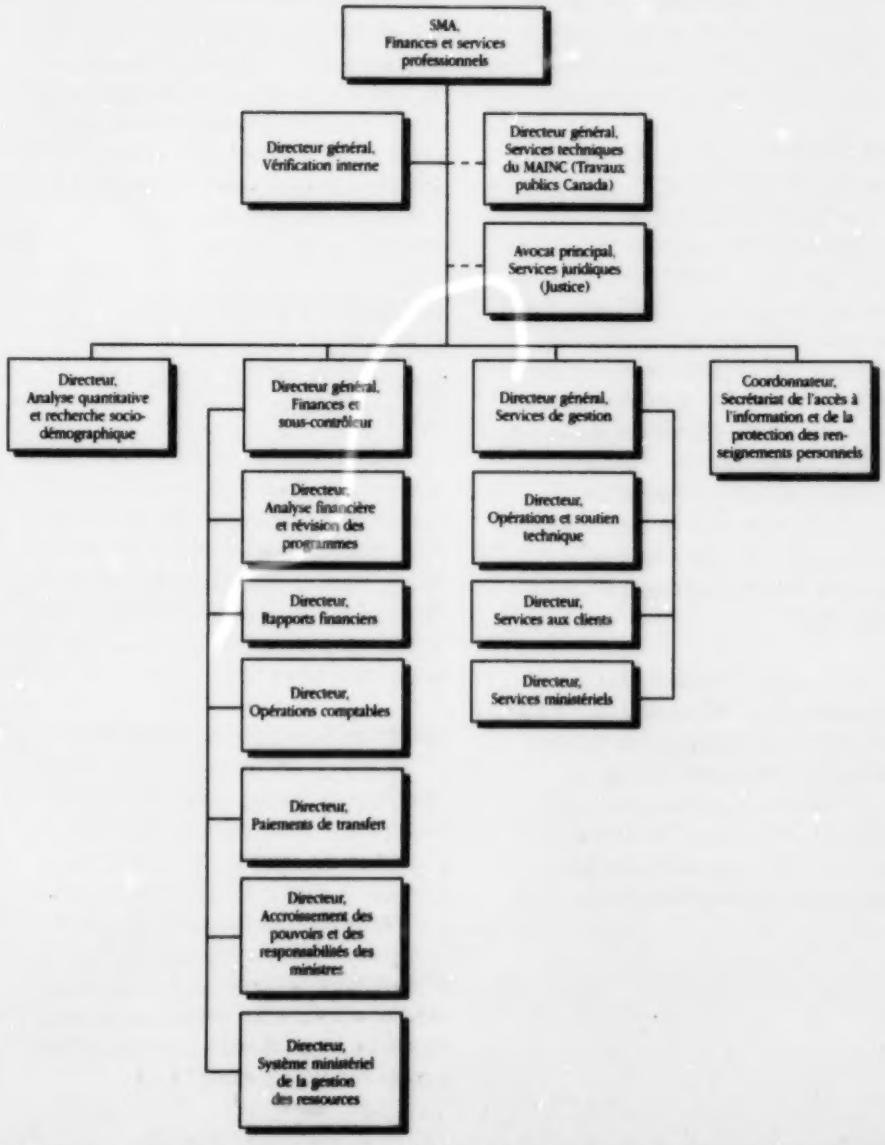

En tout, plus de 1 240 marchés et commandes rectificatives, évalués à 22,9 millions de dollars, ont été traités pour des services professionnels et consultatifs et des services non professionnels. Ils comprenaient 100 marchés d'une valeur totale dépassant 616 000 dollars adjugés à des entrepreneurs autochtones. Neuf cours d'administration ont été donnés à 168 employés des bandes indiennes, représentant 107 bandes ou conseils tribaux.

Le Centre de l'art indien a fait l'acquisition de 46 oeuvres d'art, par l'entremise du premier jury indien des acquisitions d'oeuvres d'art en cinq ans d'existence.

DIRECTION DE L'ANALYSE QUANTITATIVE ET DE LA RECHERCHE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

Cette direction (AQRSD) tient à jour et analyse les informations statistiques et coordonne les activités liées à la gestion des informations. Cette année, elle a entre autres mis au point un modèle des données stratégiques du Ministère, effectué des études sur les Indiens dans la fonction publique et la participation indienne à l'éducation au niveau universitaire; en outre, elle a mis au point un modèle d'établissement des coûts à long terme pour le programme d'éducation postsecondaire.

La Direction a répondu à plus de 800 demandes de renseignements et a fourni des conseils sur la conception de questionnaires et les prévisions des inscriptions. Parmi les documents publiés cette année par l'AQRSD, notons *Données ministérielles de base — 1990 et Population du Registre des Indiens selon le sexe et la résidence, 1990.*

SECRÉTARIAT DE L'ACCÈS À L'INFORMATION ET DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels supervise l'administration et l'élaboration des politiques liées à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels.* Il traite les demandes officielles, conseille la haute direction au sujet de l'application de la législation et de la réponse à donner dans chaque cas, et, enfin, sensibilise les employés du Ministère aux lois. Cette année, le Secrétariat a traité 160 demandes d'accès à des informations, 19 demandes concernant la protection des renseignements personnels et 88 demandes de divulgation de renseignements personnels.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION INTERNE

Quinze vérifications et six projets spéciaux ont été réalisés cette année. La Direction générale a déterminé cinq thèmes de vérification, considérés comme importants dans le nouveau contexte de gestion au MAINC. Ces thèmes feront partie des critères établis pour les vérifications qui seront faites à l'avenir.

SERVICES TECHNIQUES

Le groupe des Services techniques est un secteur de Travaux publics Canada qui fournit les services professionnels de génie et d'architecture au Ministère. Cette année, le groupe a instauré le Système de rapports sur la condition des biens afin de fournir des données sûres concernant l'efficacité et la restructuration du capital des biens du MAINC, y compris les services municipaux, les routes, les ponts et les bâtiments, et les terrains dans les réserves.

Un programme national de sécurité et de lutte contre les incendies a aidé à réduire les pertes de vies et de biens dans les réserves. Ses activités comprennent un concours sur la protection-incendie pour les élèves dans les écoles et un concours national de sapeurs-pompiers s'adressant aux pompiers autochtones.

Le groupe des Services techniques a joué un rôle clé dans le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement, en donnant des conseils à plusieurs secteurs et directions générales du MAINC.

SERVICES JURIDIQUES

Cette sous-section, qui relève du ministère de la Justice, aide et conseille le Ministère à l'Administration centrale et dans les régions. En 1990-1991, le Bureau des services juridiques a aidé plusieurs secteurs, en particulier en répondant à des questions d'ordre juridique découlant des revendications globales et particulières, des négociations concernant l'autonomie gouvernementale, de l'administration des règlements et d'un nombre de plus en plus grand de litiges.

RESSOURCES HUMAINES

La Direction générale des ressources humaines aide le Ministère dans tous les aspects reliés à la gestion des ressources humaines et, par ses services, s'efforce d'accroître la productivité et la motivation chez les employés.

Un nouveau processus d'examen du rendement des employés a été mis en oeuvre pendant l'année. Il met l'accent sur la communication entre les employés et le superviseur et sur l'établissement en commun des buts et objectifs à atteindre et des attentes au niveau du rendement. On a également instauré un nouveau programme d'évaluation du rendement des cadres supérieurs par les employés subalternes.

Dans le cadre d'une nouvelle stratégie de formation et de perfectionnement, on a concilié les aspirations professionnelles des employés avec les besoins du Ministère pour les trois à cinq prochaines années. Grâce à ce programme, on est assuré d'avoir du personnel compétent pour satisfaire aux besoins futurs tout en exploitant mieux les ressources des employés et en répondant à leurs attentes professionnelles.

En 1990-1991, on a préparé les structures nécessaires à la mise en oeuvre des recommandations du Conseil des sous-ministres chargé du changement, notamment au chapitre des récompenses et des distinctions, du recrutement et du maintien en fonction des autochtones, des programmes d'orientation des nouveaux employés, de la formation destinée à sensibiliser les employés aux différences culturelles et du programme Fonction publique 2000.

Un programme d'affectations par rotation a été instauré dans le but d'aider les employés à acquérir les compétences et l'expérience nécessaires pour atteindre leurs objectifs professionnels. Un conseil pour les Anciens, le Kumik, a été mis sur pied à l'Administration centrale dans le but de

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HUMAINES

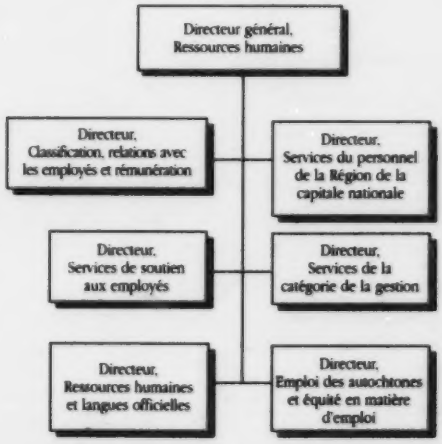

sensibiliser les employés aux différences culturelles et d'offrir des services d'orientation et de conseils aux employés autochtones.

Un nouveau programme de congés autofinancés permet désormais aux employés de verser une partie de leur salaire pour financer un congé d'une durée de six mois à un an à des fins personnelles. Les employés ont également la possibilité de verser une partie de leur salaire à un fonds. Un module informatisé pour traiter les rapports sur les congés et l'accès en direct au système de paie ont aussi été instaurés.

Malgré une baisse de 4 p. 100 du nombre d'employés au Ministère, la proportion d'autochtones, de femmes et d'autres groupes cibles a continué d'augmenter. À la fin de l'année, les autochtones représentaient 20 p. 100 de l'effectif total, les femmes, 57 p. 100, les minorités visibles, 5 p. 100 et les personnes handicapées, 3 p. 100.

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS

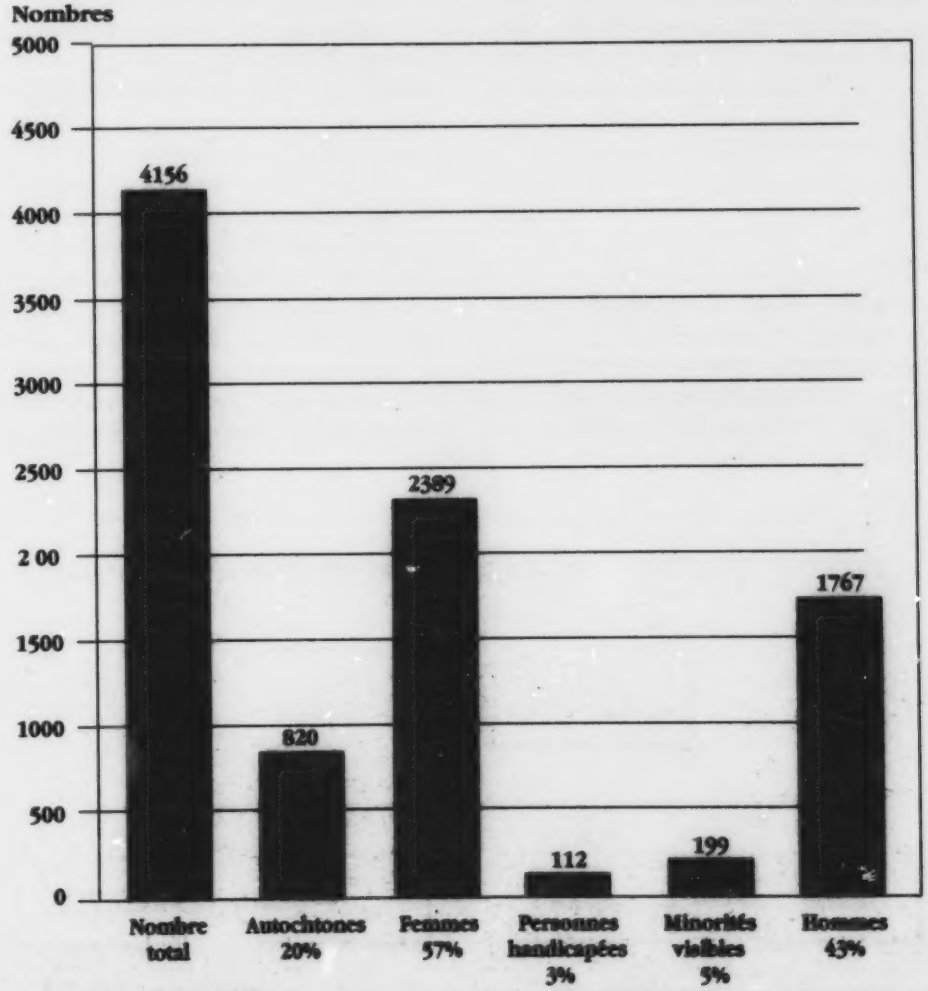

Au mars 31 1991

Dans le même ordre d'idées, des changements ont été apportés aux critères d'admission au programme de perfectionnement des compétences en gestion afin qu'il soit plus facile pour les femmes d'y participer. Un programme d'études postsecondaires pour les autochtones a permis de recruter neuf diplômés pour le Ministère et quatre pour d'autres ministères et pour le secteur privé.

Un modèle démographique a été élaboré afin de faire des prévisions sur les besoins de personnel du Ministère jusqu'à l'an 2000. La réduction des effectifs et le transfert des responsabilités ont touché en tout 565 employés cette année. Les programmes de réaménagement de l'effectif ont permis de maintenir le taux des mises à pied à 2,3 p. 100.

SERVICES DE SOUTIEN À LA HAUTE DIRECTION

La Direction générale des services de soutien à la haute direction est le point central de liaison entre les programmes et les cabinets des ministres pour les questions telles que les présentations au Cabinet, la réforme réglementaire, les relations parlementaires, les documents et séances d'information et la correspondance ministérielle. Elle effectue également des évaluations des programmes et réalise des projets spéciaux.

La Direction de la planification fournit des conseils et des analyses aux ministres, aux sous-ministres et à la haute direction. La Section de la politique et de l'analyse stratégique coordonne le traitement des présentations au Cabinet et des règlements proposés. La Division des relations parlementaires coordonne et examine les réponses aux questions orales et écrites posées au Parlement, vòit à préparer l'information destinée à servir au cours des débats et assure la liaison avec les comités permanents et les autres représentants du Parlement. Le Service de breffage coordonne la préparation des exposés d'information destinés aux ministres, à leur personnel, aux secrétaires parlementaires, aux sous-ministres et aux députés, selon les demandes. En 1990-1991, le Service de breffage a traité 1 988 exposés et donné des ateliers sur la rédaction de ceux-ci.

Le Secrétariat de la haute direction prépare les réponses à la correspondance reçue par les ministres et les sous-ministres. Plus de 15 000 pièces de correspondance ont été traitées au cours de l'année 1990-1991. Le Secrétariat s'occupe aussi de gérer les fonds de recherche, de négociation et de règlement des revendications versés aux requérants autochtones qui participent au processus de règlement des revendications.

Au cours de 1990-1991, le Ministère a administré le versement des sommes suivantes :

- 4,5 millions de dollars versés à 33 bandes et associations indiennes aux fins de la recherche, de l'élaboration et de la présentation de documents concernant les revendications globales et particulières;

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE SOUTIEN À LA HAUTE DIRECTION

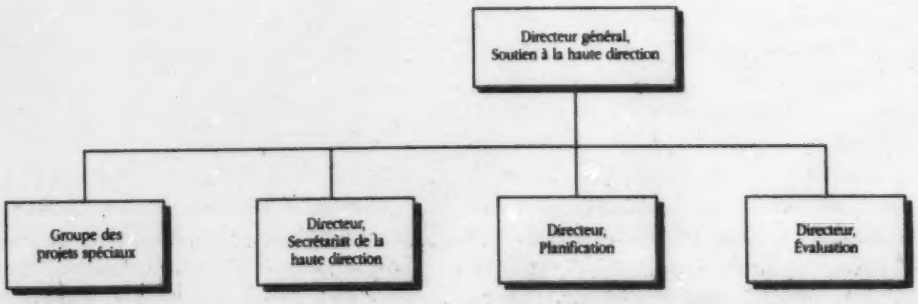

- 23 millions de dollars en prêts consentis à 13 groupes de requérants de revendications globales, et 940 000 dollars versés à 18 groupes de requérants de revendications particulières, aux fins de négociations.

La Direction de l'évaluation, sous l'égide du Comité ministériel de la vérification et de l'évaluation, a pour fonction d'évaluer les politiques et les programmes du Ministère en fonction des lignes directrices établies par le Contrôleur général. Durant l'année, 11 évaluations ont été effectuées, huit études étaient en cours et six nouveaux projets d'études ont été élaborés.

Le rapport intitulé ***Répercussions des modifications apportées en 1985 à la Loi sur les Indiens (Loi C-31)***, en cinq volumes, a été déposé au Parlement à la suite des consultations menées auprès des institutions autochtones nationales. Parmi les études effectuées, notons une évaluation de la méthode d'allocation du programme d'immobilisations, les guides d'évaluation des écoles élémentaires et secondaires, la Division de la recherche et du financement et la formation en gestion pour les gestionnaires et les dirigeants des bandes.

COMMUNICATIONS

La Direction générale des communications vise trois objectifs principaux :

- informer les groupes clients du MAINC au sujet des politiques, des programmes et des activités du Ministère;
- informer tous les Canadiens au sujet du MAINC, des Indiens, des Inuit et du Nord;
- fournir au gouvernement fédéral et au Ministère des réactions concernant les intérêts et les préoccupations des Canadiens à l'égard des responsabilités du MAINC.

L'exercice financier 1990-1991 a été une année particulièrement occupée pour la Direction générale. Elle a préparé un grand nombre de discours et de communiqués à l'appui des initiatives ministérielles annoncées par le Ministre. Dans le Nord, ces annonces ont porté sur les négociations concernant les revendications territoriales globales du Conseil des Indiens du Yukon et celles des Dénés et des Métis, et sur la création de la Commission canadienne des affaires polaires. Ailleurs au pays, les annonces ont eu pour objet les revendications territoriales en Colombie-Britannique, la question des terres à Oka, un important projet indien d'approvisionnement en eau et d'égout dans le cadre du Plan vert, et la mise en oeuvre et les progrès du Programme pour les autochtones du gouvernement fédéral.

Parmi les 338 publications produites par le Ministère au cours de 1990-1991, on compte *La Stratégie pour l'environnement arctique : un plan d'action; Rapport annuel de la Commission consultative de la fiscalité indienne (1989-1990)*; et une série de cinq rapports portant le titre général *Répercussions des modifications apportées en 1985 à la Loi sur les Indiens (Loi C-31)*. Le Ministère a également publié le guide *Vous voulez savoir*, qui décrit les programmes et les services fédéraux offerts aux autochtones.

En 1990-1991, le MAINC a appuyé la production de plusieurs films touchant des domaines d'intérêt pour le Ministère et les autochtones. Il a, entre autres, financé un documentaire d'une heure intitulé *To Heal the Spirit*, qui porte sur le rôle de la spiritualité traditionnelle chez les détenues autochtones à la prison des femmes de Kingston, en Ontario. Le MAINC a aussi aidé à financer *Nunagpa*, un documentaire recréant une journée dans la vie d'une famille inuit des années 1930, à l'occasion d'une chasse au caribou comme cela se pratiquait l'été. Le Ministère a également produit une cassette sonore de la *Loi sur les Indiens* pour les handicapés visuels.

La Division des demandes de renseignements du public a diffusé les publications ministérielles et fourni diverses informations, répondant ainsi à plus de 22 000 demandes de renseignements provenant du grand public, d'autres ministères gouvernementaux, de bibliothèques et d'organismes et de groupes d'intérêts particuliers.

Le besoin de services dans le domaine des relations avec les médias s'est fait sentir davantage cette année. Le nombre de demandes de la part des médias a augmenté considérablement. La Direction générale a amélioré le suivi des médias en produisant des analyses quotidiennes et hebdomadaires des sujets traités par ces derniers. Plusieurs sondages de l'opinion publique concernant les questions autochtones ont été réalisés cette année.

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Direction générale des ressources naturelles et du développement économique a mis l'accent sur les questions d'ordre environnemental et économique durant l'année.

La Direction générale a négocié de nouvelles ententes de développement économique avec le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Projet de modernisation du système de défense aérienne de l'Amérique du Nord a continué de créer des débouchés d'affaires et d'emploi dans les collectivités.

La Direction générale a amélioré et rendu officiel son Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement pour obtempérer aux décisions de la Cour fédérale dans les affaires *Rafferty c. Alameda et Oldman River*. La Stratégie pour l'environnement arctique a été approuvée par le Cabinet et a été annoncée à Iqaluit. La question de la gestion des terres et des eaux et celle de la protection de l'environnement ont été examinées avec le Comité consultatif sur l'exploitation minière au Yukon qui vient d'être formé.

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

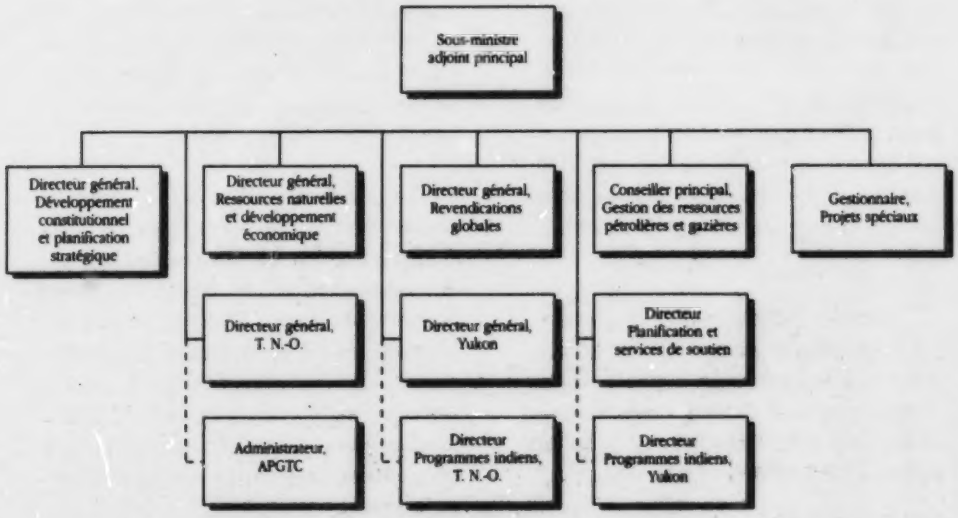

DIRECTION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

Les activités pétrolières et gazières au sein du Programme des affaires du Nord sont guidées par une Entente de principe relative à un Accord sur le pétrole et le gaz du Nord, signée avec les deux gouvernements territoriaux en septembre 1988.

Le Comité directeur de la mer de Beaufort, composé de représentants des gouvernements fédéral et territorial, des Inuvialuit et de l'industrie pétrolière et gazière, a examiné les préoccupations publiques exprimées au cours des audiences publiques du Bureau d'examen des répercussions environnementales. Le Comité a présenté son rapport final et ses recommandations portant sur la gestion de l'exploration pétrolière et gazière dans la mer de Beaufort.

Le gouvernement s'étant engagé à consulter les collectivités au sujet de toutes les décisions importantes concernant les questions pétrolières et gazières, un appel d'offres pour des terres situées dans la région ouest de la mer de Beaufort a été annoncé en avril 1990. Les préparatifs ont été faits en vue d'un appel d'offres pour des concessions dans la région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort, prévu en avril 1991.

Un appel d'offres a été annoncé, conjointement avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, pour des terres situées dans l'île Cameron, dans l'archipel Arctique.

Des consultations officieuses se sont poursuivies avec les deux gouvernements en vue de la conclusion d'un Accord du Nord au cours de la prochaine année.

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD 1990-1991 DÉPENSES RÉELLES PAR ACTIVITÉ (EN DOLLARS ET EN POURCENTAGE)

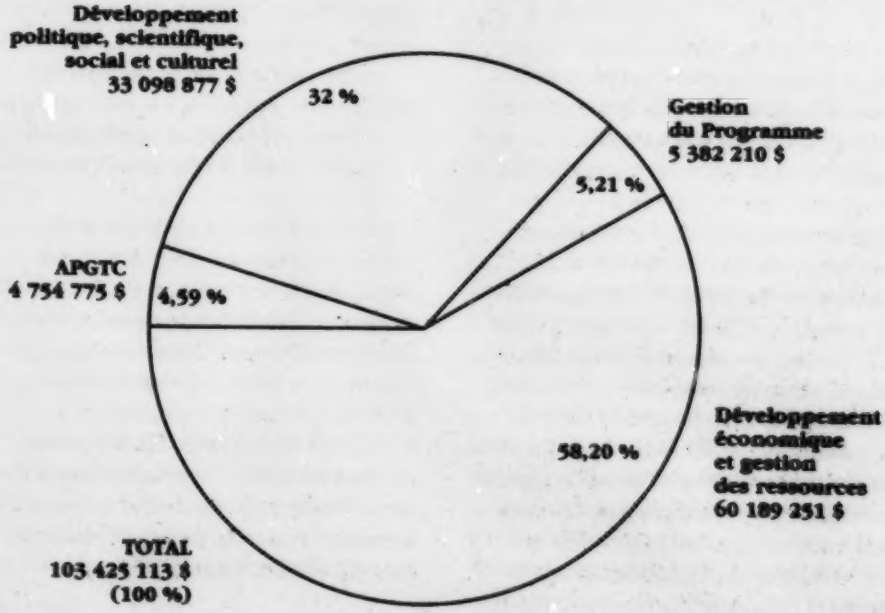

DIVISION DES RESSOURCES BIOLOGIQUES

La Division a continué d'appuyer la Conseil consultatif de gestion de la faune du Nunavut qui permet au gouvernement et aux Inuit de l'Arctique de l'Est de collaborer à la gestion de la faune dans cette région.

La Division a également fourni un soutien administratif à la mise en oeuvre des dispositions concernant l'examen et l'évaluation des répercussions environnementales prévues dans la *Convention définitive des Inuvialuit*. Le Bureau d'examen des répercussions environnementales s'est prononcé contre l'approbation du programme de forage Kulluk des Ressources Gulf Canada Resources Limitée.

La Division a participé aux études concernant la mise sur pied d'un régime de gestion communautaire des rennes dans les îles Belcher, la surveillance des répercussions possibles de la mise en valeur des ressources sur la harde de caribous de la Porcupine et l'examen des radionucléides présents dans la chaîne alimentaire dans le Nord.

Le Conseil du Trésor a accepté de prolonger de deux ans du Programme de promotion de l'industrie de la fourrure (1990-1992). Le financement de base a été fourni à l'Indigenous Survival International. Des ententes ont été signées avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en vue d'offrir des cours de formation en piégeage aux autochtones et aux habitants du Nord. Des fonds ont également servi à aider les organisations autochtones dans la mise en valeur de l'industrie de la fourrure et de la chasse aux phoques. Le MAINC, Environnement Canada et Affaires extérieures Canada ont parrainé une évaluation globale du Programme de promotion de l'industrie de la fourrure du gouvernement fédéral (1987-1992). Le MAINC, Environnement Canada et Agriculture Canada ont organisé un atelier d'envergure dans le but d'élaborer une stratégie de promotion de l'industrie de la fourrure.

DIVISION DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA RECHERCHE

La Division a continué l'enquête au sujet de la contamination des écosystèmes du Nord et du régime alimentaire des autochtones par suite du transport de polluants sur de longues distances. Un plan de lutte contre les polluants s'échelonnant sur six ans a été préparé dans le cadre de la Stratégie pour l'environnement arctique (SEA). Il englobe la recherche, la surveillance, la consultation des habitants du Nord ainsi que des initiatives internationales visant à enrayer les émissions de polluants persistants. Le Ministère a coprésidé avec la Suède un groupe de travail sur les polluants organiques persistants établi dans le cadre de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

La Division a coordonné l'apport du Canada à une déclaration ministérielle portant sur la protection de l'environnement arctique.

La Division a également négocié un plan de travail ayant trait à la recherche sur les polluants persistants mené en collaboration par le Canada et l'Union soviétique.

En ce qui concerne le projet de législation touchant le nouveau Processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PEEE), des discussions ont eu lieu entre les bureaux régionaux responsables de la majeure partie de la mise en oeuvre du PEEE dans les deux territoires et le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales. On a élaboré des procédures détaillées afin de clarifier les pratiques actuelles en vertu du présent décret sur les lignes directrices visant le PEEE.

DIVISION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA CONSERVATION

Le Cabinet a approuvé le Plan d'aménagement de la région du détroit de Lancaster en octobre 1990. On a mis fin au Programme de planification de l'utilisation des terres du Nord dans les deux territoires à cause des restrictions budgétaires du gouvernement. Le Ministère s'est engagé à terminer les plans d'aménagement du territoire des régions du grand Klouane, du Keewatin, du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort. Une subvention a été accordée à la Yukon Conservation Society à l'appui de ses activités.

DIVISION DE LA GESTION FONCIÈRE

La Division de la gestion foncière a terminé les négociations du transfert aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest des responsabilités touchant l'application de la *Loi sur les titres de biens-fonds* et a participé au transfert des aéroports relevant de Transports Canada. Les travaux se sont poursuivis en vue de moderniser la législation du Nord, notamment en ce qui a trait aux modifications à apporter au *Règlement sur les terres territoriales*.

La Division a élaboré le programme d'élimination des déchets, l'un des quatre volets de la SEA. Les déchets abandonnés sur les terres de la Couronne seront enlevés au cours des six prochaines années. On a fait une évaluation des sites et effectué des travaux de nettoyage durant l'année à un certain nombre d'endroits, dont Whitehorse, Rankin Inlet et Iqaluit.

On a tenu compte des questions techniques et des questions se rapportant à la gestion des ressources au moment de la négociation des éléments liés aux terres et aux ressources des trois revendications globales dans le Nord. Les pourparlers se sont poursuivis sur la Loi sur les droits de surface proposée.

DIVISION DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

La Division des ressources hydrauliques, en collaboration avec les bureaux régionaux des ressources hydrauliques, a poursuivi les consultations sur les modifications à apporter à la *Loi sur les eaux intérieures du Nord*. Le Comité consultatif sur l'exploitation minière au Yukon a été formé pour conseiller le Ministre.

Les négociations sur les ententes concernant la gestion des eaux transfrontalières se sont poursuivies toute l'année, et des progrès considérables ont été accomplis en ce qui a trait à l'entente entre la Saskatchewan et les Territoires du Nord-Ouest. On a entrepris des consultations publiques au sujet des intérêts et des besoins des Territoires du Nord-Ouest en matière de gestion des eaux transfrontalières. Une entente entre le Yukon et Alsek River Basins a été signée par le Canada, la Colombie-Britannique et le Yukon.

On a rédigé un rapport à l'intention du Comité directeur de la mer de Beaufort au sujet de la gestion, par le gouvernement, des déversements de pétrole éventuels.

On a fixé des objectifs aux nouveaux programmes relevant de la Stratégie pour l'environnement arctique afin de recueillir des informations sur la qualité et la quantité des eaux dans le Nord. Par ailleurs, la Division a aidé Environnement Canada dans la réalisation d'une étude effectuée conjointement par le Canada et l'Alberta au sujet des répercussions cumulatives des usines de pâtes et autres aménagements industriels sur les réseaux des rivières de la Paix, Athabasca et des Esclaves.

Le Ministre a autorisé l'émission de plus de 100 permis d'utilisation des eaux, d'après la recommandation des conseils chargés de la gestion des eaux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, incluant des permis pour deux nouvelles mines au Yukon.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION MINIÈRE ET DE L'INFRASTRUCTURE

En 1990, sept mines étaient en exploitation dans les Territoires du Nord-Ouest et deux au Yukon, en plus des 220 exploitations saisonnières de placers au Yukon. La valeur de la production minière a été estimée à 906 millions de dollars dans les Territoires du Nord-Ouest et à 541 millions de dollars au Yukon. Les dépenses dans le domaine de l'exploration minière dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon ont été évaluées à 45 et 11 millions de dollars respectivement. Les redevances perçues en 1990-1991 s'élevaient à environ 8 millions de dollars dans les Territoires du Nord-Ouest et à 788 000 dollars au Yukon.

DIVISION DE LA LÉGISLATION MINIÈRE ET DE LA GESTION DES RESSOURCES

Après une longue période de stabilité, la législation a fait l'objet d'un examen durant l'année. La Cour fédérale a statué le 7 mars 1990 que le retrait de terres en vertu de la *Loi sur les terres territoriales* ne soustrayait pas les terres à l'exploitation minière, qui est autorisée par la *Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon*. Le Ministre a immédiatement annoncé son intention d'introduire une législation pour remédier à la situation et, le 17 janvier 1991, le projet de loi C-68 a été promulgué par le Parlement.

Le Ministère appuie le Comité consultatif sur l'exploitation minière au Yukon (CCEM) et lui fournit de la documentation de base. Ce comité a été créé par le Ministre en novembre 1990 pour qu'il le conseille sur les questions législatives touchant l'exploitation minière au Yukon. Le Comité est formé de représentants des groupes miniers, des gouvernements et des intérêts autochtones, pour n'en mentionner que quelques-uns. Le Comité a reçu le mandat de fournir des conseils au sujet des modifications à apporter à la *Loi sur les eaux intérieures du Nord* et du décret sur les lignes directrices visant le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement.

DIVISION DE L'ÉCONOMIE MINIÈRE ET DE L'ANALYSE DE PROJETS

Le comité fédéral-provincial qui examine la participation des autochtones dans l'industrie minière, sous la coprésidence de représentants du MAINC, a remis son premier rapport en février 1991.

La préparation des documents de travail portant sur l'assainissement de deux sites miniers au Yukon a représenté une somme de travail considérable. Des ententes concernant des garanties financières ont été conclues avec la Curragh Resources Inc. pour ses mines du plateau Vangorda, et avec l'entreprise en participation Mt. Hundere pour la propriété Mt. Hundere.

DIVISION DE L'INFRASTRUCTURE ET DES TRANSPORTS

La responsabilité de toutes les routes déjà construites incombe désormais aux gouvernements territoriaux. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a publié sa stratégie concernant les transports pour les prochaines années et un nouveau comité de coordination a été formé. Ce comité est formé de représentants du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, de Transports Canada (coprésidents), de Pêches et Océans Canada et du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

De concert avec Transports Canada, l'exploitation des aéroports de types B et C de l'Arctique a été transférée au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

SECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'Entente de développement économique (EDE) Canada — Territoires du Nord-Ouest se terminait en 1990-1991. La contribution du MAINC, de 1,3 million de dollars, représentait 70 p. 100 du total de la dernière année. Une évaluation générale de l'EDE et de son entente auxiliaire a permis de conclure que l'EDE a réellement aidé à accroître et à diversifier l'économie du territoire. Une nouvelle Entente cadre de développement économique d'une durée de cinq ans (1991-1996) a été signée en février 1991.

Une Entente de développement économique Canada — Yukon d'une durée de cinq ans, a été signée et mise en oeuvre afin d'accorder jusqu'à 2,9 millions de dollars pour financer des projets dans les domaines de l'exploitation des minéraux, de la mise en valeur des ressources renouvelables, de la planification économique et du tourisme. Les discussions avec le gouvernement du Yukon ont mené à l'élaboration d'une entente cadre et de trois ententes de coopération.

PROJET DE MODERNISATION DU SYSTÈME DE DÉFENSE AÉRIENNE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Des contrats de construction, négociés par la Direction générale des ressources naturelles et du développement économique, ont été octroyés par le ministère de la Défense nationale et comportaient des engagements qui apporteront des retombées économiques pour le Nord. Ces contrats ont généré plus de 58 millions de dollars et ont permis la création de 300 emplois dans l'économie du Nord en 1990.

La prévision des travaux de construction de stations de radar à courte portée dans le Nord a donné lieu à des dépenses directes d'environ 41 millions de dollars dans le Nord, à de la formation à l'emploi pour 118 habitants du Nord et à des emplois à plein temps pour 108 autres.

À quatre aéroports dans le Nord, on a commencé les travaux visant à améliorer les installations afin de permettre le déploiement périodique des avions d'interception NORAD. Les travaux ont créé 125 emplois pour les habitants du Nord et entraîné des dépenses directes d'environ 30 millions de dollars pour l'achat de biens et de services.

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT CONSTITUTIONNEL ET DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

DIRECTION DE L'ÉVOLUTION CONSTITUTIONNELLE ET DES AFFAIRES AUTOCHTONES

La proposition de diviser les Territoires du Nord-Ouest en deux nouveaux territoires, conformément aux dispositions de l'Entente de principe pour la région du Nunavut, a été longuement examinée. La Direction a entrepris des recherches et des analyses, en consultation avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, la Fédération Tungavik du Nunavut, et d'autres ministères fédéraux.

Des pourparlers ont eu lieu avec les deux territoires nordiques relativement au transfert des responsabilités de type provincial actuellement assumées par le gouvernement fédéral.

À la suite du troisième rapport du Comité permanent des affaires autochtones, portant sur la réinstallation des Inuit d'Inukjuak dans l'Artique, on a demandé au gouvernement fédéral de préparer une réponse pour le Parlement. Selon l'étude d'un expert-conseil, les Inuit n'ont pas été déménagés afin d'affirmer la souveraineté du Canada, comme cela a été allégué. Des excuses officielles et le versement d'une indemnité ne sont donc pas nécessaires. Le gouvernement fédéral a accepté de réinstaller les Inuit qui désiraient quitter Grise Fiord et Resolute Bay pour s'installer à Inukjuak, d'ici le 31 mars 1992.

La Direction a aidé le Secteur de l'autonomie gouvernementale dans les négociations avec les Dénés et les Métis.

Les travaux se sont poursuivis dans la mise en oeuvre de la *Convention définitive des Inuvialuit*. Une contribution de 99 000 dollars a été versée aux associations autochtones nordiques. Une somme de 80 000 dollars de plus a été affectée aux services de counselling pour les Inuit qui vivent dans le sud du Canada.

DIRECTION DES AFFAIRES CIRCUMPOLAIRES ET SCIENTIFIQUES

La Direction des affaires circumpolaires et scientifiques a continué son travail en vue de la création de la Commission canadienne des affaires polaires. La loi habilitante a reçu la sanction royale le 1er février 1991. La Commission a comme mandat de promouvoir et d'encourager l'acquisition et la dissémination des connaissances sur les régions polaires et de favoriser la coopération internationale et canadienne dans la recherche circumpolaire. Les travaux se sont poursuivis pour la mise sur pied d'un Système canadien d'information sur les régions polaires.

La Direction a pris en charge le financement de base de l'Association universitaire canadienne d'études nordiques, qui représente 33 universités canadiennes et deux collèges territoriaux. Une aide a aussi été donnée dans le cadre du Programme de subventions à la formation scientifique dans le Nord en vue d'appuyer les projets de recherche de quelque 300 étudiants rattachés à plus de 30 universités canadiennes.

La Direction a aussi administré le Prix de la recherche scientifique sur le Nord, décerné chaque année par le Ministre à une

personne qui a contribué de façon remarquable à faire connaître et comprendre le Nord canadien. Cette année, c'est Taamusi Qumaq, linguiste et ethnologue bien connu, qui a reçu le Prix de la recherche scientifique sur le Nord.

En vertu de l'Accord canado-soviétique concernant la coopération dans l'Arctique et dans le Nord, signé en novembre 1989, la réunion de fondation de la Commission mixte canado-soviétique sur l'Accord concernant la coopération dans l'Arctique et dans le Nord a eu lieu au Canada en novembre 1990. Un plan de travail bilatéral a été établi pour les deux prochaines années.

La Direction a continué de coordonner la coopération circumpolaire avec les autres pays arctiques, dont le Danemark, la Norvège et les États-Unis. Elle a contribué aux discussions ayant trait au Conseil de l'Arctique proposé, qui sera un forum d'échange international pour les pays arctiques.

La Direction a pris en charge le financement de base du bureau régional canadien de la Conférence circumpolaire inuit, à Ottawa. Elle examinera les préoccupations exprimées au sujet du nombre croissant d'expéditions scientifiques dans le Nord canadien, avec le concours d'un comité intergouvernemental et interministériel.

Un comité interministériel a été établi afin d'échanger les informations sur les activités fédérales ayant trait aux questions circumpolaires et d'encourager une plus grande collaboration entre les organismes dans le Nord.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La Direction a encore produit cette année le document central de planification du Programme des affaires du Nord, *Aperçu stratégique*, qui renseigne sur les activités du programme. La Direction a également terminé la production de deux publications : l'édition de 1989-1990 du *Plan annuel des dépenses pour le Nord* et l'édition de 1990 de *Le Nord canadien : manuel de référence*.

Le financement du Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord a été renouvelé, et des ententes de financement, selon une formule détaillée, ont été conclues avec le Yukon et avec les Territoires du Nord-Ouest.

Des propositions visant à modifier la *Loi sur les subventions aux municipalités* et à clarifier l'application nordique des subventions en remplacement d'impôts ont aussi été approuvées par un Comité du Parlement représentant tous les partis politiques et par le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La Direction a révisé la subvention versée à la Société canadienne des postes pour le service aérien omnibus dans le Nord. À la suite du rapport intitulé *Produits alimentaires destinés au Nord*, le gouvernement a décidé de rendre la subvention permanente, de transférer la responsabilité de son administration au MAINC et d'appliquer la subvention de manière plus efficace et plus équitable.

Les travaux sont commencés en ce qui concerne l'établissement d'un secrétariat de la mise en oeuvre des revendications, en préparation des règlements des revendications globales dans le Nord.

DIRECTION GÉNÉRALE DES REVENDICATIONS GLOBALES

Les revendications globales sont négociées avec les groupes autochtones qui continuent d'occuper et d'utiliser des terres traditionnelles et dont les titres ancestraux n'ont pas fait l'objet d'un traité ni été annulés par une loi.

GROUPE DE TRAVAIL DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le Groupe de travail sur les revendications en Colombie-Britannique, composé de représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement de la province et des Premières Nations de la Colombie-Britannique, a été formé en décembre 1990 afin de recommander une approche pour régler les nombreuses revendications des autochtones dans cette province. Le Groupe de travail a examiné la portée, le processus, le calendrier et l'organisation des négociations, ainsi que la nécessité d'éduquer le public à ce sujet, et a présenté son rapport le 3 juillet 1991. Des négociations bilatérales ont eu lieu avec le gouvernement de la Colombie-Britannique au sujet des responsabilités et des rôles respectifs des deux gouvernements.

LES NISHGAS

En octobre 1990, le gouvernement de la Colombie-Britannique a décidé de participer aux négociations touchant les revendications des Nishgas. Les négociations subséquentes ont mené à la signature, le 20 mars 1991, de la première entente cadre tripartite concernant une revendication globale en Colombie-Britannique.

LE CONSEIL DES ATIKAMEKW ET DES MONTAGNAIS

Après l'élection d'un nouveau président au Conseil des Atikamekw et des Montagnais (CAM), qui représente 13 bandes, et la nomination d'une nouvelle équipe de négociation, les discussions ont repris en vue de l'élaboration d'une entente de principe.

LA FÉDÉRATION TUNGAVIK DU NUNAVUT

Une Entente de principe a été signée en avril 1990 par la Fédération Tungavik du Nunavut (FTN) et les gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest. L'entente prévoit la participation des Inuit à la gestion des terres et des ressources, verse à ces derniers une indemnité de 580 millions de dollars et leur confère la propriété d'environ 350 000 kilomètres carrés de terres, y compris les droits de surface sur 36 257 kilomètres carrés. Des progrès considérables ont été accomplis dans la sélection des terres et en ce qui concerne les sujets à traiter dans l'entente finale.

LES DÉNÉS ET LES MÉTIS

Le 9 avril 1990, les négociateurs pour le Canada, les Dénés et les Métis, et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont paraphé une entente finale. En juillet 1990, l'assemblée annuelle des Dénés et des Métis a rejeté l'entente telle qu'elle avait été négociée. Les Gwich'in et les Sahtu ont par la suite retiré leurs mandats de négociation à la Nation dénée et à l'Association des Métis

et demandé au Canada de conclure des ententes distinctes avec eux suivant l'entente du 9 avril 1990. Le Canada a accepté la demande des Gwich'in en novembre 1990 et a commencé les négociations. On devrait arriver à une entente finale avec les Gwich'in au début du prochain exercice.

Si l'entente est ratifiée par les Gwich'in et est approuvée par le Cabinet, la législation portant sur le règlement devrait suivre à l'hiver de 1991-1992. L'entente conférerait aux Gwich'in la propriété de certaines terres, une indemnité financière ainsi qu'une portion des redevances futures provenant de l'exploitation des ressources qui seront perçues par le gouvernement dans la région visée par le règlement. En vertu de l'entente, les Gwich'in joueraient un rôle important dans l'administration de l'utilisation des terres et des eaux et dans la gestion des ressources fauniques et des ressources renouvelables. Parmi les autres avantages prévus dans l'entente, notons des droits préférentiels de chasse, de pêche et de piégeage dans la région. Les négociations entre le Canada et les Gwich'in concernant la sélection des terres étaient presque terminées à la fin de l'exercice financier.

ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA

Le 14 février 1991, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ont annoncé que l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) serait dissoute à partir du 2 avril 1991, et que ses responsabilités et fonctions seraient intégrées à l'Office national de l'énergie, au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et au MAINC.

Dans cette restructuration, le Ministre conserve les pouvoirs liés à l'octroi des autorisations légales ou des droits exclusifs aux sociétés leur permettant d'explorer, d'exploiter et de produire le pétrole et le gaz sur les terres frontalières du Canada situées au nord du 60e parallèle. Ces pouvoirs sont généralement prescrits par la *Loi fédérale sur les hydrocarbures (LFH).* L'Office national de l'énergie réglementera les opérations de forage et de production de pétrole et de gaz, une responsabilité qui incombait auparavant à l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada en vertu de la *Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz.*

Jusqu'à ce que ce nouvel arrangement soit rendu officiel par une législation, le Ministre conservera ses pouvoirs quant aux activités pétrolières et gazières sur les terres fédérales.

BUREAUX RÉGIONAUX

■ Bureau régional (Programme des affaires du Nord)
❑ Bureau régional (Programme des affaires indiennes et inuit)
● Bureau de district
▲ Bureau de secteur
○ Centre de services
✻ Centre de services consultatifs

BUREAUX DU MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

ATLANTIQUE
1. Amherst

QUÉBEC
2. Québec

ONTARIO
3. Brantford
4. Toronto
5 Sudbury
6. Thunder Bay
7. Sioux Lookout

MANITOBA
8. Winnipeg
9. Thompson

SASKATCHEWAN
10. Regina
11. Fort Qu'Appelle
12. Prince Albert
13. Meadow Lake

ALBERTA
14. Edmonton
15. Calgary
16. Lethbridge
17. St. Paul
18. Fort McMurray
19. High Level

COLOMBIE-BRITANNIQUE
20. Vancouver
21. Prince-George
22. Nanaimo

YUKON
23. Whitehorse
24. Teslin
25. Watson Lake
26. Haines Junction
27. Ross River
28. Carmacks
29. Beaver Creek
30. Mayo
31. Dawson

TERRITOIRES DU NORD-OUEST
32. Inuvik
33. Norman Wells
34. Fort Simpson
35. Yellowknife
36. Hay River
37. Fort Smith
38. Rankin Inlet
39. Iqaluit

RÉGION DE L'ATLANTIQUE

La Région de l'Atlantique finance la prestation des services offerts à 38 collectivités indiennes et inuit réparties dans les quatre provinces de l'Atlantique. La population enregistrée dans les réserves est de 12 968 habitants, de 6 345 Indiens qui vivent à l'extérieur des réserves et de 6 autres sur les terres de la Couronne, pour un total de 19 319 personnes réparties dans 25 collectivités micmaques et 6 collectivités malécites. Les ententes conclues entre le Canada et Terre-Neuve et le Labrador portent sur la prestation des services à 5 collectivités inuit et à 2 collectivités innu du Labrador.

Le bureau régional compte un effectif de 126 personnes et administre un budget de plus de 135 millions de dollars. Il travaille en collaboration avec 4 conseils tribaux et 5 organismes autochtones.

❑ Bureau régional

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de la Stratégie canadienne de développement économique des autochtones (SCDEA), la somme de 2 362 000 dollars a été versée à 19 Organismes de développement économique communautaire (ODEC) afin qu'elles puissent offrir des services consultatifs et de planification du développement économique. Un comité consultatif régional de la SCDEA a été créé afin d'administrer la stratégie. Un comité des ODEC a aussi été mis sur pied afin de déterminer les besoins de formation et d'élaborer un programme à cet effet.

Des fonds ont été prévus dans le cadre du Programme de négociation de l'accès aux ressources afin d'aider les Indiens à négocier les permis de pêche ainsi que l'établissement d'une entreprise en participation pour l'exploitation minérale au Labrador.

La Commission consultative de la fiscalité indienne a aidé une collectivité à élaborer un statut administratif concernant les recettes fiscales. Il s'agissait du premier statut administratif de ce genre à être rédigé dans la Région de l'Atlantique.

Parmi les autres projets lancés par des entrepreneurs autochtones, notons une entreprise touristique, un alevinier de saumons, une industrie de tourbe mousseuse, et la planification d'un important complexe touristique de pêche sportive.

ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Cette année, il y a eu 41 p. 100 d'étudiants du niveau postsecondaire de plus que l'an dernier, pour un total de 1 300 étudiants. On a particulièrement mis l'accent sur l'amélioration des locaux d'enseignement et des services de transport, et sur l'élaboration de programmes pour encourager les étudiants à poursuivre leurs études.

Un programme de soutien aux étudiants indiens a été mis sur pied afin de financer les initiatives en matière d'éducation parrainées par les groupes autochtones et les établissements d'enseignement postsecondaire. Un comité consultatif régional formé de représentants des Premières Nations a été créé pour approuver les projets de financement.

En 1990-1991, on a eu davantage recours aux transferts de l'aide sociale pour créer des emplois. Parmi les autres initiatives à souligner, il faut mentionner les discussions tenues avec les travailleurs sociaux autochtones sur l'établissement de programmes visant à prévenir la violence familiale, et la renégociation d'ententes tripartites afin d'améliorer les services à l'enfance et à la famille assurés aux autochtones. Au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, on a préparé des guides de classification du Développement social pour faire en sorte que les échelles de prestation d'aide sociale s'adressant aux habitants des réserves soient équivalentes à celles en vigueur dans les provinces.

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

Le Conseil tribal de North Shore, le Conseil tribal de la vallée de la rivière Saint-Jean, la Confédération des Micmacs du continent et l'Union des Indiens de la Nouvelle-Écosse ont fourni des services consultatifs à leurs bandes, qui représentent environ 80 p. 100 des collectivités autochtones de la Région. Des modes de financement global ont été négociés avec 31 bandes, incluant sept Modes optionnels de financement. Un nouveau système de gestion des paiements de transfert a traité 98 p. 100 de toutes les contributions versées aux bandes durant l'année. Des plans de gestion financière ont été mis en place pour neuf bandes.

Tous les projets d'immobilisation dans les réserves ont été administrés par les conseils de bande. Au chapitre du logement, les conseils ont rénové 315 maisons et construit 265 unités de logement; de ce nombre, 95 nouveaux logements étaient destinés aux personnes rétablies dans leurs droits en vertu de la Loi C-31. Plusieurs projets de lotissement importants ont été entrepris par les conseils, en grande partie à cause du financement supplémentaire découlant de la *Loi C-31*.

SOUTIEN DU GOUVERNEMENT INDIEN

Cette année, plus de 127 000 dollars ont été versés aux bandes pour appuyer les activités en matière d'autonomie gouvernementale. Le Ministère a aidé 14 bandes dans des projets de recherche et de développement. Il a aussi aidé deux autres bandes à élaborer des ententes cadres.

Plus de 31 millions de dollars ont été transférés aux bandes indiennes en vertu de sept ententes selon les Modes optionnels de financement. Deux nouvelles ententes selon les MOF ont été signées avec des bandes du Nouveau-Brunswick, et une entente de la troisième génération a été conclue à l'Île-du-Prince-Édouard. Une bande de la Nouvelle-Écosse a été reconnue admissible aux MOF, alors que cinq autres bandes ont commencé à préparer les documents requis pour être admises au processus.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

Durant l'année, un programme de formation en administration des terres a été lancé à l'intention des bandes. La plupart des bandes ont également suivi des cours dans le domaine des successions, des testaments, des élections et des statuts administratifs. En tout, 1 600 lotissements ont été administrés par le bureau régional. On a ouvert 98 dossiers de succession, dont 70 ont été réglés. Un nouveau système de rapports sur les successions a été instauré. Il y a eu des élections dans 12 bandes. Les fonctions d'inscription des Indiens ont été transférées aux Premières Nations durant l'exercice financier.

RESSOURCES HUMAINES

Les employés ont collaboré tout au long de l'année à redéfinir les rôles et les responsabilités du personnel régional. La Région a donné l'exemple en favorisant le recrutement, le maintien en fonction et l'avancement des employés autochtones au sein du Ministère. Ces aspects avaient été soulevés par le Conseil des sous-ministres chargé du changement.

FINANCES, ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE

Le Système de gestion des paiements de transfert a permis de réduire de 40 p. 100 le nombre de chèques de contributions émis, par rapport à 1989-1990. On a veillé tout spécialement à améliorer la qualité du milieu de travail de la Région. On a commencé à appliquer un plan pluriannuel d'acquisition de mobilier de travail de conception ergonomique. Parmi les autres améliorations, notons des modifications apportées au système de distribution de l'air et l'aménagement de toilettes pour handicapés.

SECRÉTARIAT RÉGIONAL

Le Secrétariat régional a coordonné les exposés d'information et la correspondance ministérielle ainsi que les fonctions de planification. La Section des communications a répondu à environ 3 500 demandes de renseignements provenant du public et des médias.

Le Secrétariat a participé à la création d'un forum d'échange tripartite en Nouvelle-Écosse. Le forum réunit des représentants des groupes micmacs et des gouvernements provincial et fédéral dans le but de discuter de questions d'intérêt commun.

RÉGION DU QUÉBEC

L'année a été difficile pour le MAINC dans la Région du Québec. Les Mohawks de Kanesatake et de Kahnawake ont participé à des affrontements armés avec la Sûreté du Québec et l'Armée canadienne à Oka. L'élection d'un conseil de bande provisoire a aidé à retrouver le calme dans la collectivité de Kanesatake, de sorte que le gouvernement fédéral a pu négocier le transfert à la bande des terres qui étaient au coeur de la crise.

Les négociations et les ententes tripartites ont amené des changements à l'égard de plusieurs questions, dont les services de maintien de l'ordre et le développement économique des autochtones.

Les décisions de la Cour suprême du Canada concernant les droits ancestraux et les traités ont eu des répercussions sur les activités du bureau régional en ce qui a trait à l'accès aux ressources.

❑ Bureau régional

NÉGOCIATIONS DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

La Région a créé cette nouvelle direction pour s'occuper des négociations relatives à l'autonomie gouvernementale et aux revendications, et aider les négociateurs fédéraux dans les négociations des revendications globales et particulières.

On a commencé à négocier une entente cadre concernant l'autonomie gouvernementale pour la Première Nation huronne-wendate. Un document de travail conjoint a été préparé.

Un groupe de travail tripartite, incluant le Conseil mohawk de Kahnawake, a été établi afin d'examiner la question des services de maintien de l'ordre à Kahnawake. Un autre groupe, incluant les Algonquins du lac Barrière, s'est penché sur la question de l'exploitation des ressources renouvelables dans la réserve faunique La Vérendrye.

Des négociations tripartites, auxquelles a pris part l'Assemblée des premières nations, ont été entreprises afin de conclure une entente sur le développement économique des autochtones. Les gouvernements fédéral et provincial ont contribué à mettre sur pied une organisation autochtone visant à promouvoir le développement économique au Québec.

COMMUNICATIONS

En raison des affrontements à Oka, la Région a reçu un nombre beaucoup plus grand de demandes d'information au sujet de la situation des autochtones au Québec. C'est ainsi qu'elle a répondu à plus de 1 200 demandes, dont 250 provenaient de journalistes. La Section des communications a également répondu à un grand nombre de demandes émanant de la Sous-section des relations parlementaires et de celle de la Correspondance ministérielle. La Section a été présente dans un grand nombre d'activités de communication dirigées par l'Administration centrale. Le bureau régional a publié la première édition du *Guide des collectivités indiennes du Québec*.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CRÉATION D'EMPLOIS

Depuis l'introduction de la Stratégie canadienne de développement économique des autochtones, 31 Organismes de développement économique communautaire (ODEC) ont été mis sur pied au Québec, incluant quatre sociétés de développement sectorielles, c'est-à-dire trois dans le domaine de l'art et une dans celui du piégeage. Un budget de 8,6 millions de dollars a été réparti entre ces organismes. La Corporation de développement des Premières Nations du Québec et du Labrador a été formée durant l'année. Un budget de 8,6 millions de dollars a été dévolu à ces organisations. La priorité a porté sur l'établissement d'une structure organisationnelle pour les ODEC.

À cause de la création de sociétés de financement autochtones au Québec, on commence à mettre l'accent sur les garanties de prêts plutôt que sur les prêts directs. Trente-quatre demandes de garanties de prêts ont été reçues. Le portefeuille des garanties de prêts était de près de 1,4 million de dollars à la fin de l'exercice financier. Les travaux étaient en cours pour la vente du fonds de prêts, d'une valeur d'environ 4 millions de dollars.

Quatorze candidats ont commencé à suivre un cours de formation dans le cadre du programme Initiatives d'entrepreneuriat. Depuis ses débuts en 1988-1989, ce programme a reçu en tout 167 000 dollars. Onze entreprises ont été lancées grâce à ce programme.

Durant l'année, des fonds ont été fournis à deux projets de négociation de l'accès aux ressources, soit la copropriété d'une scierie et un projet de formation professionnelle dans une aluminerie.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

L'agrandissement de Wendake (Village-des-Hurons) a été complété avec les terres acquises en 1988. Des ententes ont été conclues en vue d'agrandir les réserves d'Odanak et de Matimekosh. En tout, 106 acres de terres situées dans la municipalité d'Oka ont été achetés pour le profit de la bande de Kanesatake.

À la demande du Conseil de la bande de la rivière Désert, qui voulait acheter des terres avec les fonds découlant du règlement d'une revendication particulière, la Région a présenté une offre d'achat au propriétaire des terres formant des enclaves au sein de la réserve de Maniwaki, offre qui a été acceptée.

À la suite d'un projet pilote, la Région a été chargée, cette année, de la collecte des données sur la population d'Indiens inscrits au Québec.

La bande des Montagnais du Lac Saint-Jean a demandé la permission de revenir aux coutumes électorales traditionnelles. Une décision favorable était en voie de préparation à la fin de l'exercice financier.

La Division de l'environnement a coordonné une opération environnementale d'urgence à la suite d'un déversement de pétrole à Weymontachie. Des analyses du sol ont également aussi été effectuées avant la réintégration des sites contaminés à Waskaganish, à Eastmain, à Wemindji et à Kahnawake.

SERVICES AUX INDIENS

Par suite du travail amorcé par le Conseil des sous-ministres chargé du changement, la Direction des services aux Indiens a commencé à évaluer la qualité des services à ses clients. Cette évaluation, effectuée en premier au niveau interne, a été complétée par un sondage auprès des représentants des organismes et des collectivités autochtones.

En même temps, la Région a amélioré ses services, notamment l'accueil des visiteurs, le service téléphonique et le système de gestion des accords financiers.

MODES OPTIONNELS DE FINANCEMENT

Les ententes selon les Modes optionnels de financement avec la bande de la rivière Désert et la bande des Escoumins ont été renouvelées pour cinq ans. Trois autres bandes, celles de Kahnawake, de Betsiamites et la bande Uashat-Maliotenam, ont signé chacune une première entente selon les MOF. Si on inclut l'entente signée par les Montagnais du Lac Saint-Jean en 1989-1990, on compte six ententes selon les MOF en vigueur dans la Région.

Au total, plus de 50 millions de dollars, représentant environ 25 p. 100 du budget de la Région, ont été transférés aux collectivités par l'entremise des MOF.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Soixante-treize pour cent des bandes du Québec (22 sur 30) ont administré leurs programmes d'aide sociale durant l'exercice 1990-1991. Six autres bandes se préparaient cette année à assumer la responsabilité de ce programme.

Un foyer de groupe a été mis sur pied à Uashat (Sept-Îles) et quatre centres d'urgence pour les victimes de violence familiale ont été ouverts à Schefferville, soit à Uashat, à Rivière Désert et à Restigouche.

Les consultations ont permis de déterminer que le gouvernement du Québec et les bandes et associations indiennes s'entendent sur la nécessité d'instaurer sans tarder un système de gestion et de financement pour les services sociaux d'aide à la famille et à l'enfance indiennes.

ÉDUCATION

Les bandes de la Romaine, du lac Simon et de Timiskaming se préparaient cette année à assumer la responsabilité de leurs écoles. Le transfert des responsabilités faisait l'objet de négociations avec les bandes du lac Rapide et de Kanesatake. Durant l'année, on a commencé une étude visant à déterminer les besoins des écoles en ordinateurs.

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

Plus de 261 unités de logement ont été construites durant l'année. De ce nombre, 63 nouveaux logements étaient destinés aux personnes rétablies dans leurs droits par suite de la *Loi C-31*. Deux cent trente-six unités de logement ont été rénovées.

Un grand nombre de projets d'immobilisation ont été entrepris dans plusieurs collectivités. Trois collectivités ont fait de grands travaux d'infrastructure : Restigouche, où l'on a investi dans le réseau d'approvisionnement en eau potable, Pointe-Bleue et Mingan, où l'on a fait des dépenses pour les réseaux d'élimination des eaux usées. Six collectivités ont investi dans les installations scolaires. La bande de Natashquan a terminé la construction d'une nouvelle école, celle de Timiskaming a commencé les travaux de construction d'une école primaire, et les Montagnais de Schefferville et les Algonquins de la rivière Désert ont commencé à améliorer leurs installations.

Le transfert des responsabilités des services techniques a été une priorité. Trois conseils tribaux ont reçu une aide financière pour évaluer leurs besoins en services techniques et présenter des propositions sur la structure et le fonctionnement des unités qui pourraient fournir des services consultatifs en génie à leurs bandes.

Tous les biens dans les réserves, sauf ceux des habitants, ont été inspectés durant l'année. On a commencé à élaborer une méthode de mise à jour de la base de données d'inventaire de ces biens.

Les Paiements de transfert souples ont eu beaucoup de répercussions dans la Région du Québec. On a mis au point un accord de financement global au terme duquel les budgets régionaux des divers programmes sont regroupés dans une seule entente. Cela a réduit le nombre d'accords et de modifications durant l'année. On travaille à la préparation d'un nouveau guide régional pour les vérifications financières destiné aux Premières Nations et à leurs vérificateurs.

Une évaluation des services de consultation fournis par les conseils tribaux a été amorcée durant l'année.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Un Conseil de gestion des ressources humaines a été mis sur pied afin d'étudier les politiques en matière de personnel et de fixer les objectifs et les priorités de la Région. Le Conseil présentera ses recommandations au comité régional.

Un projet de formation a été lancé afin de fournir de la formation sur le tas à environ 20 employés, conduisant à l'obtention d'un diplôme en gestion financière informatisée.

RÉGION DE L'ONTARIO

La Région de l'Ontario a continué de concentrer ses activités dans le domaine de l'autonomie gouvernementale et du transfert des responsabilités. On a commencé le travail de la troisième série des négociations de fond de l'autonomie gouvernementale avec les collectivités autochtones représentées par le Conseil tribal de North Shore. Les négociations de fond avec la Première Nation de Whitefish Bay et les Conseils unis indiens des Premières Nations des Mississaugas et des Chippewas se sont poursuivies. Vingt-deux ententes selon les Modes optionnels de financement ont été négociées et signées, portant le total à 31. Des progrès ont été réalisés relativement au transfert des responsabilités et des services : des conseils tribaux ont été financés et un plus grand nombre de bandes ont pris en charge le programme de l'éducation, la gestion des terres et l'apprentissage des systèmes d'aide sociale et de leurs mécanismes de prestation.

La population indienne a augmenté de 4 719 personnes dans la Région au cours de l'exercice, ce qui porte le total à 114 228.

La Région, en collaboration avec la province, a produit une carte géographique complète montrant la répartition des Premières Nations. La carte indique également les familles linguistiques, les affiliations politiques et les terres visées par les traités.

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

Douze conseils tribaux et trois Premières Nations dont le nombre des membres est élevé ont reçu du financement afin d'assurer des services consultatifs. Quatre de ces groupes ont créé des sections de services techniques et ont embauché du personnel professionnel pour administrer les projets et fournir des conseils.

Dix-neuf études sur la planification des immobilisations ont été financées afin de déterminer les besoins des collectivités indiennes. Le programme de construction de cette année, d'une valeur de 74 millions de dollars, a inclus quatre projets de construction d'écoles et de locaux pour les enseignants, cinq projets d'électrification des localités et 12 projets d'infrastructure.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Région a fourni 11 425 000 dollars pour appuyer un réseau de 133 organismes de développement économique communautaire dans le cadre de la Stratégie canadienne de développement économique des autochtones. Par ailleurs, 1 700 000 dollars ont été destinés à des SDS indiennes dans les domaines des arts et de l'artisanat, de l'agriculture, de la culture du riz sauvage, de la foresterie, du tourisme et du piégeage. La Région a également appuyé les Premières Nations dans des entreprises importantes tant pour l'économie provinciale que pour l'économie nationale. Elle a, par exemple, financé la bande des Ojibways de la Première Nation de Nipissing qui a ouvert une usine de vêtements de fourrure, une entreprise en participation avec la société De'Medici & Co., de Milan, en Italie. Le territoire mohawk de Tyendinaga a été l'un des 25 endroits où ont eu lieu des conférences par satellite dans le but d'attirer l'attention sur les réalisations des entrepreneurs autochtones.

ÉDUCATION

La responsabilité de neuf écoles communautaires a été transférée aux collectivités. Soixante-dix pour cent des étudiants indiens inscrits dans les écoles des réserves de la Région étaient répartis dans 50 écoles des Premières Nations. Seize projets spéciaux ont été lancés avec la collaboration des conseils scolaires provinciaux de l'éducation, des universités et des collèges communautaires, afin d'appuyer les besoins éducatifs et culturels des étudiants indiens. En tout, 7 200 étudiants ont reçu une aide financière pour s'inscrire à des programmes collégiaux et universitaires. Deux ententes tripartites couvrant des services de deuxième niveau étaient sur le point d'être conclues.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

Le règlement de la revendication territoriale de la bande de Manitoulin s'est traduit par le versement à la bande d'une indemnité de 7,25 millions de dollars et l'octroi de plus de 2 000 hectares de terres. Les Premières Nations ont participé à la gestion des terres et ont pris en charge les pouvoirs sur leurs terres, une importante étape dans leur cheminement vers l'autonomie gouvernementale. La Première Nation de Nipissing a commencé à s'occuper de l'administration de ses terres en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Cinq Premières Nations ont terminé leur formation en gestion foncière.

Le Ministère a fourni une partie des fonds nécessaires pour que les autochtones participent aux audiences portant sur l'évaluation environnementale concernant le bois de construction de l'Ontario, le plan d'Hydro Ontario pour les 25 prochaines années et l'élaboration d'un plan visant à restaurer la qualité de l'eau à Akwesasne.

ADMINISTRATION ET GESTION DES PROGRAMMES

La Région a financé les frais de scolarité et les coûts d'inscription de 34 employés à des cours d'administration publique de l'Institut polytechnique Ryerson, offerts au bureau régional même. Au cours de l'année, on a délégué à tous les directeurs de programme et à tous les gestionnaires de district la totalité des pouvoirs de dotation en personnel. Les méthodes de financement et de prestation des services ont été simplifiées afin que les Premières Nations et les autres bénéficiaires reçoivent leurs paiements en temps opportun et qu'il n'y ait pas d'erreurs.

AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

Le Conseil tribal de North Shore a signé une entente cadre, conduisant aux négociations de fond de l'autonomie gouvernementale. Cela a porté à trois le nombre de négociations de fond concernant l'autonomie gouvernementale en cours dans la Région, représentant 16 Premières Nations. Ces négociations comprennent les négociations avec la bande de Whitefish Bay ainsi qu'avec les conseils unis indiens des Premières Nations des Mississaugas et des Chippewas, qui ont tous les deux déjà signé une entente cadre. Les négociations concernant une entente cadre sont amorcées avec les Premières Nations de Grassy Narrows, de Kasibonika et de Big Trout.

Des discussions ont été entamées au sujet de l'élaboration d'un concept unique pour une fédération Nishnawbe-Aski qui pourrait fournir aux Premières Nations de tout le Nord de l'Ontario des pouvoirs de réglementation accrus. Le processus tripartite, un mécanisme pour les discussions entre les Premières Nations, l'Ontario et le Canada, a traité avec succès un certain nombre de négociations sectorielles concernant l'autonomie gouvernementale, telles que les services de maintien de l'ordre.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

On a continué à transférer les responsabilités du programme du Développement social aux Premières Nations et à leurs organismes. La Nation nishnawbie-aski a commencé à mettre sur pied sa propre Commission des services sociaux. Des représentants de la Région ont fait partie de deux comités tripartites concernant les systèmes d'aide sociale et les mécanismes de prestation des services sociaux aux collectivités autochtones.

RÉGION DU MANITOBA

Les Premières Nations ont administré plus de 80 p. 100 du budget annuel de la Région du Manitoba cette année. Le transfert des pouvoirs en matière d'éducation a été accéléré grâce à la signature de la première entente cadre du Canada concernant l'éducation. Les Premières Nations ont entrepris la recherche nécessaire pour assumer tous les pouvoirs d'ici 1995.

La Région a créé et appuyé un programme d'emplois d'été pour les étudiants autochtones. En tout, 367 000 dollars ont été versés à 42 projets dans 41 collectivités.

Des ententes relatives aux Modes optionnels de financement ont été signées avec les bandes de Fort Alexander et de Peguis et avec l'Administration scolaire Opasquiak. La bande de Dakota Tipi a signé sa deuxième entente selon les MOF. En tout, 16 ententes selon les MOF ont été conclues avant la fin de l'exercice financier. Un atelier régional a été tenu afin d'examiner les façons d'améliorer le processus des MOF.

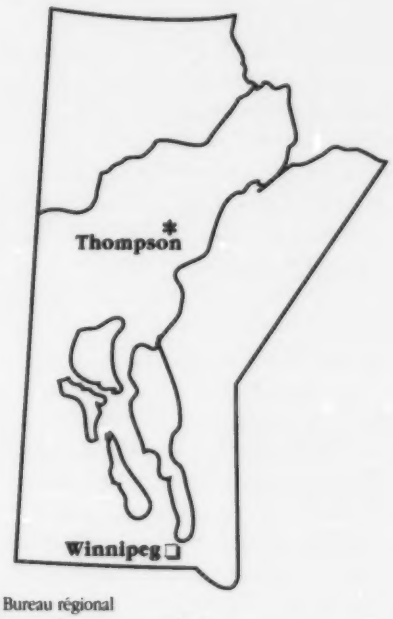

❑ Bureau régional
✻ Centre de services consultatifs

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'ORDRE DANS LES RÉSERVES INDIENNES

Trente agents de police des bandes ont reçu de la formation concernant le *Code criminel* et d'autres aspects du travail policier à l'Administration centrale de la GRC à Winnipeg. Quelques agents de police des bandes ont reçu de la formation supplémentaire à Buffalo Point. Un comité consultatif régional des agents de police des bandes a été formé pour permettre à ces derniers de collaborer de façon continue à l'amélioration des activités de formation et de programme.

FINANCEMENT DES RÉGIMES DE PENSION INDIENS

En 1990-1991, 28 nouveaux régimes de pension, représentant 22 p. 100 des demandes approuvées dans tout le pays, ont été autorisés en vertu du Programme de financement des régimes de pension indiens. Il y a maintenant 41 régimes de pension approuvés au Manitoba, soit 28 p. 100 du total national. Ces régimes versent des prestations à 1 671 employés indiens.

GESTION DES IMMOBILISATIONS

On a accordé aux bandes des subventions pour la construction de 123 unités de logement destinées aux personnes rétablies dans leurs droits en vertu de la *Loi C-31*. Depuis 1985, 931 subventions pour les logements accordées en vertu de la *Loi C-31* ont été allouées aux bandes. On a terminé la construction ou la rénovation de 503 maisons au total durant 1990-1991, dont 285 dans le cadre du Programme d'aide à la remise en état des logements.

Des systèmes d'approvisionnement en eau et d'égout ont été installés pour les bandes de Le Pas (Carrot River), d'Ebb and Flow et de Sioux Valley. La conception ou la construction ont été commencées dans trois collectivités : Le Pas (Big Eddy), Hollow Water et Birdtail Sioux.

On a terminé les plans de l'école Waywayseecappo, et on a fait des études de faisabilité à Garden Hill et à Northlands. Les travaux de construction des écoles de Le Pas et de Split Lake se sont poursuivis.

ÉDUCATION

Une entente cadre sur l'éducation a été signée entre le Ministère et l'Assemblée des chefs du Manitoba. Elle porte sur un projet quinquennal de recherche et de développement sur l'éducation des Indiens au Manitoba.

L'administration de trois écoles a été transférée aux bandes cette année, ce qui porte à 36 le nombre d'écoles gérées par les bandes dans la Région. Ces bandes assurent les services d'éducation à 58 p. 100 des 15 983 élèves du primaire et du secondaire dans les réserves. Les discussions se sont poursuivies avec les huit autres bandes afin qu'elles prennent en charge le programme de l'Éducation. Les bandes du Manitoba administrent 90 p. 100 du budget de l'éducation.

On a effectué une étude du financement de l'éducation des Indiens au Manitoba. De la formation de base à l'intention des commissaires d'écoles a été donnée à 99 administrateurs d'écoles représentant 26 bandes. De la formation a également été donnée à 43 membres des comités de neuf écoles fédérales.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Cette année, on a approuvé le financement du fonctionnement de trois centres d'accueil pour les femmes victimes de violence, soit à Fisher River, à Pukatawagan et à Shamattawa.

On a entamé des consultations avec les administrateurs de sept centres de soins personnels dans les réserves afin d'élaborer des normes régionales et d'établir un mécanisme d'accréditation. On a également amorcé des consultations avec les conseils tribaux afin que les autorités indiennes participent à la révision du manuel de la politique régionale.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un certain nombre d'Organismes de développement économique communautaire ont été mis sur pied cette année pour gérer le développement économique au niveau communautaire portant le total à 20 dans la Région. En tout, 7 886 000 dollars ont été versés à ces organismes. De nouveaux accords pour l'administration du programme du Développement économique du Ministère ont fait l'objet de discussions avec l'Assemblée des chefs du Manitoba.

Le Ministère a aussi aidé à établir, par l'entremise d'une entente fédérale-provinciale quinquennale de 5,5 millions de dollars, la cogestion des ressources par le gouvernement provincial et les bandes. De l'aide

financière a été allouée à la mise en valeur des ressources renouvelables, surtout dans les domaines de l'agriculture et des pêches. Une somme totale de 2 380 000 $ a été versée à quatre SDS oeuvrant dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, de la pêche et de la faune. On s'attend à ce que les collectivités indiennes dans le nord-est du Manitoba participent à la construction d'une ligne terrestre de transport d'électricité proposée par Hydro Manitoba.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

On a poursuivi le travail relativement à trois revendications particulières et à 23 cas de droits fonciers issus de traités approuvés, comme le demandait le Programme pour les autochtones.

Deux sélections de terres effectuées en vertu de droits ont été approuvées; il s'agissait en l'occurrence d'un échange de terres et de l'établissement d'une nouvelle bande. La Région a traité 27 demandes concernant 23 sélections de 63 parcelles de terres différentes.

Le système informatisé de gestion des transactions foncières est entré en vigueur durant l'année. On a commencé une étude afin de définir les intérêts privés dans la réserve de Peguis.

À la fin de l'année, le programme du Registre des Indiens avait été transféré à 38 bandes et à deux conseils tribaux représentant 14 autres bandes.

RÉPERCUSSIONS DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES

Cette année, la bande de Split Lake a négocié un règlement global, incluant une indemnisation financière et d'autres compensations, afin de mettre en oeuvre les obligations en suspens du Canada, de Manitoba Hydro et du Comité de l'inondation des terres du Nord du Manitoba, tel qu'il est prévu dans la *Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba (CITNM).* Quatre autres bandes représentées dans le Comité de l'inondation des terres du Nord du Manitoba ont poursuivi leurs efforts pour être indemnisées par le biais du mécanisme prévu dans la CITNM.

La Société de reconstruction des terres inondées dans le Nord du Manitoba, une filiale de la CITNM, a terminé les projets de construction d'aqueduc et d'égout d'une valeur de 13,8 millions de dollars dans les cinq collectivités visées dans la CITNM.

Le bureau régional a fait un effort particulier pour renforcer la collaboration entre le Ministère et les Premières Nations en ce qui a trait aux questions environnementales. Le bureau a notamment partagé des informations et élaboré des stratégies conjointes avec le Secrétariat des ressources naturelles Keewatinowi Okimakanak du Manitoba. En tout, 259 000 dollars ont été fournis pour aider huit Premières Nations et un organisme indien à représenter leurs intérêts dans ce domaine.

Cette année, on a redoublé d'efforts pour que la Région respecte encore plus le décret sur les lignes directrices visant le Processus (fédéral) d'évaluation et d'examen en matière d'environnement. Le bureau régional a pris part aux consultations sur le Plan vert et à l'élaboration d'un cours de formation sur l'environnement destiné aux Premières Nations.

FINANCES ET ADMINISTRATION

L'équipe des Finances et de l'Administration a collaboré à la création d'un Programme d'emplois d'été pour les étudiants autochtones. Au total, 268 étudiants ont été embauchés pour des périodes maximales de huit semaines. Un Comité de gestion financière a été créé afin de superviser la situation financière de la Région et de contrôler les dépenses.

Un rapport sur la situation financière de la Région, « *L'équité en matière d'emploi c'est logique, c'est rentable* », a été distribué aux cadres supérieurs, aux bandes et aux conseils tribaux.

PERSONNEL

La Direction du personnel a fait partie des groupes de travail régionaux et nationaux établis dans le cadre du programme Fonction publique 2000 et du Conseil des sous-ministres chargé du changement. Quatorze postes de formation des autochtones ont été comblés.

SERVICES DE SOUTIEN À LA HAUTE DIRECTION ET AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE DES INDIENS

Cette direction, qui comprend l'Autonomie gouvernementale des Indiens, le Secrétariat régional et les Services juridiques, a été créée cette année.

On a confirmé le caractère officiel des rencontres fédérales-provinciales afin de permettre les discussions et la participation quant aux projets d'immobilisation. On a effectué une étude sur les répercussions de la *Loi C-31* sur trois collectivités indiennes.

Les négociations se sont poursuivies avec la bande indienne de Sioux Valley en vue de ce qui devrait être la première entente cadre de l'autonomie gouvernementale à être signée au Manitoba.

RÉGION DE LA SASKATCHEWAN

La Région de la Saskatchewan a continué de mettre l'accent sur le transfert des responsabilités aux Premières Nations. La Stratégie canadienne de développement économique des autochtones a été couronnée de succès dans sa première année complète de mise en oeuvre. La participation aux Modes optionnels de financement a continué d'augmenter. La première entente cadre concernant l'autonomie gouvernementale a été signée en avril. La Région a mis en oeuvre une nouvelle méthode d'allocation des fonds d'immobilisation, qui confère des pouvoirs accrus aux bandes. Le Ministère a également conclu une entente bilatérale avec la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan (FNIS) pour superviser diverses activités liées aux services sociaux.

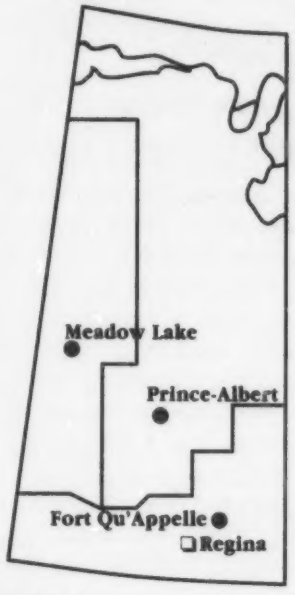

❑ Bureau régional
● Bureau de district

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

Le programme du Soutien des bandes et de la Gestion des immobilisations a non seulement payé les dépenses d'immobilisation s'élevant à près de 46 millions de dollars, mais il a versé plus de 58 millions de dollars en fonds de fonctionnement aux bandes et aux conseils tribaux.

Treize ententes selon les MOF, représentant près de 20 p. 100 de toutes les bandes de la province, étaient en vigueur. Cela comprend les quatre nouvelles ententes selon les MOF et les deux ententes de deuxième génération qui ont été signées cette année. En 1990-1991, le financement total des ententes selon les MOF s'est élevé à près de 44 millions de dollars.

Le soutien apporté aux bandes aux fins des régimes de pension a été augmenté d'un million de dollars. Un total de 48 bandes ou organisations avaient leurs régimes de pension à la fin de l'exercice financier.

Le financement fourni à des bandes regroupant plusieurs collectivités a été augmenté après que le besoin en eût été démontré dans trois collectivités du Nord. Les bandes du Lac la Ronge, de Montreal Lake et de Peter Ballantyne ont servi à modifier les critères nationaux établis pour le financement des sous-collectivités.

Le programme a également fourni plus de 15 millions de dollars pour la construction de 278 maisons et la rénovation de 1 100 maisons existantes. En tout, plus de 10 millions de dollars ont été investis dans 70 projets de construction de routes et 57 projets de construction de systèmes d'approvisionnement en eau et d'égout, dans l'érection de 50 bâtiments à des fins multiples, dans l'achat d'un nouveau camion-incendie et dans le financement de trois événements spéciaux. Par ailleurs, 15 millions de dollars ont été accordés pour l'infrastructure scolaire, dont la construction de deux écoles et l'agrandissement de deux écoles existantes. Plus de 4,4 millions de dollars ont été dépensés pour la réinstallation de 72 familles qui revenaient dans leur réserve en vertu des dispositions de la *Loi C-31*.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Il s'agissait de la première année complète de la mise en oeuvre de la Stratégie canadienne de développement économique des autochtones. Grâce à la stratégie, les Organismes de développement économique communautaire ont géré 93 p. 100 du budget régional du programme de Développement économique. Cela incluait les 4 897 000 dollars versés à 15 ODEC et les 3 288 000 dollars versés à huit SDS, plus particulièrement dans les domaines de l'agriculture, des arts et de l'artisanat, de la planification économique régionale, et pour une société de financement autochtone.

Des ateliers de formation ont été organisés à l'intention du personnel du MAINC et des Organismes de développement économique communautaire, dans les domaines suivants : évaluation environnementale, planification de la mise en valeur des ressources, formation des membres des conseils d'administration et compétences en négociation.

La FNIS et la province ont négocié l'établissement d'un Fonds en fiducie du patrimoine indien de 15 millions de dollars qui sera capitalisé au cours des cinq prochaines années. Une aide financière a également été accordée au Wanuskewin Indian Heritage Park, qui devrait ouvrir au cours de 1992.

Huit bandes et deux conseils tribaux ont bénéficié d'une aide financière pour négocier les retombées économiques de la mise en valeur des ressources dans les domaines de la foresterie, du pétrole et du gaz, des explorations de forage au diamant et de la cogestion des ressources renouvelables. Un projet d'entente entre la province et les bandes de la région administrative Sipanok (Shoal Lake et Red Earth) a été négocié, couvrant une bonne partie de terres de la Couronne provinciale.

La bande d'Onion Lake a négocié le raccordement de trois puits de gaz au gazoduc TransGas. Plusieurs sociétés de forage ont également adjugé des contrats de sous-traitance à la bande à la suite de ces négociations.

Un projet de protocole d'entente entre Forêts Canada, le MAINC et les collectivités indiennes a été élaboré.

Du soutien technique a été fourni à la bande de James Smith et au Conseil tribal de Meadow Lake pour la mise sur pied d'entreprises en participation. Les négociations menées par le Conseil tribal de Meadow Lake se traduiront par des revenus de 12 millions de dollars et la création de 135 années-personnes d'emploi au cours des trois prochaines années.

ÉDUCATION

Environ les deux tiers des étudiants indiens dans les réserves fréquentaient les 60 écoles administrées par les bandes. La plupart des autres étaient inscrits dans les écoles provinciales. Moins de 6. p. 100 des étudiants fréquentaient les cinq écoles fédérales qui restent. En 1980-1981, il y avait 11 étudiants au secondaire par 1 000 enfants âgés de 14 à 17 ans. En 1990-1991, ce nombre a atteint 888 par 1 000, ce qui est à peu près égal au taux provincial.

La participation aux programmes d'éducation postsecondaire a également augmenté, passant de moins de 200 étudiants en 1980-1981 à 2 467 en 1990-1991. Par ailleurs, les études de plus de 150 étudiants ont été financées par les bandes qui administraient le soutien aux étudiants du niveau postsecondaire sous le régime des MOF. Cette année, le nombre d'étudiants indiens poursuivant des études postsecondaires avait augmenté à 125 par 1 000, comparativement à 83 par 1 000 chez la population non indienne.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

Des négociations ont été entamées concernant le règlement des droits fonciers issus des traités, qui sont en suspens. Vingt-sept bandes ont pris part à ce processus, qui contient une nouvelle formule de règlement établie par le Bureau du commissaire aux traités.

Une sous-section de la Protection de l'environnement a été créée afin de voir aux préoccupations du Ministère et à celles des groupes clients.

Deux nouvelles bandes ont été créées, un processus qui a inclus l'achat de terres et leur constitution en nouvelles réserves, et l'établissement de nouvelles listes de membres. Dans la région, 39 revendications étaient à diverses étapes du processus de règlement.

Il n'y a eu pratiquement aucun retard dans l'administration des successions cette année.

Neuf bandes ont suivi des cours de formation pour apprendre à gérer leurs terres. Trente bandes administrent déjà leur fonction en matière d'inscription.

L'Examen du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie a été entrepris conjointement par la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan et le personnel du STRF. On a tenu 15 ateliers au niveau des bandes et des conseils tribaux. Plus de 360 dirigeants communautaires et autres personnes ont participé à l'examen.

Au cours de 1990-1991, il y a eu 24 élections tenues conformément à la *Loi sur les Indiens*, tandis que 12 bandes ont tenu des élections selon la coutume. Sur les 24 élections tenues selon la *Loi sur les Indiens*, 14 ont été dirigées par des agents électoraux des bandes formés à cet égard. Six de ces élections ont été portées en appel, invoquant comme motif principal que des personnes ne résidant pas dans la réserve avaient voté. Trois des appels ont été refusés.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Plusieurs projets de services sociaux ont été incorporés dans une entente bilatérale signée par le Ministre et le chef de la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan. L'entente de deux ans renouvelable a fourni un cadre pour l'élaboration de normes indiennes pour les organismes d'aide à l'enfance et à la famille indiennes.

La Commission de la santé et du développement social de la FNIS a coordonné un atelier régional portant sur les services d'aide à l'enfance et à la famille indiennes dans le but de faciliter la création d'organismes administrés et contrôlés par les Indiens. Sept groupes ont participé à des activités de développement.

La FNIS, Santé et Bien-être social Canada, le Programme de recherche sur l'autonomie des Anciens et le MAINC, ont élaboré en collaboration un cadre pour établir des services de soins à domicile. Des représentants de la province ainsi que du programme Nouveaux Horizons ont également pris part à cette initiative.

On a élaboré un protocole sur les abus sexuels qui a été distribué aux employés et aux collectivités indiennes. Le protocole aidera le personnel de première ligne à mieux reconnaître les cas d'abus, à savoir comment déclarer les incidents et à connaître les services d'aide disponibles.

La responsabilité du programme d'aide sociale a été transférée à toutes les bandes, à l'exception de deux.

AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE ET SERVICES À LA HAUTE DIRECTION

Au cours de 1990-1991, le Conseil tribal de Meadow Lake et une deuxième collectivité ont effectué des études sur le cadre de l'autonomie gouvernementale. Ils commenceront les négociations en 1991-1992. Une troisième collectivité a présenté sa documentation afin de commencer à élaborer le cadre. La négociation sectorielle de l'autonomie gouvernementale en ce qui concerne les droits de chasse, de pêche, de piégeage et de cueillette s'est poursuivie en 1990-1991 avec la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan.

Plusieurs publications ont été produites : le rapport régional annuel de 1989-1990, un dépliant et un livret sur des initiatives régionales, un programme d'orientation pour les nouveaux employés, une carte géographique des bandes, des monographies des bandes et un bulletin bimestriel de nouvelles sur le personnel. On a également produit un vidéo pour l'orientation des nouveaux employés.

RÉGION DE L'ALBERTA

Cette année, il y a eu de nombreux changements à la Région de l'Alberta au niveau de la direction et du personnel, touchant plus de 90 p. 100 du groupe de la gestion supérieure. On a également révisé les méthodes de gestion. Le Secrétariat de la haute direction et le programme de l'Autonomie gouvernementale ont été créés, et la section des Modes optionnels de financement a été ajoutée au programme du Soutien des bandes et de la Gestion des immobilisations.

On a terminé l'élaboration d'un plan d'action régional qui a fait l'objet de discussions avec le personnel, et un certain nombre de mesures nouvelles ont été introduites afin d'améliorer l'échange d'informations, la constitution d'équipes, le perfectionnement et la formation du personnel.

SECRÉTARIAT DE LA HAUTE DIRECTION

Le Secrétariat de la haute direction a préparé un bulletin de nouvelles régional et a organisé un certain nombre de séances d'information à l'intention du personnel.

On a consulté les dirigeants indiens au sujet d'un projet d'entente sur les services sociaux entre le Canada et l'Alberta. Un Protocole d'entente visant à établir des mécanismes qui permettront des discussions bilatérales sur plusieurs questions, entre le Grand conseil des premières nations visées par le Traité nº 8 et le Ministère, a été signé par le Ministre et les représentants du groupe visé par le Traité nº 8.

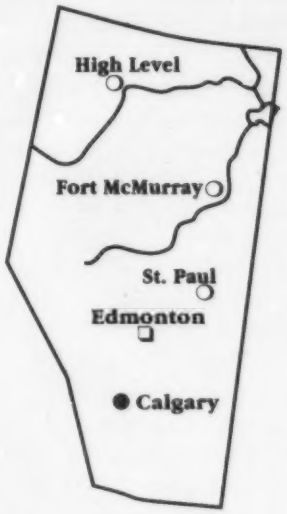

❑ Bureau régional
● Bureau de district
○ Centre de services

AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

La Nation siksika a signé une entente cadre qui établit le programme et le processus visant à commencer les négociations de fond en vue de conclure une entente de principe. Par ailleurs, les négociations de fond sont terminées avec la bande de Sawridge, devant conduire à une entente de principe.

RESSOURCES HUMAINES

De nouveaux programmes ou des programmes améliorés tels que l'évaluation du rendement, l'orientation des nouveaux employés, les récompenses, la formation et les affectations aux fins de perfectionnement,

ont été introduits dans la foulée du processus recommandé par le Conseil des sous-ministres chargé du changement. Au cours de l'année, on a remis des Prix pour services insignes, décernés par le sous-ministre, à des enseignants de l'école LeGoff.

Le nombre d'employés autochtones est passé de 19 p. 100 à 25 p. 100 de l'effectif régional. Sept autochtones ont été embauchés ou promus à des postes de gestion intermédiaire.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Au cours de l'année, on a mis sur pied une table ronde des chefs chargée de conseiller le Ministère au sujet du développement économique. En tout, 6 646 000 dollars ont été budgétisés pour 35 ODEC et 1 857 000 dollars pour 11 SDS, plus particulièrement dans les domaines de l'agriculture, des arts et de l'artisanat, de l'énergie et de la formation. Cet appui a permis, entre autres, d'assurer que les Indiens tirent le maximum d'avantages du transfert des programmes de formation d'Emploi et Immigration Canada.

Industrie, Sciences et Technologie Canada et Emploi et Immigration Canada ont aidé le Ministère à mettre sur pied un comité de coordination de la Stratégie canadienne de développement économique des autochtones.

Dans le cadre du Programme de négociation de l'accès aux ressources, un montant total de 290 000 dollars a été mis à la disposition de cinq bandes indiennes afin d'accroître leur participation à des projets dans les domaines de la foresterie et du pétrole et du gaz.

On a terminé cette année la construction du centre commercial de Siksika et du multiplex de la bande de Paul. Des progrès ont été accomplis à l'égard d'un projet d'irrigation élaboré par la bande de Blood.

L'Alberta Literacy Association a été créée durant l'exercice financier. La Région a appuyé le First Nations Resource Council dans l'administration du Programme d'aide aux gestionnaires indiens.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

La nouvelle sous-section de l'Environnement a mis au point un processus régional de gestion, a pris part à un certain nombre de comités et a commencé à élaborer un cours de formation en environnement à l'intention des bandes.

Le programme a consulté des groupes tels que les bandes visées par le Traité nº 8, les bandes du Nord et les bandes riches en ressources au sujet d'un certain nombre de questions, notamment la révision des traités, l'argent des Indiens et le Programme de gestion des bisons du Nord.

ÉDUCATION

La bande de Samson a pris en charge la responsabilité de l'école privée Seventh Day Adventist située dans la réserve. Une école fédérale a été transférée à la bande d'Alexis en septembre, au moment de la fin des travaux de construction d'une nouvelle école.

Les bandes de Blood et de Frog Lake ont commencé à administrer le financement des études postsecondaires pour leurs étudiants. Un système d'information informatisé sur le programme d'éducation postsecondaire a été instauré, et toutes les bandes qui administrent le programme ont reçu de la formation relative au système.

Au niveau de l'enseignement élémentaire et secondaire, on a terminé les rapports d'évaluation des écoles et du système pour les écoles administrées par les bandes situées à Bigstone, à Little Red River et à Siksika, pour les écoles fédérales situées dans la réserve d'Ermineskin et pour une école privée, Elofson Academy, à Calgary.

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

Le Northern Alberta Institute of Technology (NAIT) a organisé 22 ateliers destinés aux fonctionnaires indiens, représentant 265 jours de formation. La Région a également commandé au NAIT une évaluation globale des besoins des bandes en sous-traitance. L'étude doit fournir un profil des besoins et des exigences de formation de 35 des administrations indiennes de la Région.

Comme plus de 85 p. 100 des fonds vont aux bandes et aux conseils tribaux, environ 235 millions de dollars ont été transférés par le biais de 164 accords de financement durant l'exercice 1990-1991. Quatre-vingt-quatre pour cent des états financiers vérifiés par les bandes ont reçu la sanction d'« opinions sans réserve », ce qui révèle une nette amélioration dans les méthodes de gestion.

La sous-section des Modes optionnels de financement a été transférée au programme du Soutien des bandes et de la Gestion des immobilisations cette année. Sept ententes concernant les MOF ont été mises en oeuvre, pour une valeur totale d'environ 38 millions de dollars. L'admission de deux bandes aux MOF a été approuvée.

IMMOBILISATIONS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

Cette année, on a simplifié le processus d'approbation des projets d'immobilisation. Un comité a été créé pour évaluer les projets éducatifs et établir la liste des priorités. Une entente a été conclue avec Travaux publics Canada pour la prestation des services techniques, et on a dressé un plan de mise en oeuvre pour le Plan vert.

On a terminé les consultations du Groupe de travail responsable de l'examen de la politique du logement auprès des bandes de l'Alberta, et on a élaboré une stratégie régionale pour consulter les conseils tribaux et les bandes non affiliées.

Le programme total des immobilisations dans la Région incluait six grands projets centralisés de réseaux d'approvisionnement en eau et d'égout, et la construction de 7 335 mètres carrés de surface destinée à des locaux d'écoles dans un certain nombre de réserves. La construction de 11 000 mètres carrés de surface de plus pour les locaux d'écoles a été autorisée.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

On a poursuivi les discussions avec la province de l'Alberta et les Premières Nations au sujet d'un accord visant une réforme administrative dans la prestation et le financement des services sociaux.

Le financement du projet Haven, qui fournit un abri d'urgence aux victimes de violence familiale, a été approuvé pour les Premières Nations de Bigstone, de Stoney et de Sucker Creek.

On a élaboré et mis en oeuvre des lignes directrices concernant les soins aux adultes. Le volet des soins à domicile a été transféré à toutes les Premières Nations de l'Alberta.

On a renégocié avec le Conseil régional indien du Petit lac des Esclaves une entente pluriannuelle concernant l'aide à l'enfance. Des fonds, répartis sur une période de deux ans, ont été alloués aux Premières Nations pour élaborer des normes de services à l'enfance et à la famille indiennes.

RÉGION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'exercice 1990-1991 a été une année importante pour le Ministère dans la Région de la Colombie-Britannique. Après 119 ans d'opposition, le gouvernement de la province a renversé sa position et a accepté de participer aux négociations concernant les revendications globales. Le Ministre a proposé le partage des coûts du processus, et toutes les parties ont convenu de mettre sur pied un groupe de travail chargé d'organiser les négociations. Les revendications globales sont ainsi devenues la priorité numéro un pour les Premières Nations et pour le bureau régional. Juste avant la fin de l'exercice financier, une Entente cadre tripartie a été signée, dans laquelle toutes les parties s'engagent à négocier une revendication présentée par le Conseil tribal des Nishgas.

❑ Bureau régional
● Bureau de district

AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

La bande indienne sechelte a négocié un nouvel accord de financement quinquennal, d'une valeur de 2,5 millions de dollars dans la première année. Les négociations de fond se sont poursuivies avec les Gitksans et les Wet'suwet'en. La bande de Westbank a mis au point une entente cadre, préparant la voie pour les négociations de fond. On a amorcé les négociations relatives à une entente cadre avec la bande de Cape Mudge.

SOUTIEN DES BANDES ET PAIEMENTS DE TRANSFERT

Le bureau régional a administré le transfert de 44,8 millions de dollars, au chapitre du soutien des bandes, à 23 conseils tribaux et à 196 bandes. Vingt-six régimes de pension ont été approuvés.

Quatre bandes et un conseil tribal ont signé de nouvelles ententes selon les Modes optionnels de financement tandis que d'autres ententes semblables ont été renégociées avec deux bandes. À la fin de l'année, 46 bandes avaient conclu de telles ententes, d'une valeur totale de plus de 261 millions de dollars pour la durée des ententes.

IMMOBILISATIONS

Il y a eu d'importantes dépenses d'immobilisations imprévues et urgentes cette année car deux collectivités, Oweekeno et Soowahlie, ont été gravement touchées par des inondations. Le Conseil tribal de la bande d'Oweekeno a remercié publiquement le personnel qui a aidé la bande, et ces employés ont reçu des Prix pour services insignes décernés par le sous-ministre.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de la Stratégie canadienne de développement économique des autochtones, 90 p. 100 du budget de la Région destiné à cette fin, soit 11 millions de dollars, a été transféré à 54 ODEC et à cinq SDS, plus particulièrement dans le domaine de l'agriculture, des arts et de l'artisanat, des pêches et de la foresterie. Le Programme de négociation de l'accès aux ressources (PNAR) a versé 425 000 dollars à 17 Premières Nations pour les aider à négocier 162 emplois et 7 nouvelles entreprises. Il y a eu 19 projets de cogestion des pêches durant l'année, d'une valeur totale de 775 000 dollars.

ÉDUCATION

Le programme de l'Éducation a fourni des services scolaires à plus de 14 400 élèves autochtones des niveaux primaire et secondaire. De ce nombre, 255 étaient répartis dans 5 écoles fédérales, 3 577, dans 100 écoles administrées par les bandes, 9 378 dans les écoles provinciales, 968 dans les écoles indépendantes et 303 dans les écoles administrées dans le cadre d'ententes conclues entre les bandes et les conseils scolaires. En tout, 652 étudiants étaient inscrits en douzième année.

L'administration de deux écoles fédérales a été transférée aux bandes pendant l'année. Le Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire a subventionné 3 388 étudiants, dont 592 fréquentaient un collège communautaire et 2 796 étaient inscrits dans des universités.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

Plus de 7 500 propriétés foncières individuelles ont été administrées cette année, et on a traité plus de 4 000 baux et permis qui ont rapporté des revenus de plus de 20 millions de dollars aux Premières Nations. Environ 1 300 nouvelles transactions foncières ont été portées au Registre des terres indiennes. La Région a ouvert 422 dossiers de successions et en a fermé 408. Le transfert du Programme d'inscription des Indiens s'est poursuivi; dans la Région, il y a maintenant plus de 120 bandes qui administrent ce programme.

Cinquante-trois testaments ont été reçus. En tout, 258 comptes en fiducie d'enfants mineurs ont été ouverts, et les sommes déposées en fiducie ont été remises à 112 enfants mineurs qui ont atteint l'âge de la majorité pendant l'année.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le Ministère a financé la première conférence nationale des Premières Nations sur les services d'aide à l'enfance et à la famille tenue en Colombie-Britannique. Plus de 200 délégués y ont assisté. Un vidéo portant sur la conférence a été distribué à toutes les Premières Nations représentées. Six groupes ont participé aux activités d'élaboration qui conduiront à la création d'autant d'organismes qui desserviront 46 bandes. Des fonds ont été accordés, sur une période de deux ans, pour l'élaboration de normes pour les services d'aide à l'enfance et à la famille des Premières Nations.

Un groupe de travail, réunissant des représentants des Premières Nations et de la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration, s'est rencontré deux fois afin d'examiner quels sont les programmes de formation disponibles pour les bénéficiaires de l'aide sociale, et de quelle façon on pourrait les améliorer.

RÉGION DU YUKON

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

La Région a commencé à examiner les projets d'exploitation des placers nécessitant des permis d'utilisation des eaux, se conformant ainsi au décret sur les lignes directrices visant le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PEEE).

La Direction des ressources minérales a rempli les fonctions de secrétariat pour le Comité consultatif sur les minéraux du Yukon tout au long de l'année. Une aide technique a été fournie au comité durant ses discussions dans le cadre du PEEE et au sujet des modifications proposées à la *Loi sur les eaux intérieures du Nord*.

La production minière totale, y compris l'or des placers, a été évaluée à 541 millions de dollars en 1990, une hausse par rapport à la production de 1989 qui était de 532 millions de dollars. On a extrait pour 46,5 millions de dollars d'or des placers, une baisse par rapport à la production de 1989 qui était de 58 millions de dollars, et par rapport à celle de 1988 qui était de 69 millions de dollars. Quant aux frais d'exploration minière, ils ont chuté à 11 millions, alors qu'ils avaient été de 18 millions de dollars l'année précédente et avaient atteint 45 millions de dollars en 1988. On a aussi enregistré un total de 47 201 mètres de forage au diamant, comparativement à 48 944 mètres en 1989 et à 78 712 en 1988.

En tout, il y a eu 6 122 nouvelles concessions de quartz jalonnées, une hausse par rapport aux 4 641 concessions enregistrées au cours de l'année civile de 1989. Au terme de l'exercice, 47 508 concessions de quartz étaient en règle, une baisse comparativement à 48 782 concessions en 1989. Les concessions de placers jalonnées étaient au nombre de 17 915, soit 833 de plus que l'année précédente. À la fin de l'exercice, 66 341 concessions minières étaient encore en règle.

■ Bureau régional (Programme des affaires du Nord)
❑ Bureau régional (Programme des affaires indiennes et inuit)
● Bureau de district

L'informatisation du Northern Cordilleran Mineral Inventory a été amorcée en vertu de l'Entente auxiliaire sur l'exploitation minérale conclue dans le cadre de l'Entente Canada — Yukon sur le développement économique signée pour une année. On a terminé les études géochimiques régionales pour la production de deux cartes géologiques. Le rapport sur les cartes géologiques

du secteur de la rivière Wheaton, à Whitehorse, a été imprimé. Dans le cadre du vol et recherche et développement de l'entente auxiliaire, la Klondike Placer Miners Association a terminé son projet de recherche de mines d'or. La Chambre des mines du Yukon a tenu un séminaire sur l'exhaure des formations rocheuses acides, et elle a effectué une étude économique et de génie sur les coûts de rétablissement du poisson ainsi que des indemnités à verser aux entreprises de placers, comme l'exigeait la Yukon Fisheries Protection Authorization.

Le Groupe de travail chargé du Protocole d'entente concernant des mesures de protection a amorcé les négociations. Le groupe était formé de representants du Programme des affaires du Nord, du gouvernement du Yukon et du Conseil des Indiens du Yukon.

La Direction de l'environnement et des revendications territoriales a été créée en raison du nombre accru de projets à examiner pour satisfaire au décret sur les lignes directrices visant le PEEE et afin d'organiser la mise en oeuvre du règlement touchant la revendication territoriale globale des Indiens du Yukon. La Direction a également coordonné l'apport de la Région à l'élaboration de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale proposée*.

La Région a terminé les évaluations environnementales des projets du plateau Vangorda et de la mine de plomb de zinc Mt. Hundere. On a effectué des évaluations environnementales d'aménagements tels que le système de traitement des eaux usées de Whitehorse, un projet d'expansion d'une mine de minerai de sulfure et une ligne de transport d'électricité entre Mayo et Dawson.

Les consultations publiques portant sur l'élaboration de la Stratégie pour l'environnement arctique ont été menées avec Environnement Canada, dans le cadre des consultations sur le Plan vert conduites à l'échelle du pays.

L'Entente Canada — Yukon sur les programmes économiques a financé des projets dans les domaines de la mise en valeur des ressources renouvelables, de la planification du développement économique, du tourisme et de l'exploitation des ressources minérales. Le gouvernement fédéral a assuré 70 p. 100 du financement aux termes de l'entente.

La Direction du développement économique a également fourni une étude sur l'aspect financier des plans d'abandon des mines, qui était requise pour deux évaluations environnementales.

Le Processus de l'aménagement du territoire a été aboli. Par conséquent, la Commission d'aménagement des terres du Nord du Yukon a terminé ses activités. Cependant, la Commission d'aménagement des terres du Grand Klouane a poursuivi le travail qu'elle avait entrepris en vue de l'élaboration d'un plan d'aménagement de la région de Klouane.

Pour une deuxième année d'affilée, il y a eu un nombre exceptionnellement élevé d'incendies de forêts au Yukon. En tout, 154 feux ont brûlé 169 000 hectares de superficie, beaucoup plus que la moyenne quinquennale de 111 332 hectares. Les coûts du programme de lutte contre les incendies ont atteint 6 millions de dollars.

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

En 1990-1991, le Ministère a amorcé les discussions sur les Modes optionnels de financement avec quatre Premières Nations du Yukon. Des ententes selon les MOF étaient déjà en vigueur avec les Premières Nations de Champagne et Aishihik et de Na-Cho Ny'a'k Dun.

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

Les Premières Nations ont continué à mettre en oeuvre leurs plans quinquennaux de gestion des immobilisations. Au chapitre du logement, 46 maisons attribuées dans le cadre du programme régulier du logement ont été construites, et 46 maisons ont été construites en vertu de la *Loi C-31*. Par ailleurs, il y a eu 37 maisons rénovées, 8 projets de développement fonciers ou de lotissement, 8 projets d'approvisionnement en eau et d'égout et 4 projets de protection-incendie et de sécurité-incendie menés à terme.

Tous les biens n'appartenant pas à des résidents ont été inspectés cette année afin d'aider les Premières Nations à planifier leurs activités d'amélioration et d'entretien des biens. Le fonctionnement et l'entretien du Yukon Hall ont été transférés au Conseil des Indiens du Yukon. Le Conseil a quitté le Centre indien du Yukon durant l'année et a emménagé dans ce nouveau local.

Le Conseil tribal des Kaskas et le Conseil tribal des Tutchonis du Nord ont été formés cette année; il s'agit des premiers conseils de ce genre dans la Région. Financés suivant une méthode pré-établie, les conseils conseilleront les bandes sur les questions financières et de gestion, la planification communautaire, le développement économique, les services techniques et l'administration des bandes.

PAIEMENTS DE TRANSFERT

La Sous-section des paiements de transfert fournit des services consultatifs financiers aux Premières Nations et coordonne les vérifications annuelles. Elle aide les bandes à acquérir les compétences en gestion requises pour pouvoir mieux remplir les rôles accrus qu'elles auront à jouer dans les négociations concernant l'autonomie gouvernementale et dans les revendications territoriales.

ÉDUCATION

On a amorcé les négociations au sujet du transfert du reste des programmes élémentaires, secondaires et postsecondaires dont la prestation est actuellement assurée directement par le Ministère.

De concert avec les Premières Nations et le Collège du Yukon, la Direction de l'éducation a appuyé deux initiatives : un programme de deux ans pour les conseillers en orientation professionnelle au campus de Whitehorse du Collège du Yukon, et un programme de crédits à l'autonomie gouvernementale des Premières Nations de Pelly Crossing.

Cette année, un total de 238 étudiants ont reçu une aide financière par le biais du Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire, une hausse par rapport aux 137 étudiants de l'année précédente. Le financement a augmenté de 47 p. 100, pour atteindre 1,5 million de dollars. Pendant l'exercice à l'étude, 1 302 élèves du primaire et du secondaire ont reçu de l'aide, pour un total d'environ 1,6 million de dollars.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

Pendant l'année, 142 personnes ont recouvré leur statut d'Indien en vertu de la *Loi C-31*, ce qui porte à 2 009 le nombre total d'Indiens inscrits dans la Région. Cette année, 162 personnes ont demandé à recouvrer leur statut d'Indien, pour un total de 2 974 demandes à l'étude à la fin de l'exercice.

La Première Nation de White River a été officiellement constituée en bande indienne. Il s'agissait de la dernière étape du processus pour diviser le Conseil tribal de Klouane en deux bandes. La demande a été acceptée en raison des différences au

niveau de la géographie, de la langue, des traditions et de la culture.

Des terres ont été achetées cette année pour répondre aux besoins en logement de cinq Premières Nations.

PROGRAMMES SOCIAUX

Le Conseil des Indiens du Yukon a utilisé le financement de 25 000 dollars pour élaborer des normes sur l'aide sociale à l'enfance. Trois Premières Nations ont lancé des programmes destinés à atténuer les conséquences de l'exploitation sexuelle qui s'est produite dans les internats. Les coûts de l'aide sociale sont passés à 5,5 millions de dollars cette année, une augmentation de près de 19 p. 100 par rapport à l'an passé. L'augmentation est attribuable à la récession et au mauvais temps, qui ont réduit les perspective d'emplois traditionnels.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Stratégie canadienne de développement économique des autochtones a fourni près de 1,4 million de dollars pour aider 17 Organismes de développement économique communautaire à assurer les services aux Indiens inscrits. Parmi ces services, notons la planification opérationnelle, les services consultatifs aux entreprises, les programmes d'emploi et de formation ainsi que les programmes d'aide à la mise en valeur des ressources.

Le Fonds régional de prêts du programme du développement économique des Indiens a été vendu à la Dana Naye Ventures, une société de financement autochtone. Il s'agissait de la première vente générale d'un portefeuille de prêts à l'échelle régionale à avoir lieu au Canada.

RÉGION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

Le Programme des affaires du Nord participe au développement social, culturel, politique et économique des Territoires du Nord-Ouest. Parmi les principales activités de l'année, notons le règlement des revendications territoriales, le lancement de la Stratégie pour l'environnement arctique, l'appui donné aux collectivités autochtones participant à la création du Conseil de gestion des bisons du Nord et la confirmation de l'Entente de développement économique avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Les négociations se sont poursuivies avec la Fédération Tungavik du Nunavut de l'Arctique de l'Est, conformément à l'Entente de principe signée au début de l'exercice financier. Les Gwich'in du delta du Mackenzie ont négocié de façon active une revendication régionale, suivant l'Entente finale des Dénés et des Métis qui a été paraphée en avril 1990.

Le Programme a également pris part à un certain nombre d'initiatives liées aux questions environnementales. La Stratégie pour l'environnement arctique (SEA), qui s'insère dans le Plan vert d'envergure nationale, a été lancée à Iqaluit. Les consultations

■ Bureau régional (Programme des affaires du Nord)
❑ Bureau régional (Programme des affaires indiennes et inuit)
● Bureau de district
▲ Bureau de secteur

publiques portant sur la SEA sont terminées, et des plans ont été rédigés pour l'élimination des déchets, la protection des eaux et la mise sur pied de projets environnementaux à l'échelle des collectivités.

La première année du programme de surveillance de la rivière des Esclaves, lancé en réaction aux préoccupations exprimées au sujet des projets industriels situés sur le cours amont, est terminée. On a également achevé l'élaboration du Plan d'aménagement de la région de la mer de Beaufort et du delta du Mackenzie. Le Plan d'aménagement de la région du détroit de Lancaster, préparé par la Commission de planification du Nunavut, progresse.

Des rapports ont été rédigés aux fins d'approbation ministérielle sur le maintien des refuges d'oiseaux et sur l'établissement des limites pour la réserve de gibier de Thelon.

L'évaluation environnementale fédérale est terminée au sujet d'un projet d'exploitation de l'uranium dans le district de Keewatin et d'un projet de forage au large des côtes dans la mer de Beaufort. On a rédigé des lignes directrices pour l'exploitation des placers dans les Territoires du Nord-Ouest. Le Ministère a participé aux consultations qui visent à mettre en oeuvre ces lignes directrices.

Une nouvelle Entente de développement économique, d'une durée de cinq ans, a été élaborée de concert avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les habitants du Nord. Des fonds seront fournis en vertu de l'entente pour les arts et l'artisanat, les industries culturelles, les projets communautaires, la prospection minière, l'agriculture, l'exploitation de la faune et les pêches.

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

La Région a pris part à une vaste gamme d'activités cette année, dont les négociations concernant l'autonomie gouvernementale avec les Gwich'in, la création de deux nouvelles bandes et le traitement de l'augmentation soudaine du nombre de jeunes Indiens et Inuit demandant à être inscrits au programme d'études supérieures.

La Stratégie canadienne de développement économique des autochtones a été mise en oeuvre cette année. La responsabilité du programme d'aide au développement

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT
DANS LES T. N.-O.

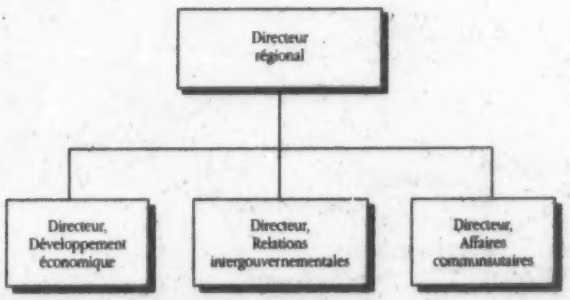

économique pour les Inuit des Territoires du Nord-Ouest a été transférée du Programme des affaires du Nord au Programme des affaires indiennes et inuit. Les 33 collectivités indiennes et les 21 bandes de la Région ont participé à la stratégie.

RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Depuis 1989, la Direction des relations intergouvernementales est la principale responsable des questions d'autonomie gouvernementale dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle assume également les responsabilités en matière de politique et de planification ainsi que la coordination entre les organismes pour le programme. De plus, la Direction coordonne le soutien opérationnel et s'occupe des projets spéciaux.

Cette année, la Direction a administré le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie, qui inclut la défense des intérêts environnementaux. Environ 6 500 attestations du statut d'Indien ont été traitées et délivrées. Par suite du rétablissement du statut d'Indien en vertu de la *Loi C-31*, le total des Indiens inscrits dans la Région s'élève à plus de 1 400. Des paiements en vertu de traités ont été versés dans chaque collectivité, comme chaque année.

Les négociations sont commencées avec le Conseil tribal des Gwich'in en vue d'une entente cadre relative à l'autonomie gouvernementale qui sera annexée à l'entente finale concernant leurs revendications territoriales.

SERVICES AUX INDIENS

Cette année, près de 3 millions de dollars ont été versés en subventions au chapitre du soutien des bandes. Des étudiants ont été placés pendant l'été dans deux collectivités dénées afin d'aider les conseils de bandes à acquérir des compétences en gestion. Plus de 43 000 dollars ont été fournis pour que des représentants des bandes participent à des séminaires et à des ateliers sur des questions administratives.

Deux nouvelles bandes ont été créées par voie de décret ministériel : la bande du lac La Martre, qui faisait autrefois partie de la bande de Dogrib Rae, et la bande de Kakiska Lake, qui était autrefois au sein de la bande des Dénés de Fort Providence. Le nombre de bandes dans les Territoires du Nord-Ouest est donc maintenant de 21. Une aide financière et des services consultatifs ont été fournis aux nouvelles bandes dans le domaine du soutien gouvernemental, de la formation, de la consultation et de la planification.

Les contributions aux fins de consultations ont totalisé plus de 181 000 dollars. Une somme de 77 500 dollars a également été versée pour la planification communautaire générale.

Cette année, l'aide accordée dans le cadre du Programme préparatoire à l'entrée à l'université ou au collège (PPEUC) est passée de 222 000 dollars à 366 000 dollars. En tout, 75 Inuit et Dénés ont bénéficié d'une aide financière. Le programme est administré par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en vertu d'un protocole d'entente avec le gouvernement fédéral.

Le Programme des centres culturels et éducatifs a versé plus de 198 000 dollars à l'Institut culturel dené.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CRÉATION D'EMPLOIS

Les collectivités ont accueilli favorablement la première année complète de la SCDEA, qui a pour objectif de permettre aux collectivités indiennes et inuit de gérer elles-mêmes leur développement économique et de créer les emplois dont elles ont besoin.

Le Ministère s'est attaché à aider les autochtones à mettre sur pied des Organismes de développement économique communautaire et des régions. Environ 3 millions de dollars ont été fournis cette année : 2,36 millions de dollars à 7 ODEC régionales, et 737 000 dollars à 15 organismes communautaires. Le financement a servi au perfectionnement, à la dotation en personnel, à la formation et à diverses entreprises commerciales. Un autre million de dollars a été versé à l'Arctic Cooperatives Ltd., en vue de mettre sur pied un programme de formation des gestionnaires locaux, et à la N.W.T. Arts and Crafts Society, pour défrayer les services à la clientèle.

Deux projets ont été financés par l'entremise du Programme de négociation de l'accès aux ressources. Une bande dénée a reçu 15 000 dollars pour négocier avec une société d'extraction de l'or une entente sur les retombées économiques, alors que la Great Slave Ventures a reçu 45 000 dollars pour appuyer ses négociations avec la N.W.T. Power Corporation afin d'obtenir des avantages économiques et de créer des emplois.

ANNEXE I

DÉPENSES BUDGÉTAIRES

	1989-1990	1990-1991
Dépenses de fonctionnement		
Affaires indiennes et inuit	257 794 813	258 332 033
Affaires du Nord	65 107 650	64 739 676
Administration	48 314 307	50 941 531
Dépenses d'immobilisation		
Affaires indiennes et inuit	7 714 188	9 697 810
Affaires du Nord	19 416 296	2 548 094
Subventions, contributions et autres paiements de transfert		
Affaires indiennes et inuit	2 011 957 172	2 264 663 748
Affaires du Nord	41 494 165	36 137 343
Gouvernement territorial	921 073 869	964 670 137
TOTAL	**3 372 872 460**	**3 651 730 372**

RECETTES

Affaires indiennes et inuit	16 059 363	15 474 609
Affaires du Nord	37 598 536	27 931 224
Administration	47 412	238 583
TOTAL	**53 705 311**	**43 644 416**

DÉPENSES NON BUDGÉTAIRES

Prêts, investissements et avances		
Affaires indiennes et inuit	5 177 931	23 686 310
Affaires du Nord	(516 010)	(182 240)
TOTAL	**4 661 921**	**23 504 070**

ANNEXE II

LOIS APPLIQUÉES

Le Ministère applique, en totalité ou en partie, les lois suivantes :

- *Loi sur l'Accord de 1986 concernant les terres indiennes*
- *Loi concernant le parc international Waterton-Glacier de la paix*
- *Loi sur l'arpentage des terres du Canada*
- *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte*
- *Loi autorisant l'aliénation des biens de la CENC situés au Yukon*
- *Loi autorisant l'émission et la vente des actions de la Commission d'énergie du Nord canadien*
- *Loi concernant la réserve des Sauvages Songhees*
- *Loi sur les concessions de terres publiques*
- *Loi sur la Convention Canada-Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes*
- *Loi sur la Convention Canada-Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes*
- *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*
- *Loi sur les dispositions supplémentaires du Manitoba*
- *Loi sur les eaux de la zone du chemin de fer*
- *Loi sur les eaux intérieures du Nord*
- *Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon*
- *Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon*
- *Loi fédérale sur les hydrocarbures*
- *Loi sur les forces hydrauliques du Canada*
- *Loi sur les Indiens*
- *Loi sur les Indiens (établissement de soldats)*
- *Loi sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien*
- *Loi modificatrice de 1961 sur le transfert des ressources naturelles (terres d'écoles)*
- *Loi sur le partage des revenus miniers de la réserve indienne de Fort Nelson*
- *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes*
- *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*
- *Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz*
- *Loi sur le règlement des revendications des autochtones de la Baie James et du Nord québécois*
- *Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (pollution par le mercure)*
- *Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique*
- *Loi sur le règlement des revendications relatives aux terres retranchées des réserves des Indiens de la Colombie-Britannique*
- *Loi sur la réserve indienne de Caughnawaga*
- *Loi sur la réserve indienne de St. Peter*
- *Loi sur la réserve indienne de St-Régis*
- *Loi sur les ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique*
- *Loi sur les ressources naturelles de l'Alberta*
- *Loi sur les ressources naturelles du Manitoba*
- *Loi sur les ressources naturelles de la Saskatchewan*
- *Loi sur les terres des Indiens (règlement des différends)*
- *Loi sur les terres territoriales*
- *Loi sur les territoires du Nord-Ouest*
- *Loi sur les titres de biens-fonds*
- *Loi sur la validation des ordonnances sur la copropriété*
- *Loi sur le Yukon*
- *Loi sur la zone de chemins de fer*
- *Loi de la Zone du chemin de fer et du Bloc de la rivière de la Paix*